DIAGNOSTIC

Jacques Henripin

NAÎTRE OU NE PAS ÊTRE

iqpc

NAÎTRE OU NE PAS ÊTRE

Comité de direction de la collection:

Raymond Duchesne
Fernand Dumont
Jean Hamelin
Léo Jacques
Jean Proulx
Norman Ryan

Diagnostic réunit des ouvrages portant sur des questions de brûlante actualité et destinés au grand public. Les auteurs sont invités à y présenter un état de la question, à tenter de cerner le problème et à suggérer des éléments de solution ou des pistes de recherche, dans un langage simple, clair et direct.

Diagnostic veut informer, provoquer la réflexion, stimuler la recherche et aider le lecteur à se former une opinion éclairée.

DIAGNOSTIC 10

Jacques Henripin

NAÎTRE OU NE PAS ÊTRE

1989

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE

90-01966/

Données de catalogage avant publication (Canada)

Henripin, Jacques, 1926-

Naître ou ne pas être

(Diagnostic; 10).
Comprend des références bibliographiques.

ISBN 2-89224-101-4

1. Fécondité humaine — Québec (Province). 2. Démographie — Québec (Province). 3. Contraception — Québec (Province). 4. Québec (Province) — Politique démographique. I. Institut québécois de recherche sur la culture. II. Titre. III. Collection: Diagnostic (Institut québécois de recherche sur la culture); 10.

HB940.Q8H46 1989 304.6'32'09714 C89-096512-9

Conception graphique de la couverture: Marc Duplain

ISBN: 2-89224-101-4 • ISSN: 0831-5264
Dépôt légal: 4e trimestre 1989 — Bibliothèque nationale du Québec
© Tous droits réservés

Distribution: Diffusion Prologue Inc.,
2975, rue Sartelon, Ville Saint-Laurent, Québec H4R 1E6
Téléphone: (514) 332-5860 • Télécopieur: (514) 336-6060

Institut québécois de recherche sur la culture,
14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Téléphone: (418) 643-4695 • Télécopieur: (418) 646-3317

Avant-propos

Du point de vue de la société, les enfants sont aussi nécessaires que la nourriture pour les individus. À cet égard, le monde industrialisé manifeste une défaillance qui devrait inquiéter, pour peu qu'elle perdure.

Les Québécois, tout en participant à ce mouvement, ont parcouru un chemin un peu déconcertant: après avoir fait des prouesses d'abondance, ils sont maintenant à classer parmi ceux qui souffrent le plus de sous-fécondité. Tous: Anglais, Français et autres.

C'est de cette aventure qu'il s'agit dans ce livre. Les deux premiers chapitres servent de fondations: on y estime le potentiel humain en matière de procréation, son usage et l'on raccorde la natalité au fonctionnement «organique», pourrait-on dire, de la population. Le chapitre 3 évoque deux siècles d'abondance; le quatrième retrace la chute du dernier siècle, qui se termine par la flambée du baby-boom, puis l'effondrement récent.

C'est dans le cadre de l'ensemble du monde industrialisé qu'il faut essayer de comprendre cette évolution,

puisque tous les pays riches, instruits, technicisés, motorisés, ont suivi à peu près le même chemin et souffrent de la même déficience. Ce sera l'objet des chapitres 5 et 6, où nous rapporterons succinctement les vues de quelques grands interprètes de cette révolution. Le chapitre 7 expose les conséquences collectives les plus importantes du maintien éventuel d'une fécondité aussi chétive. Cela appelle un redressement: les chapitres 8 et 9 examinent les stratégies qu'on peut envisager.

On ne fait pas de la démographie — pas plus que de la cosmologie — sans mesurer au moins quelque peu. Mais nous avons tâché d'élaguer le plus possible, en ne retenant que les éléments numériques qui paraissaient essentiels. Le lecteur peu rompu à la manipulation des nombres peut se rassurer: rien, dans les pages qui suivent, ne dépasse les quatre opérations simples... et l'on n'y aura recours qu'avec la plus grande parcimonie, principalement dans les deux premiers chapitres.

Et pour tout confesser, l'auteur peut bien avouer qu'il a tout fait pour montrer qu'on peut faire de la démographie ... presque en s'amusant.

Cela implique qu'il n'a pas toujours gardé la froideur du géomètre et la circonspection d'un juge dont dépend la vie d'un accusé. On peut décrire les faits en gardant ces attitudes fort respectables, mais pour essayer de les expliquer et d'en présenter les conséquences, il faut déjà un peu de goût pour l'aventure. Et quand on aborde les aspects politiques, on est alors presque dans la polémique.

Les chapitres de ce livre ont donc un ton variable, suivant les aspects abordés. L'auteur espère que le lecteur n'en sera pas gêné.

1

La procréation humaine, son potentiel et son usage

Cette étude porte sur les naissances, considérées comme élément essentiel du bon fonctionnement de la société. Pour saisir cela, il faut faire un peu de démographie, ce qui est l'objet du chapitre 2. Mais il faut d'abord prendre connaissance des aspects de la procréation qui sont le plus proche de la biologie. C'est l'objet de ce chapitre. On verra en particulier qu'aucune société humaine n'a jamais utilisé tout son potentiel biologique. Commençons ces quelques pages démographiques en faisant une distinction: mort-nés et enfants nés vivants.

Mort-nés et enfants nés vivants

Empruntons la définition des démographes et des épidémiologistes: la fécondité est la production d'enfants *nés vivants*; cela exclut donc les mort-nés. En bref, nous désignons par ce dernier terme *tous* les embryons et fœtus qui n'arrivent pas à terme. Cette mortalité intra-utérine, comme disent les spécialistes, constitue une perte considérable par rapport aux conceptions. À vrai

dire, on ne la connaît pas bien. Cependant, grâce à quelques rares études, on peut se faire une idée de la «mortalité» des embryons et fœtus à partir de quatre semaines de gestation. Sur 1 000 embryons survivants après quatre semaines, environ deux cents sont morts à seize semaines de gestation, une cinquantaine d'autres meurent entre seize et quarante semaines, ce qui laisse environ 750 naissances vivantes.

De tous ces décès, ce qu'on mesure assez bien, ce sont les mort-nés de vingt-huit semaines de gestation ou plus. Au Québec, cette *mortinatalité* s'est beaucoup réduite au cours du dernier demi-siècle: en 1926, on comptait vingt-trois mort-nés de plus de vingt-huit semaines de gestation pour 1 000 naissances vivantes; en 1986, il y en eut trois pour 1 000.

Mortinatalité vs avortements provoqués

Il est clair qu'une telle réduction de la mortinatalité a contribué quelque peu à augmenter le nombre des naissances vivantes, mais il faut bien constater que si la moitié des 300 mort-nés «statistiques» de 1986 avaient été conduits à terme, cela eût constitué relativement peu de chose par rapport aux quelque 16 000 avortements légalement provoqués.

Nous ignorerons, dans la suite, tous ces embryons et fœtus dont la vie se termine avant la naissance.

La fécondité humaine maximale

Laissons de côté les hommes, dont le potentiel en cette matière est presque illimité. C'est la biologie féminine qui pose des limites et celles-ci sont plus étroites qu'on ne le pense souvent.

On peut estimer que ce maximum biologique est en moyenne de l'ordre de quinze enfants par femme, peut-être un peu moins. C'est là le résultat d'un calcul théorique: il suppose que les femmes sont en bonne santé, qu'elles ont des rapports sexuels réguliers pendant

toute la période qui va de la puberté à la ménopause et qu'elles n'allaitent pas leurs enfants plus de deux ou trois mois. La période de fertilité, celle pendant laquelle une femme est physiologiquement apte à concevoir un enfant, doit se situer, toujours en moyenne, entre l'âge de douze ou treize ans et une quarantaine d'années; cela donne environ vingt-cinq ans de fertilité. Certes, beaucoup de femmes peuvent être fécondées au-delà de quarante ans (jusqu'à cinquante ans), mais l'âge moyen de la stérilité définitive est aux environs de quarante ans.

La fécondité naturelle

C'est la fréquence des naissances vivantes, chez des couples qui n'utilisent aucun moyen en vue d'en limiter le nombre. Ils peuvent, certes, s'adonner à des pratiques qui ont cet effet, mais tel n'est pas leur motif. Par exemple, l'allaitement maternel, qui provoque chez beaucoup de femmes une stérilité temporaire après l'accouchement, est parfois fort prolongé, mais le but poursuivi est de nourrir le dernier-né en conformité avec les coutumes, non de retarder la venue de l'enfant suivant. Il en va ainsi d'une pratique encore plus radicale: l'abstention de tout rapport sexuel, pendant plusieurs mois, chez les mères qui viennent d'accoucher. C'est encore une coutume fort répandue en Afrique et ailleurs autrefois. Enfin, l'état de santé joue un rôle non négligeable: certaines maladies, de même qu'une mauvaise alimentation, rendent stérile ou moins fécond. Corrigeons à cet égard une erreur qui vient d'un scientifique (eux aussi se trompent) auquel les combats en faveur des pays pauvres ont donné une importante audience: une nourriture faible en protéines causerait un accroissement de la fécondité. Au contraire, ce sont les sociétés bien alimentées qui jouissent de la *fécondité naturelle* la plus généreuse.

Car cette fécondité dite naturelle est fort différente d'un cas à l'autre, sans qu'intervienne cependant une action délibérée quelconque en vue de la réduire. C'est au démographe français Louis Henry qu'on doit une première estimation de la vigueur reproductive des populations humaines. Cet aperçu ne date pas de très longtemps: 1961.

Voyons la mesure de cette fécondité naturelle, pour trois des populations dont Henry s'est servi: les Bengali, les Huttérites et les Canadiens du 18e siècle. Pour fins de comparaison, nous allons supposer que les femmes de ces trois populations sont mariées entre vingt et cinquante ans. La fécondité du Bengale est l'une des plus faibles fécondités naturelles qui aient été mesurées: elle conduit à une descendance de 6,2 enfants seulement. À l'opposé, on a les champions, une communauté de Huttérites, protestants anabaptistes d'origine européenne qui ont été persécutés et se sont réfugiés aux États-Unis (Dakota du Sud) dans les années 1870. Leur effectif est passé de 443 en 1880 à 8 542 en 1950. Une femme soumise à leur fécondité, entre vingt et cinquante ans, aurait 10,9 enfants. Si elle s'était mariée à dix-sept ans, cela aurait probablement ajouté 1,5 enfant et l'on aurait alors une descendance finale de 12,4 enfants, ce qui nous rapproche de la fécondité maximale évaluée précédemment à 15 enfants. Les couples canadiens-français du début du 18e siècle ont eu une fécondité tout à fait semblable.

Faisons à ce propos une remarque. D'abord, la fécondité des couples canadiens-français, sans avoir rien de miraculeux, a cependant été l'une des plus fortes qu'on ait pu observer. Elle est restée à ce niveau jusque vers 1870, alors que la contraception commençait, chez beaucoup de peuples de souche européenne, à se répandre. Cette fécondité des couples était probablement aussi forte, avant 1870, dans le reste de l'Amérique du Nord.

Du bon usage du pouvoir procréateur

Nous l'avons dit, ce pouvoir procréateur n'a jamais été utilisé pleinement. Rappelons les facteurs qui peuvent le réduire et que nous avons déjà évoqués: maladies, malnutrition, allaitement, abstention temporaire des rapports sexuels, mariage plus ou moins tardif, veuvage et divorce. Ce sont là les phénomènes qui réduisent une fécondité qu'on peut encore appeler *naturelle* et nous avons vu qu'ils peuvent la faire varier entre six et onze enfants par femme.

Nuptialité tardive: une forme de contraception

Dans les sociétés européennes, le produit de la fécondité naturelle a été très fortement limité par une nuptialité tardive accompagnée de sanctions vigoureuses contre les naissances illégitimes. C'est là un trait particulier de la civilisation européenne dont on connaît mal l'origine; peut-être est-il apparu vers la fin du Moyen Âge.

Cette nuptialité restreinte a été le «contraceptif» majeur, sinon à peu près le seul, de l'Europe et de l'Amérique du Nord, pendant plusieurs siècles. Ce régulateur de la descendance a paru suffisant à nos ancêtres jusque vers la fin du 19e siècle.

C'est donc au cours du dernier quart du 19e siècle que s'installe la contraception dans l'ensemble du monde occidental. C'est aussi à partir de ce moment que le nombre d'enfants devient une affaire à décider par les parents eux-mêmes. Certes, l'âge au mariage et le remariage en cas de veuvage obéissaient encore, dans une large mesure, à des coutumes sociales. L'usage d'une technique contraceptive, lui, devenait une affaire intime dépendant de la volonté des individus. Comme le démographe français Jean Bourgeois-Pichat l'a fait remarquer, l'humanité est passée d'une fécondité sociale à une fécondité individuelle.

Ce n'est pas le moment de faire état de la diversité des cheminements et des niveaux de fécondité. Pour fixer

les idées et sans trop s'écarter de la réalité d'ensemble du monde industriel, on peut dire que les femmes qui ont aujourd'hui de vingt-cinq à trente ans, mettront probablement au monde, au cours de leur vie, une moyenne de 1,8 enfant. Sans contraception ni avortement (et en excluant la procréation hors mariage) elles auraient cinq ou six enfants. C'est donc deux tiers des enfants qui sont évités par ces deux méthodes antinatales.

Pour résumer, on peut dire que les jeunes femmes du monde occidental d'aujourd'hui recourent à deux pratiques principales pour éviter d'avoir quinze enfants en moyenne: elles réduisent cette fécondité maximale d'environ la moitié en se tenant à l'écart de la vie de couple (ou du mariage, si l'on préfère); et le produit «naturel» des années d'exposition au risque de concevoir qui restent (environ quinze ans) est ramené au quart de ce qu'il serait, par le recours à la contraception et l'avortement.

Nous verrons plus loin qu'au Québec, ces deux stratégies sont employées avec un peu plus de conviction que dans l'ensemble du monde industrialisé.

2

Équilibre et déséquilibre des régimes démographiques

Il s'agit, dans ce court chapitre, de situer la fécondité dans l'ensemble démographique, c'est-à-dire de la lier aux éléments essentiels qui déterminent l'évolution d'une population. Il n'y en a pas beaucoup si l'on s'en tient aux phénomènes fondamentaux: les naissances, les décès, les immigrants et les émigrants. Les deux premiers présentent des aspects biologiques et constituent le *mouvement naturel*; les deux autres sont libres de contraintes naturelles et forment le *mouvement migratoire*.

Mortalité, fécondité et croissance

Essentiellement, ce que nous voulons faire ici, c'est combiner fécondité et mortalité, prises chacune à divers niveaux, afin d'en voir les conséquences sur la croissance ou la décroissance de la population. S'assurer que les naissances l'emporteront à long terme sur les décès, c'est là un vieux souci de l'humanité. Souci absolument fondamental, faut-il le dire, car il n'y a pas

de société s'il n'y a pas une population qui la supporte. Souci qu'on croyait être d'un autre âge, aussi, mais qui vient de refaire surface brutalement, au Québec en particulier. Cependant, il serait bien dommage de ne pas jeter au moins un coup d'œil, chemin faisant, sur un autre effet de l'agencement de nos deux phénomènes: la composition par âge. Cette dernière peut se modifier de façon radicale et elle peut réserver à plusieurs quelques surprises.

Il tombe sous le sens que plus la mortalité est forte, plus forte doit être la fécondité qui compense les décès. Tout cela peut être mesuré avec une grande précision, si l'on veut bien accepter de réfléchir sur des modèles de populations, plus précisément des populations stables, comme les appellent les démographes.

Voici le rapport entre les deux:

Vie moyenne à la naissance	Époque où cette valeur fut atteinte en Europe de l'Ouest	Descendance finale nécessaire
20 ans	—	6 enfants
25 ans	Avant 1750	4,9 enfants
30 ans	Fin 18e siècle	4,1 enfants
40 ans	Mi 19e siècle	3,2 enfants
50 ans	1900-1910	2,6 enfants
60 ans	Vers 1945	2,2 enfants
70 ans	Vers 1960	2,1 enfants
75 ans	Vers 1985	2,1 enfants

Cette victoire sur la mort a donc permis de réduire le nombre d'enfants de six à un peu plus de deux.

C'est une réduction des deux tiers et il y a là une véritable révolution démographique, car on est littéralement passé d'un régime à un autre. D'ailleurs, c'est

bien le nom de «révolution démographique» qu'on a d'abord donné à ce passage d'un régime traditionnel à mortalité et fécondité fortes, à un régime plus récent de mortalité et fécondité faibles. L'expression était suggestive, mais on lui préfère aujourd'hui «transition démographique».

La transition démographique

À vrai dire, la transition démographique n'est pas faite d'autre chose que ce dont nous venons de parler. Elle est composée de deux volets: 1) une phase de baisse lente, prolongée et définitive de la mortalité: on passe, en cent ou deux cents ans, d'une vie moyenne de vingt-cinq ans à soixante-dix ans; 2) une phase de baisse beaucoup moins lente de la fécondité, apparemment définitive elle aussi: la descendance finale passe de 6-8 enfants à 1,5-2 enfants. Bref la vie moyenne est multipliée par près de trois; la fécondité est divisée par trois ou quatre. Une révolution, a-t-on dit: elle a passablement bouleversé le cours de la vie des femmes et des hommes.

Nous venons de parler des populations de souche européenne, au cours des deux derniers siècles. La transition démographique est survenue beaucoup plus tard dans le Tiers monde et beaucoup plus rapidement pour ce qui est de la baisse de la mortalité, déjà bien engagée. La diminution de la fécondité s'est aussi amorcée, depuis quinze ou vingt ans, mais beaucoup de ces pays ont encore beaucoup de chemin à faire avant qu'on puisse parler de l'achèvement de leur transition.

Peut-on d'ailleurs parler de transition achevée pour les pays industrialisés? Certes, il est satisfaisant pour l'esprit d'imaginer qu'après l'effervescence de la transition démographique, les populations s'aligneraient gentiment sur un comportement à peu près identique et correspondant à l'égalité du nombre des naissances et

des décès, ce qui assurerait la stabilisation des populations. Ce n'est pas ainsi, semble-t-il, que les choses vont se passer. Les générations nées après la dernière guerre mondiale ne se reproduisent plus complètement, de sorte qu'à moyen terme, le nombre des décès dépassera celui des naissances, entraînant ainsi la diminution des effectifs. Mais cela, c'est de l'histoire future. Nous y reviendrons, à propos du Québec. Pour l'instant, voyons, à l'aide de nos modèles, le résultat de diverses descendances finales combinées à une vie moyenne de soixante-dix ans.

TABLEAU 2.1

Effet de divers niveaux de fécondité sur la croissance de la population (Vie moyenne = 70 ans)

Descendance finale	Taux annuel d'accroissement %	Réduction de la population, au bout de: 50 ans	100 ans
2,2 enfants	+ 0,2	—	—
2,0 enfants	- 0,2	8%	15%
1,8 enfant	- 0,6	24%	42%
1,6 enfant	- 1,0	39%	63%
1,4 enfant	- 1,5	52%	77%
1,2 enfant	- 2,0	64%	87%
1,0 enfant	- 2,7	75%	94%

Une fécondité insuffisante peut être compensée par l'immigration. Cette stratégie est un peu plus complexe qu'elle ne paraît.

Rôle des migrations

On l'oublie parfois, les migrations jouent dans les deux sens: des migrants peuvent entrer dans une population; ils peuvent aussi en sortir. Ces phénomènes se produisent toujours; les pays communistes ne sont pas

entièrement hermétiques à l'émigration et même l'U.R.S.S., avant Gorbatchev, a laissé échapper quelques Juifs ou quelques écrivains encombrants. On dit alors que les populations sont ouvertes (elles sont fermées si l'on exclut les migrations).

Les immigrants s'enracinent-ils?

Tout cela est fort banal. Il l'est moins de faire remarquer que sauf des cas très exceptionnels, un courant migratoire entraîne un courant contraire. Il en résulte que si l'on veut recourir à l'immigration pour compenser une fécondité insuffisante, il faut admettre plus d'immigrants que ceux qu'on espère garder. Combien? Il n'y a pas de rapport numérique universel entre le nombre des immigrants et celui des émigrants qui repartent.

D'autre part, il n'y a pas que les immigrés qui sortent d'un territoire; il y a aussi un certain nombre d'indigènes.

Pour donner une idée de l'importance que doit avoir une immigration destinée à compenser une fécondité insuffisante, nous allons présumer que 30% repartent après dix ans, près de 40% après vingt ans et 50% après cinquante ans. Compte tenu des décès et des naissances qui surviennent à ces immigrés, on peut estimer que le nombre d'immigrants doit dépasser de 33% le déficit annuel produit par les naissances qui manquent. Pour une population qu'on voudrait maintenir à un million, voici le nombre annuel d'immigrants nécessaires:

Descendance finale	Nombre annuel d'immigrants nécessaires
2,0 enfants	2 500
1,8 enfant	8 000
1,6 enfant	13 200
1,4 enfant	19 800
1,2 enfant	26 700
1,0 enfant	36 000

Appliquons cela aux quelque sept millions d'habitants que le Québec aura dans quelques années, malgré

sa faible fécondité. Si cette dernière se maintient à 1,5 enfant, il faudrait 120 000 immigrants par an ... sans compter ceux qui devraient remplacer les émigrants indigènes.

Rappelons que ces calculs sont faits pour des populations *stables*, qui ne correspondent à la réalité que plusieurs décennies après que les valeurs qui les caractérisent se soient fixées. Pour le Québec, cela s'appliquerait au milieu du siècle prochain.

La transformation de la composition par âge

On ne saurait parler de pareil changement de régime sans faire mention de l'une de ses conséquences majeures: le vieillissement de la population, c'est-à-dire la réduction de la fraction des jeunes et le gonflement impressionnant de la fraction des vieux. Normalement, les adultes prennent aussi un peu plus d'importance. La transformation est remarquable et nous allons en donner un aperçu précis, mais il faut dès maintenant désigner le facteur responsable: la baisse de la fécondité, et non celle de la mortalité comme on le croit souvent. On peut être plus précis: jusqu'à maintenant, la baisse de la mortalité a eu pour effet d'accroître la fraction des jeunes, sans faire varier de façon appréciable la fraction des vieux. C'est donc la baisse de la fécondité qui est la principale responsable (et presque la seule) du vieillissement. Mais il faut ajouter que dans l'avenir, toute baisse de la mortalité contribuera, elle aussi, à faire croître la proportion des vieux.

Gardons pour le moment un niveau de mortalité qui est pratiquement atteint, une vie moyenne de 78,3 ans. En le combinant à divers niveaux de fécondité (descendance finale), on obtient des compositions par âge dont nous ne retiendrons qu'un aspect: la fraction de la population âgée de soixante-cinq ans et plus. On

trouvera cette fraction au tableau 2.2, de même que celle des grands vieillards (plus de quatre-vingts ans). Encore ici, il s'agit de modèles de populations stables.

TABLEAU 2.2

Proportion des personnes de plus de 65 ans ou de plus de 80 ans résultant de diverses descendances finales (vie moyenne à la naissance = 78,3 ans)

Descendance finale	Pourcentage de la population ayant plus de:	
	65 ans	80 ans
2,6 enfants	14,5	3,8
2,2 enfants	17,6	4,6
1,8 enfant	22,1	5,8
1,6 enfant	25,0	6,8
1,4 enfant	28,4	8,1
1,2 enfant	32,2	9,6
1,0 enfant	36,4	11,2

Population vieillissante: population moribonde

À moins d'être tout à fait blasé, on ne peut qu'être étonné par l'ampleur du vieillissement que donnent les fécondités les plus faibles: un tiers de vieux et 10% de grands vieillards, cela est fort différent des quelque 10% de plus de soixante-cinq ans que nous connaissons maintenant.

On peut espérer que les états de vieillissement les plus prononcés seront compensés par une meilleure santé des personnes âgées. Rien ne l'assure, semble-t-il, pour l'instant.

La façon la plus efficace de ralentir le vieillissement, ou de le stopper à un niveau moins avancé, consiste à revenir à une fécondité plus élevée. Avec la fécondité de remplacement, 2,1 enfants, on aurait tout de même 18,5% de plus de soixante-cinq ans et 4,8% de plus de quatre-vingts ans.

Contrairement à ce qu'on avance souvent, l'immigration contribue relativement peu au rajeunissement, à

moyen terme. Une vague importante peut rajeunir pour quelques années, mais l'effet durable, sans être négligeable, n'est pas très important... à moins que les immigrants soient tous des nourrissons, ce qui est plutôt rare. Essayons de chiffrer cela. On peut se demander, par exemple, combien il faut d'immigrants, chaque année, pour réduire la fraction des plus de soixante-cinq ans d'un point procentuel, par exemple de 20 à 19%. Le problème est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît, car la réponse dépend non seulement de l'état d'avancement du vieillissement, mais aussi de la composition par âge des immigrants, de la mortalité, de la fécondité et de la durée qu'on se donne. On ne cerne pas trop mal la réalité, croyons-nous, en disant que pour une population de sept millions (celle qu'aura le Québec au début du siècle prochain), il faut sept à quinze mille immigrants par an (en supposant qu'ils restent tous). C'est du moins ce que laissent entendre les calculs de Réjean Lachapelle (1988, 279-282).

On peut aussi se demander de combien il faut accroître la fécondité pour atteindre le même objectif: réduire de 1% la fraction des plus de soixante-cinq ans. La réponse dépend des mêmes facteurs que tout à l'heure, sauf la composition par âge des immigrants, mais elle est contenue dans des limites proportionnellement aussi larges: chaque femme devrait avoir entre 0,06 et 0,10 enfant de plus; cela signifie, toujours pour une population de sept millions, entre 2 700 et 4 500 naissances de plus par an. C'est trois fois moins que le nombre annuel d'immigrants qui produirait le même résultat.

3

L'abondance du passé

On ne saurait le nier, la production d'enfants des ancêtres des Québécois fut généreuse. À ce point de vue, il faut inclure aussi bien les Britanniques que les Français. Jusque vers 1870 — et cela n'a rien à voir avec la Confédération — ces couples anciens eurent la fécondité des gens relativement bien nourris qui ne «trompent pas la nature» et qui se marient en grand nombre à un âge relativement jeune. Relativement jeune, s'entend, pour une population de souche occidentale, car sur ce point, les Asiatiques et les Africains ont été beaucoup plus précoces.

Même si, pendant près de deux siècles, les anciens Nord-américains d'origine britannique aussi bien que française ont répandu la vie avec une vigueur remarquable, une mention spéciale doit être accordée aux Canadiens français: leur fécondité est restée forte pendant plus longtemps que pour les autres Occidentaux et, surtout, elle a joué un rôle majeur dans l'étonnante multiplication d'un noyau initial fort petit. Il vaut donc la peine de brosser les traits anciens de cette ardeur à transmettre

la vie. Elle n'a pas fait de miracle, mais elle a produit des résultats qui ne manquent pas de merveilleux.

De 1608 à 1875: l'abondance de la nature

Il faudrait, pour commencer correctement, parler de la fécondité des prédécesseurs des Blancs, mais nous n'en connaissons rigoureusement rien. En revanche, nous connaissons beaucoup de choses sur celle des Canadiens français qui ont peuplé le bassin du Saint-Laurent, grâce aux registres paroissiaux et aux relevés qu'en ont faits d'abord M^gr^ Cyprien Tanguay et le Père Archange Godbout, avec beaucoup de ténacité mais sans instrument, puis tout récemment l'équipe de démographie historique de l'Université de Montréal et celle de S.O.R.E.P. de l'Université de Chicoutimi, avec astuce et ordinateurs... et non sans ténacité. Les relevés de la maison Drouin sont restés inaccessibles aux chercheurs.

Entre 1608 et 1680, 3 380 colons, presque tous français, s'établissent, c'est-à-dire fondent ou installent leur famille, sur les rives du Saint-Laurent. Parmi eux, 1 425 femmes seulement. Ces pionnières sont à l'origine des deux tiers du patrimoine génétique des Québécois francophones d'aujourd'hui, ce qui équivaut à trois millions et demi de personnes (Charbonneau *et al.*, 1987, 123-124). Un «rendement» de 3 000 pour une... sans compter les descendants établis hors du Québec. Comment cela peut-il se faire? Il n'y a que deux facteurs immédiats: une mortalité relativement faible, semble-t-il, parce que les épidémies étaient moins meurtrières qu'ailleurs et les disettes beaucoup plus rares; d'autre part, une fécondité vigoureuse, grâce à une nuptialité généralisée et plus précoce qu'en Europe de l'Ouest. On pourrait penser au rôle de l'immigration, mais celle-ci a été relativement faible pendant le régime français, négligeable de 1760 à 1830 et fortement négative par la suite.

Nuptialité précoce...

Qu'a été cette fécondité? Rien que de très naturel, on peut en être certain. On peut même dire qu'elle n'avait rien d'exceptionnel en Amérique du Nord, puisque les habitants de la Nouvelle-Angleterre, puis les Américains et les Canadiens d'origine britannique ont eu à peu près le même comportement et ces populations ont toutes réussi à doubler leurs effectifs par leur propre croissance naturelle, tous les vingt-cinq ou trente ans. Au Québec, la procréation semble bien avoir été relativement stable jusqu'en 1875 environ, si l'on excepte la période initiale (jusqu'à 1690), qui a connu un marché matrimonial déséquilibré, ce qui a entraîné le mariage très précoce des rares jeunes filles disponibles.

La fécondité des femmes mariées étant déterminée à l'époque par la nature, pourrait-on dire, le seul facteur de variation est la nuptialité, c'est-à-dire l'âge au premier mariage des femmes, la durée de leur veuvage et leur remariage éventuel. Voici, d'après Hubert Charbonneau (1975, 207) la descendance finale des femmes qui ont pris mari, pour la plupart avant 1700, suivant leur âge au mariage:

moins de 15 ans:	12,3 enfants
entre 15 et 20 ans:	11,8 enfants
entre 20 et 25 ans:	9,2 enfants
entre 25 et 30 ans:	7,7 enfants
après 30 ans:	4,9 enfants

Notons que ces descendances sont affectées par les périodes de veuvage éventuel. Il faut croire que ces périodes ont été bien courtes, car on n'est pas loin d'une fécondité légitime non perturbée par la rupture des unions et qu'on connaît assez bien (voir chapitre 1).

... famille nombreuse

Revenons à la réalité la plus fondamentale: le nombre d'enfants par famille. En moyenne, entre 1630 et 1875, les couples mariés dont l'union n'a pas été rompue par le décès de l'un des époux avant que la femme n'atteigne cinquante ans, ont eu 8,5 à 9 enfants.

C'est fort loin des quinze ou vingt enfants qu'on évoque souvent pour représenter l'abondance de la progéniture des anciennes familles canadiennes-françaises. Certains ont fait des prouesses semblables, même davantage, mais *en moyenne*, c'était beaucoup plus modeste car une grande partie des familles ont été brisées prématurément par la mort. Lorsqu'on prend l'ensemble des familles, on arrive à une moyenne générale de près de 7,2 enfants (Henripin et Péron, 1972, 220 et Charbonneau, 1975, 195).

Ce sont là des moyennes. La réalité est beaucoup plus diversifiée et l'on est étonné de la grande dispersion des couples formés entre 1700 et 1730, suivant le nombre d'enfants qu'ils ont eus. Dans l'ensemble, surtout dominé par des familles interrompues, on trouve 46% des familles qui ont eu quatre enfants ou moins et seulement 26% qui en ont eu neuf ou plus. Même chez les familles achevées, 17% ont eu quatre enfants ou moins. Cette dispersion a fait que la contribution des familles à la constitution de la génération suivante a été très inégale: 11% des plus fécondes (celles qui ont eu douze enfants ou plus) ont donné le quart des enfants; le quart des familles les plus fécondes (celles de neuf enfants ou plus) ont donné plus de la moitié des enfants.

Calculs démographiques

Résumons tout cela pour bien faire ressortir la part de chaque élément. Compte tenu de l'allaitement au sein prolongé qui semble bien avoir été la coutume aux 17^{e} et 18^{e} siècles sinon au 19^{e}, le nombre maximum d'enfants nés vivants aurait pu être d'environ 12,5 par femme survivant jusqu'à cinquante ans. Il suppose que toutes les femmes se marient vers dix-sept ans et restent mariées jusqu'à cinquante ans. La mariage à 22,5 ans réduit ce nombre de 22%, ce qui le porte à 9,75 enfants. Les années de veuvage enlèvent encore 1,8 enfant et

nous avons maintenant 7,9 enfants par femme qui se marie. Reste à tenir compte de celles qui ne se marient pas. Si l'on suppose que leur fraction est de 12%, on obtient une descendance moyenne, par femme de tout état matrimonial, égale à 6,9 enfants; si l'on suppose plutôt que 15% restent célibataires, la descendance est de 6,5 enfants.

Nous allons supposer que pendant ces deux siècles, 60% des filles survivaient jusqu'à l'âge moyen de la maternité. Cela nous permet de calculer ce que les démographes appellent le *taux net de reproduction*. C'est tout simplement le rapport entre le nombre de femmes d'une génération-fille au nombre de femmes de la génération-mère. Si ce rapport est égal à deux par exemple, cela signifie que 1 000 mères donnent naissance à un nombre de filles qui, lorsqu'elles donneront naissance elles-mêmes à leurs propres enfants, seront au nombre de 2 000. Que donne notre calcul pour les Québécoises qui ont vécu entre 1608 et 1875? Très exactement 2,04! Il y aurait donc eu doublement à chaque génération, c'est-à-dire à peu près tous les trente ans. C'est à peu près ce qui s'est passé entre 1700 et 1760. Après la cession du Canada à l'Angleterre, cependant, l'accroissement a été un peu plus rapide, sans qu'on sache pourquoi: il y eut doublement à peu près tous les vingt-cinq ans, comme l'avait observé Benjamin Franklin aux États-Unis. Cette accélération peut avoir plusieurs causes: mariages plus précoces, réduction du célibat définitif, réduction de la mortalité, périodes de veuvage moins longues. Mais comme les indicateurs de natalité n'ont presque pas bougé avant 1850 (Henripin et Peron, 1972, 219) il faut plutôt chercher du côté de la mortalité, dont on ne connaît à peu près rien de sûr pendant toute cette période de deux siècles et demi.

Naissances illégitimes et conceptions pré-nuptiales

Nous n'avons pas fait mention des naissances dites illégitimes. Elles comptaient pour bien peu de chose: d'après Cyprien Tanguay, 0,2% vers 1700; il y eut une poussée entre 1740 et 1760: 1,2%, puis une retombée à 0,6% en moyenne, de 1760 à 1850.

Puisque nous parlons d'entorses à la morale établie, on peut ajouter une information sur un phénomène apparenté: les conceptions pré-nuptiales donnant lieu à une naissance après le mariage. Entre 1700 et 1750, environ 10% des premiers-nés ont pu être conçus avant la mariage.

Ajoutons quelques informations sur un autre aspect secondaire de cette natalité généreuse. Elle était fort sensible aux saisons, mais il est plus commode de parler de conceptions. Le mouvement saisonnier des premières conceptions était influencé par celui des mariages. Si l'on ne considère que les autres conceptions, un ample mouvement se dessine: par rapport à la moyenne mensuelle, on observe un creux de l'ordre de 40% en mars; il y a ensuite une remontée énergique qui amène un sommet en juin (35% de surplus par rapport à la moyenne mensuelle). Nous venons de décrire le mouvement saisonnier de la première moitié du 18e siècle. Il a été un peu différent au siècle précédent. Quoi qu'il en soit, la rude nature du pays n'a pas manqué de modeler l'énergie procréatrice des anciens Canadiens.

Effet étonnant des progressions géométriques

C'est grâce à cette procréation vigoureuse et soutenue que la population québécoise française est passée de quelque 70 000 en 1760 à 775 000 vers 1860. Mais c'est au moins tout le Canada (territoire actuel) qu'il faut prendre: on compte 920 000 Canadiens d'origine française en 1860, treize fois la population de 1760, malgré l'émigration déjà bien commencée vers les États-Unis. Un siècle plus tard, en 1960, ils sont 5 400 000, soixante-dix-sept fois plus qu'en 1760.

Simple triomphe des progressions géométriques. Pendant ces deux siècles (1760-1960), la population du monde s'est multipliée par quatre et la population de souche européenne, par sept. Le taux annuel de croissance de la population canadienne-française a été, pendant le premier de ces deux siècles, 2,6% et 1,8% pendant le second. Le taux annuel moyen de croissance de la population du monde pendant ces deux siècles, a été de 0,7%... et cela fait toute la différence entre une multiplication par 77 et un modeste quadruplement!

Il n'y a rien là qui devrait nous étonner aujourd'hui, puisque certains pays du Tiers monde ont atteint 3,5% par an. D'ailleurs, nous l'avons dit, les autres Nord-Américains en ont fait autant que les anciens Canadiens... jusque vers 1870. Après, c'est l'ère contraceptive qui commence. Elle a donné lieu à ce qu'on a appelé la revanche des berceaux.

4

La revanche des berceaux et le triomphe de la contraception (1870-1985)

Vers 1870, les choses commencent à changer. À vrai dire elles avaient déjà un peu changé depuis 1850, car au cours de ces vingt ans, on s'est marié un peu plus tard et peut-être aussi un peu moins, aussi bien en Ontario qu'au Québec. Cette modification a réduit la fécondité de l'ensemble des femmes du Québec de près de 15%. Mais le comportement procréateur des couples, lui, ne s'était pas encore modifié: la «nature» régnait toujours sur ce domaine. Eh! bien, elle a dû composer avec la volonté de certains couples de la maîtriser... avec beaucoup de ménagement au début, surtout au Québec, où la nature, en cette matière, a eu longtemps des appuis pastoraux fort convaincants. Il est intéressant, à cet égard, de comparer l'Ontario au Québec, ce que nous ferons systématiquement pour les divers aspects que nous allons aborder.

Du point de vue des mouvements importants de la fécondité, deux périodes sont à distinguer: a) de 1870 à 1940, c'est la marche lente de la contraception, qui a réduit la fécondité des couples d'un tiers au Québec, des

deux tiers en Ontario; b) depuis 1940, deux bouleversements ont étonné tout le monde: *baby-boom* d'abord, suivi d'un effondrement, inédit dans l'histoire. Signalons que la première période coïncide presque avec l'essentiel de ce qu'on a appelé la «revanche des berceaux»; celle-ci s'est cependant terminée au milieu des années 1960.

La longue marche de la contraception et la revanche des berceaux: 1870-1940

Nous commencerons par examiner la fécondité des mariages; nous verrons ensuite l'effet des variations de la nuptialité et finalement le résultat d'ensemble.

Fécondité des mariages

C'est de loin le facteur le plus important des variations de la fécondité entre 1870 et 1940. Au point de départ, les couples des deux provinces ont des comportements quasi identiques, qui ne s'éloignent pas d'ailleurs de ceux des Huttérites ou des Canadiens des 17e et 18e siècles. On peut chiffrer la «productivité» qui correspond à ce comportement, suivant l'âge de la femme, en utilisant des taux de fécondité: c'est le nombre annuel de naissances provenant de 1 000 femmes mariées d'un âge donné. Voici les valeurs des anciens Canadiens (1700-1750):

Période	Naissances par an pour 1 000 femmes
17 à 30 ans:	500
vers 35 ans:	460
vers 40 ans:	340
vers 45 ans:	90
50 ans:	0

Entre 1871 et 1891, cette fécondité s'est réduite de 11% au Québec et de 27% en Ontario. Après 1891, il y a trente ans de stabilité au Québec, pendant que la fécondité des couples ontariens tombe, en 1921, à la moitié de ce qu'elle était en 1871. De 1921 à 1941, les

deux provinces réduisent leur fécondité de concert, de sorte qu'au début de la dernière guerre, les couples québécois avaient renoncé au tiers de leur force procréatrice d'antan; les couples ontariens en avaient sacrifié les deux tiers. C'était le résultat de l'expansion des pratiques contraceptives.

On ne peut manquer d'être frappé par la différence entre les deux provinces: le surplus relatif du Québec est de 25% vingt ans après le début de l'ère contraceptive; il est allé en croissant jusqu'en 1941 (70%), après quoi il se réduit et disparaît vers 1970. Voilà une illustration de ce qu'on a appelé «la revanche des berceaux». On peut ne pas aimer l'appellation, d'ailleurs assez fallacieuse, mais on ne saurait contester l'existence de ce qu'elle évoque: un surplus de fécondité s'étendant sur près d'un siècle, dont une bonne moitié avec une ampleur de 40 à 70%, ça n'est pas une tromperie d'historien en mal de trouver des émotions. Nous la retrouverons, d'ailleurs, cette surfécondité, sous d'autres formes, à l'intérieur du Québec même.

Notons bien cependant que ce détachement du comportement procréateur des Québécois par rapport au reste du Canada n'a commencé qu'au dernier quart du dernier siècle, au moment précisément où les couples du monde occidental commençaient à quitter le régime «naturel». Les couples québécois ont commencé à le faire, semble-t-il, en même temps, mais avec beaucoup moins d'ardeur que la plupart des autres.

Nuptialité

Comparée à la fécondité légitime, la nuptialité a beaucoup moins varié. Dans les deux provinces, elle était, comme la fécondité des couples, à peu près identique au point de départ, en 1871. Au Québec, elle reste presque immuable pendant cinquante ans; celle de l'Ontario est plus sensible à la conjoncture économique et l'on observe une baisse de 12% en 1891. Les deux provinces retrouvent leur niveau initial en 1921. Notons en passant

que ce que nous mesurons ici, c'est l'évolution dans le temps de la proportion des femmes mariées entre quinze et cinquante ans, telle qu'elle a été observée aux recensements; chaque observation reflète donc ce qui s'est passé au cours des années précédentes. La crise des années 1930 nous réserve une surprise: l'Ontario ne réduit pas sa nuptialité, car c'est surtout par la contraception que les couples s'adaptent aux difficultés: la fécondité des mariages ontariens baisse de 20% entre 1931 et 1941. Les Québécois, eux, réduisent encore un peu plus une nuptialité déjà faible en 1931, si bien qu'en 1941, elle est de 20% inférieure à celle de l'Ontario. La reprise de l'après-guerre a rétabli la nuptialité au-dessus de ce qu'elle a été entre 1871 et 1921, mais elle laisse le Québec loin de l'Ontario, à cet égard. En fait, dès 1931, le Québec est probablement devenu la province du Canada où l'on se marie le moins ou le plus tardivement.

Nous avons ignoré jusqu'ici la fécondité hors mariage (appelée aussi illégitime). Avant la dernière guerre, elle est peu importante: en 1939, 3,4% des naissances du Québec sont hors mariage, la plus faible proportion parmi les provinces (au Canada: 4,0%). Les deux facteurs dominants de la fécondité restent donc la nuptialité et la fécondité des mariages. Associés à la fécondité hors mariage, ils composent l'ensemble des facteurs qui font varier la fécondité. Cet ensemble peut être mesuré par un indicateur classique: l'indice synthétique de fécondité.

Indice synthétique de fécondité

En principe, cet indicateur donne, pour une population donnée, le nombre moyen d'enfants auxquels les femmes donnent naissance au cours de leur vie. C'est donc tout à fait l'équivalent de ce que nous avons déjà appelé la descendance finale. Il peut cependant être trompeur à cause de la façon artificielle dont ses composantes sont assemblées. Nous reviendrons un peu plus loin sur les difficultés d'interprétation de cet indice.

Pour ce qui concerne la période que nous examinons ici (1870-1940), l'*indice synthétique de fécondité* ne pose pas beaucoup de problèmes d'interprétation. On en trouvera la valeur, pour le Québec et l'Ontario au tableau 4.1. On retrouvera là, sous une forme un peu différente, la revanche des berceaux. Elle est un peu atténuée, parce que l'Ontario compense par une plus forte nuptialité la faible fécondité de ses couples. Compte tenu de ce phénomène, la fin de la supériorité de la fécondité québécoise survient plus tôt: elle est terminée en 1961 par rapport à l'Ontario, en 1959 par rapport au reste du Canada. Mais nous empiétons sur une autre période, beaucoup plus bousculée et pleine de surprises: entre 1940 et maintenant, on a assisté, dans le monde industriel, à une flambée de naissances (le *baby-boom*), suivie d'un effondrement.

TABLEAU 4.1

Indice synthétique de fécondité*, Ontario et Québec pour certaines années 1851 à 1986

Années	Ontario	Québec	Qué./Ont.
1851	7,22 enfants	6,84 enfants	0,95
1871	6,77 enfants	6,41 enfants	0,95
1891	4,03 enfants	5,59 enfants	1,39
1911	3,66 enfants	5,44 enfants	1,49
1921	3,22 enfants	5,29 enfants	1,64
1931	2,65 enfants	4,00 enfants	1,51
1937	2,16 enfants	3,27 enfants	1,51
1941	2,40 enfants	3,39 enfants	1,41
1951	3,22 enfants	3,78 enfants	1,18
1961	3,74 enfants	3,70 enfants	0,99
1971	2,22 enfants	1,88 enfant	0,85
1981	1,63 enfant	1,61 enfant	0,99
1986	1,68 enfant	1,43 enfant	0,85

* Nombre d'enfants nés vivants par femme.

De 1940 à 1988: un emballement suivi d'une forte dépression

La reprise économique qui a accompagné la dernière guerre mondiale et la prospérité qui a suivi, ont donné lieu d'abord à une récupération des naissances différées lors de la crise précédente: non seulement les couples ont essayé de rattraper le temps et les enfants perdus, mais beaucoup de jeunes adultes, dont l'union avait été repoussée, ont pu se marier. Cette récupération des mariages et des naissances a été l'affaire de quelques années et c'était chose faite probablement vers 1950. Vers 1940, donc, le baby-boom surgissait sans crier gare. Il dura à peu près vingt-cinq ans. Comme il a été plus vigoureux dans le reste du Canada qu'au Québec, les autres couples canadiens ont fini par rejoindre le niveau de fécondité du Québec, très exactement en 1959, le sommet du baby-boom. Ce dernier perdit rapidement de sa vigueur: il était terminé vers 1965 et fut suivi immédiatement d'une chute extrêmement rapide jusqu'en 1971, plus lente dans la suite. Voici les valeurs charnières:

	Creux de la crise	Sommet du baby-boom	1986
Québec	1939: 3,2 enfants	1957: 4,0 enfants	1,4 enfant
Reste du Canada	1937: 2,5 enfants	1960: 3,9 enfants	1,7 enfant

Entre le creux de la crise et le sommet du baby-boom, l'augmentation est de 25% pour le Québec et de 56% pour le reste du Canada. La chute qui suit, à partir d'un niveau presque identique, est respectivement de 65 et 56%.

Depuis 1970 au Québec et depuis 1973 dans le reste du Canada, l'indice synthétique de fécondité est inférieur au nombre d'enfants par femme qui assure qu'une génération est au moins pleinement remplacée par celle à laquelle elle donne naissance. Ce nombre est

de 2,1 enfants par femme [1]; en 1986, l'indice du Québec présente un «déficit» de 33%; celui du reste du Canada est de 20%.

Nous allons analyser quelque peu cette flambée de 1945-1965 et l'effondrement qui a suivi, en restant pour le moment dans le domaine des phénomènes strictement démographiques. Des explications plus éloignées et plus significatives font l'objet du chapitre 6.

Le baby-boom

Partons de 1940. L'indice synthétique de fécondité est alors de 3,4 enfants au Québec. Par rapport à ce niveau, un surplus se forme progressivement: il est de l'ordre de 10% en 1945, 15% en 1950, 17% entre 1953 et 1959; ensuite il se résorbe rapidement et il est presque disparu en 1965. À quoi est due cette flambée? Pour le comprendre, il faut faire la part de deux groupes de phénomènes, qu'il importe de distinguer clairement.

Il y a d'abord des modifications fondamentales du comportement des générations qui se succèdent. Deux phénomènes peuvent se produire: on se marie davantage ou les couples mariés ont plus d'enfants. Au Québec, ces mouvements de fond ont été peu importants: la fraction des femmes qui se sont mariées a un peu augmenté, mais la descendance des couples est restée à peu près stable. Au total, cela n'a produit qu'une hausse de 5 à 6% entre les générations de 1910-1913 et celles de 1918-1924. Dans l'ensemble du Canada, la hausse correspondante fut de près de 20%.

1. D'où vient ce 2,1 enfants? Chaque femme doit être remplacée par une fille. Or, la nature veut que pour une fille qui naît, on compte 1,05 garçon. Cela fait donc 2,05 enfants qui naissent. Par ailleurs, cette fille doit survivre jusqu'à l'âge de la maternité. Elles ne le font pas toutes et pour tenir compte de cette mortalité, on doit ajouter 0,03 fille. Cela fait en tout 2,1 enfants.

Ce qui a joué davantage, au Québec du moins, c'est ce que les démographes appellent les *modifications de calendrier*: on se marie de plus en plus jeune et, après le mariage, on réduit l'espacement des naissances. Ces phénomènes ont eu cours pendant toute la durée du baby-boom: jusque vers 1965 pour l'avancement de l'âge au mariage et jusqu'en 1955 probablement pour le raccourcissement des intervalles entre le mariage et les naissances.

Apogée et fin du baby-boom

Ces facteurs de calendrier ont dominé jusque vers 1965. Mais bien avant, vers 1955, le phénomène de fond (la descendance des générations qui produisaient les naissances de l'époque) jouait à la baisse. Le baby-boom a atteint son apogée, au Québec, pendant les années 1954-1959. Après cette période, la chute fut rapide: le calendrier commençait à se stabiliser et l'on peut estimer qu'il a cessé de se raccourcir vers 1966 ou 1968. C'était la fin du baby-boom. Mais le freinage du mouvement de fond, commencé dès 1955, allait entraîner tout le reste dans le gouffre que nous connaissons maintenant.

Il est temps de présenter clairement, par une figure, la différence entre la descendance finale et les apparences instantanées de cette descendance (l'indice synthétique).

Figure 1

Indice synthétique de fécondité (1935-1986) et descendance finale des générations 1907 à 1958, Québec

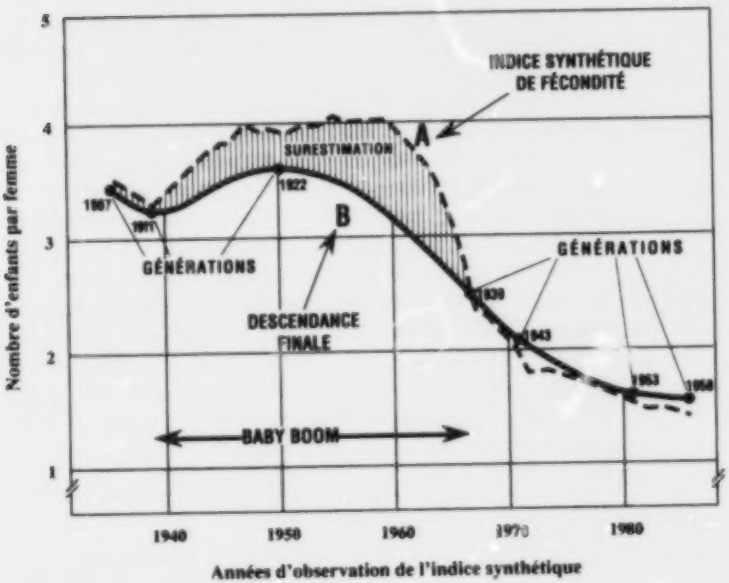

Mouvement de fond et apparences

En démographie, il existe deux mesures différentes pour décrire ces deux «visions» de la réalité: la *descendance finale* pour le mouvement de fond, c'est-à-dire le nombre d'enfants que mettent au monde des femmes d'une génération donnée et l'*indice synthétique de fécondité*, appelé aussi *indice conjoncturel de fécondité*, qui mesure l'image qui apparaît, chaque année, compte tenu des modifications du «calendrier» d'une génération à l'autre. Les deux mesures tendent à exprimer la même réalité: le nombre moyen d'enfants par femme. La seconde est construite de façon un peu artificielle et est souvent trompeuse.

Ces deux mesures sont représentées sur la figure 1: la courbe A décrit l'évolution de l'indice synthétique entre les années 1935 et 1986; la courbe B représente la descendance finale des générations nées entre 1907 et 1958. Dans ce genre de graphique, la descendance d'une génération née au cours d'une année donnée est comparée à l'indice synthétique calculé pour l'année qui correspond à l'âge moyen à la maternité des membres de la génération (28 ans). Par exemple, la descendance de la génération née en 1922 sera placée en 1950, sur l'échelle des années qui servent à repérer les valeurs de l'indice synthétique. Mais il n'est pas nécessaire que le lecteur calcule tout cela, l'important étant de constater la différence entre les deux courbes. Ces dernières ont été légèrement «lissées»: pour des fins de clarté, nous les avons débarrassées des petites variations qui n'ont pas d'intérêt ici.

On remarque:

1. Que l'augmentation de la descendance finale (courbe B), entre la génération née en 1911 et celle de 1922 n'est que d'un peu plus de 0,3 enfant (de 3,25 à 3,60 enfants).

2. Le surplus important que donne *en apparence*, entre 1940 et 1966, l'indice synthétique. Au sommet du baby-boom, le nombre d'enfants apparent est de 4,0 alors qu'en fait, il n'a jamais dépassé 3,6 pour aucune des générations en cause.

3. La baisse de la descendance finale commence à peu près avec les générations 1924-1925. Vers la fin du baby-boom, ves 1967, les deux mesures sont égales: 2,5 enfants (génération 1939).

4. L'indice synthétique et la descendance varient, à quelques années près, dans le même sens, mais le premier amplifie les mouvements. Cette amplification est de l'ordre de 10% entre 1945 et 1952, atteint 20% entre 1956 et 1960, diminue à 15% en 1965 et s'annule en 1967.

Au-delà de 1967, c'est l'effondrement: la baisse de la descendance se poursuit et l'indice amplifie un peu cette baisse. C'est qu'à partir de 1967, la précocité de plus en plus grande des naissances a cessé. Sans période de répit, le calendrier s'est tout de suite mis à s'allonger: les naissances sont devenues un peu plus tardives.

L'effondrement récent

La dernière génération qui a mis au monde les 2,1 enfants nécessaires à son remplacement est celle de 1943. Par la suite, la chute s'est poursuivie mais de façon moins abrupte. La dernière génération pour laquelle on puisse estimer la descendance finale est celle de 1953. Elle n'avait que 33 ans lorsqu'on a observé ses derniers-nés (en 1986) et il y a une petite part d'estimation dans la valeur de 1,6 enfant qu'on peut attribuer à sa descendance finale. Pour les plus jeunes, on court le risque de se tromper. Faisons un pari: en suivant l'allure des tendances récentes et en utilisant les résultats de l'analyse de Madeleine Rochon, démographe au ministère des Affaires sociales, on obtient, pour la génération née en 1958, une descendance finale de 1,5 enfant. C'est 30% de moins que le seuil de 2,1 enfants. L'estimation de 1,5 enfant est imprécise, mais il serait étonnant que la réalité future ne se place pas entre 1,4 et 1,6 enfant. Arrêtons-nous à la génération de 1958 car au-delà, on se rapprocherait de la lecture dans une boule de cristal.

Jetons un dernier regard sur ce passé récent. Il ne faut pas remonter à nos arrière-grands-mères pour trouver des descendances confortables. Les jeunes grands-mères d'aujourd'hui, disons les femmes âgées de soixante-trois ans en 1990 (nées en 1927), ont eu en moyenne 3,8 enfants. C'est la descendance de celles qui se sont mariées; l'ensemble des femmes de leur génération ont eu une moyenne de 3,5 enfants. Il suffit d'aller seize générations plus loin, à celle de 1943, pour trouver la dernière qui a eu assez d'enfants pour se remplacer complètement. Ces femmes n'ont pas encore atteint la cinquantaine. Il paraît bien difficile de les considérer

comme appartenant plus au Moyen Âge qu'à notre époque! Certes, il n'est que trop évident que les jeunes adultes d'aujourd'hui vivent dans des conditions bien différentes. En revanche, il nous semble qu'il faut être bien ébloui par les quinze dernières années pour croire qu'il est à peu près «impensable» (c'est le terme employé il y a quatre ans par les onze députés de la *Commission de la culture* de l'Assemblée nationale) de revenir aux 2,1 enfants qui assurent le remplacement des générations.

Ce retour est loin d'être assuré, convenons-en, mais... «impensable»? Quelle assurance! On serait tenté de dire «quel oubli de notre ignorance»! Car nous ne pouvons pas prévoir. Aucun démographe du monde occidental n'a prévu le baby-boom; aucun n'a prévu l'effondrement récent. Pourquoi? Parce que nous ne comprenons pas assez ce qui préside au fait que des femmes et des hommes décident de n'avoir aucun, ou d'avoir un, deux, trois enfants ou même plus.

Nous ne comprenons pas *assez*. Mais nous comprenons tout de même un peu et nous allons, dans les chapitres qui suivent, faire état de ce que nous croyons savoir.

5

Y a-t-il une explication à la baisse séculaire?

Modestie oblige

À la question posée par le titre de ce chapitre, la réponse courte est: non. Mais on est bien aigri ou bien méprisant pour beaucoup de chercheurs fort méritants, si l'on s'arrête là! Il est plus juste de dire qu'il y a *plusieurs* explications, qui satisfont la plupart des esprits raisonnables, mais qui n'ont pas tout à fait le pouvoir d'emporter l'assentiment par la clarté, la rigueur, la simplicité et le caractère impératif de leurs vertus. Cette note négative pourrait se traduire d'une façon très concrète de la façon suivante: tous les pays, aujourd'hui industrialisés, ont subi une baisse importante de leur fécondité et cette baisse, échelonnée sur plusieurs décennies, paraît inéluctable, dans ce sens qu'on n'imagine pas qu'ils puissent recouvrer leur fécondité d'antan. Cependant, si à propos de cette baisse on se demande: quel a été le facteur, la cause, le phénomène déclencheur, il n'y a pas de réponse généralement admise. On peut bien dire, sur le mode marxisant: les rapports de productions ont changé, mais c'est une réponse qui se situe

dans la sphère de la théologie plus que dans celle où œuvrent les chercheurs scientifiques. Ces derniers sont en général modestes: s'il y a un facteur déclenchant, on ne l'a pas encore trouvé.

Contraception ou évolution sociale

Notons en passant que la question est d'importance. Tous ceux qui se sont souciés, depuis quarante ans, de la fécondité exubérante du Tiers monde, ont été plus ou moins hantés par cette question. Nous laissons de côté ici tous les techniciens-apôtres de la diffusion des méthodes contraceptives qui voyaient dans leurs admirables instruments des vertus capables de réduire de moitié la progéniture des Bengali, Tunisiens, Ghanéens, aussi bien que des Indonésiens, Équatoriens ou Salvadoriens. Les non-techniciens, eux, cherchaient les vrais facteurs déclencheurs ailleurs que dans des instruments: émancipation de la femme, instruction, hausse du niveau de vie, apparition de la famille nucléaire, etc. Il eut été éclairant de savoir quel ingrédient avait été déterminant pour les Occidentaux, car on aurait pu penser que les femmes et les hommes du Tiers monde auraient réagi de la même façon que leurs prédécesseurs. Dieu sait si on l'a scruté, ce décollage de la maîtrise de la fécondité survenu à la fin du 19e siècle. L'Europe a été découpée en quelque cinq cents «provinces» par une équipe de démographes américains et européens chevronnés et l'on a fait, pour chacune de ces provinces, quantité de relevés statistiques, afin de découvrir la «recette». Peine perdue.

Mais le Tiers monde n'a pas attendu qu'on élucide le casse-tête occidental pour s'engager sur la voie d'une fécondité plus modérée, plus adaptée à sa nouvelle mortalité. Le mouvement est maintenant bien amorcé presque partout (l'Afrique noire et plusieurs pays musulmans font exception). Mais là non plus, on ne sait pas quel a été le facteur déclenchant.

Cet exercice de modestie étant fait, on peut maintenant ajouter que tout de même, cette véritable révolu-

tion de l'histoire humaine n'est pas entourée d'une obscurité complète. Nous en comprenons l'essentiel, du moins on peut le penser, et cet essentiel, il est commun à tout le monde occidental. On ferait fausse route en cherchant des explications particulières au Québec ou aux Canadiens français. Ceux-ci ont fait comme tout le monde, à peu près à la même époque, mais ils l'ont fait plus lentement, beaucoup plus lentement, jusqu'à une période relativement récente. S'il y a une particularité à l'évolution séculaire de la fécondité québécoise, par rapport à celle de l'Amérique du Nord, c'est fondamentalement une affaire de vitesse. Assez curieusement, d'ailleurs, il en va de même pour l'Amérique du Nord elle-même (États-Unis et Canada) par rapport à l'Europe.

Avant d'entrer dans les détails, il vaut la peine de rapporter ici quelques constatations qui relèvent avant tout de la logique, mais qui n'ont été clairement énoncées qu'il y a à peine quinze ans, par le démographe américain Ansley Coale, le chef de l'équipe qui a arpenté l'Europe et à laquelle nous venons de faire allusion.

Deux onces de logique

Quelles conditions sont nécessaires pour que, dans une société, surgisse le recours à la régulation des naissances? Il ne s'agit pas, ici, de décrire les caractéristiques sociales qui accompagnent *nécessairement* la baisse définitive de la natalité. Nous l'avons vu plus haut, nous ne les connaissons pas. Il s'agit plutôt d'une réalité plus générale et plus fondamentale: d'une espèce de cadre logique dont les éléments sont indispensables. Le démographe américain Coale, dans une communication faite à Liège en 1973, a énoncé les trois conditions nécessaires et suffisantes pour déclencher ce processus:

> — Premièrement, il faut que la culture (la religion, la conception de la nature, les coutumes, etc.) permette de se poser la question du nombre souhaitable d'enfants. Dans plusieurs sociétés traditionnelles, même

aujourd'hui, la question de savoir combien d'enfants on désire n'a aucun sens. Elle n'est pas comprise. C'était probablement le cas des communautés huttérites vivant aux États-Unis au début du siècle, et il y a fort à parier que les Nord-américains ne se la posaient guère avant le milieu du 19e siècle, sauf dans quelques groupes sociaux limités.

— Deuxièmement, en supposant que la question du nombre désiré d'enfants se pose, il faut que la réponse corresponde à un nombre moindre que celui qu'on peut attendre de la nature. Or il y a des conditions de vie pour lesquelles le nombre souhaitable n'est pas moindre que celui qui correspond à la fécondité «naturelle». D'abord, il faut compter avec la mort: avant la fin du 18e siècle, en Europe, les familles perdaient la moitié de leurs enfants avant qu'ils aient atteint l'âge de dix ans et environ 10% entre dix ans et vingt ans. En outre, en milieu agricole non mécanisé, les enfants fournissent une main-d'œuvre fort appréciée. Bref, il peut être fort rationnel de désirer «tous les enfants que le bon Dieu envoie.»

— Enfin, à supposer que la question se pose et que la réponse soit inférieure à ce que donnerait la fécondité naturelle, il faut que les couples aient accès à un moyen *relativement* efficace: contraception ou avortement. Précisons tout de suite que des moyens contraceptifs que nous jugeons aujourd'hui peu efficaces (condoms, *coitus interruptus*, par exemple) ont donné un rendement très enviable, il n'y a pas si longtemps: pendant la crise des années 1930, les couples ontariens ont évité au moins les deux tiers des naissances «naturelles», en utilisant ces moyens aujourd'hui classés de deuxième ou troisième ordre.

Ces trois conditions sont nécessaires et suffisantes. Toutes les sociétés industrialisées les réalisent et ont une faible fécondité. Cependant, l'industrialisation n'est pas nécessaire: on trouve des exemples de milieux ruraux non industrialisés qui remplissent les trois conditions. C'est la deuxième condition qui a attiré le plus l'attention des chercheurs. Ils ont peut-être négligé à tort la première

condition, en prenant pour acquis trop facilement qu'elle existait à peu près toujours. Quant à la troisième, Dieu sait si elle a réussi à lever des armées de propagateurs de techniques contraceptives; mais il semble que lorsque le besoin existe, les couples savent retrouver quelque moyen, plus ou moins efficace, dans l'arsenal de la mémoire collective restée engourdie dans ce domaine parce que peu ou pas utile. Évidemment, les moyens efficaces sont bienvenus.

Revenons à la deuxième condition. Dans ce cadre logique, elle est au singulier. Dans le concret de la vie des sociétés, il s'agit d'un ensemble fort complexe de caractéristiques, mais on arrive à s'en faire une idée. Il est commode de regrouper les éléments les plus significatifs autour de trois pôles: l'évolution du coût des enfants; le changement des mentalités; la transformation de la famille.

Évolution du coût des enfants

Nous nous demandons pourquoi, entre la fin du 19e siècle et le début de la dernière guerre mondiale, le nombre d'enfants par femme est passé, en moyenne, de cinq ou sept enfants à environ deux ou trois dans l'ensemble du monde occidental. Une première explication se présente très naturellement: au cours de ces deux tiers de siècle, les enfants sont devenus de plus en plus coûteux et de moins en moins «profitables», du point de vue de leurs parents. Cette explication peut paraître fort terre à terre et dépourvue de romantisme familial, mais la rejeter équivaut à supposer que les trois ou quatre générations qui ont accompli cette mutation étaient tout à fait irrationnelles ou tout à fait étrangères au souci d'améliorer un niveau de vie qui ne s'éloignait guère, vers 1870, du minimum vital. Or, nos ancêtres immédiats n'étaient pas du tout insensibles au bien-être matériel et ce n'est pas leur faire injure que de supposer qu'ayant un niveau de vie quatre à six fois inférieur au nôtre, ils

aient été amenés à réfléchir sur l'opportunité d'avoir un cinquième, un sixième... ou un onzième enfant.

Main-d'œuvre bon marché

En milieu agricole, il peut être difficile de comparer les avantages et les inconvénients de la venue d'un sixième enfant. Car les coûts ne sont pas comptabilisés ni comptabilisables: un enfant de plus, c'est un léger prélèvement sur les récoltes, quelques habits à fabriquer, un lit à construire. Mais c'est aussi, assez rapidement, un travailleur de plus. Considérant l'ensemble des années qu'un enfant passait dans sa famille, le nombre d'années de pure consommation devait être compensé par les quelque douze ans de production en excédent de la consommation.

À mesure que la société s'est industrialisée, beaucoup de choses, directement liées à ce calcul des coûts et avantages, ont changé, du moins pour une fraction de plus en plus importante des familles, celles qui sont passées à la ville:

— En ville, la nourriture, le logement, le vêtement, se comptabilisent. Le revenu des salariés ne s'adapte pas comme la production des champs et le travail domestique. Ce que coûte un enfant, cela se compte en sous et en dollars et cela est à déduire d'un salaire dont on n'est plus maître.

— Une partie croissante de la population active dut recevoir une instruction de plus en plus longue. Cet allongement de la scolarité joue doublement: il entraîne quelques coûts supplémentaires et surtout, il réduit le nombre des années pendant lesquelles l'enfant peut contribuer au revenu familial. Quelques années de plus à l'école et le «rendement» de l'enfant supplémentaire devient négatif.

— La ville offre des biens, des distractions, des modes de vie dont les agriculteurs restaient assez éloignés et qui constituent des dépenses supplémentaires. Les besoins s'accroissent, même chez les urbains pauvres. Ce n'est que plus tard que ces mêmes besoins finiront pas pénétrer chez les ruraux.

Résumons: avec l'urbanisation, les enfants coûtent plus cher, rapportent moins à leur famille (ou moins longtemps), alors que les besoins s'accroissent et que tout cela se comptabilise.

Influence de l'habitat

Bien entendu, les conditions variaient d'une famille à l'autre; elles variaient aussi suivant la dimension des villes, la condition sociale, l'instruction, la religion, la langue. L'explication «matérialiste» qui vient d'être évoquée n'est pas la seule; des facteurs de nature différente ont joué un rôle et nous y viendrons. Pour l'instant, on peut tenter une vérification: pour que l'explication suggérée contienne une part de vérité, la descendance des couples doit diminuer lorsqu'on passe de la campagne vers des villes de plus en plus grandes. C'est bien ce que montre le tableau 5.1. On y trouve une information simple, concrète et significative, en matière de procréation: le nombre d'enfants mis au monde, en moyenne, par les femmes non célibataires de diverses générations. C'est en somme la descendance finale des femmes qui se sont mariées au moins une fois dans leur vie. Cette information vient de divers recensements faits par Statistique Canada entre 1941 et 1981.

De façon très systématique, la fécondité se réduit lorsqu'on passe du milieu agricole à la ville. La définition des types d'habitat est celle des recensements canadiens. Il faut noter en particulier que l'habitat urbain y est défini de façon très large, puisqu'il comprend les villages. Le lecteur prendra garde aussi que pour les trois derniers groupes de générations, surtout le dernier, la descendance des femmes n'est pas complétée: les femmes nées en 1941-1946 étaient âgées de 35 à 40 lorsqu'elles ont été interrogées à l'occasion du recensement de 1981.

TABLEAU 5.1

Nombre d'enfants nés vivants par femme non célibataire, pour divers groupes de générations québécoises, suivant l'habitat au moment du recensement

Générations (années de naissance des femmes)	Habitat				
				Région métropolitaine	
	Rural agricole	Rural non agricole	Urbain	Montréal	Québec
Avant 1876[1]	7,2	—	6,0	—	—
Avant 1896[2]	7,7	6,8	5,0	4,2	6,2
1896-1901	7,8	6,2	4,3	3,4	5,0
1901-1906	7,5	5,7	3,8	3,0	4,6
1906-1911	7,2	5,2	3,4	2,7	3,9
1911-1916	7,0	5,2	3,2	2,6	3,7
1916-1921	6,6	5,4	3,4	2,8	3,8[4]
1921-1926	5,9	5,2	3,5	2,9[3]	—
1926-1931	5,6	4,8	3,3	2,9[4]	—
1931-1936[3]	4,7[3]	4,1[3]	3,1[3]	2,7[5]	—
1936-1941[4]	3,8[4]	3,2[4]	2,6[4]	—	—
1941-1946[5]	3,1[5]	2,5[5]	2,1[5]	—	—

1. Peu sont nées avant 1860;
2. Peu sont nées avant 1880;
3. Âgées de 45 à 50 ans lorsque l'information a été collectée;
4. Âgées de 40 à 45 ans lorsque l'information a été collectée;
5. Âgées de 35 à 40 ans lorsque l'information a été collectée.

La fidélité à la nature

Signalons d'abord un fait tout à fait exceptionnel: en milieu agricole (il s'agit de familles qui vivent sur une ferme), la fécondité des femmes mariées est restée voisine de la fécondité naturelle jusqu'aux générations nées vers 1905. Elle est même restée au-dessus de sept enfants jusqu'aux générations nées entre 1911 et 1916. Ces dernières ont eu leurs enfants entre 1936 et 1956 et il semble que ni la crise économique des années 1930, ni la guerre qui a suivi, n'ont réussi à affecter leur descendance de façon appréciable. Le recensement de 1961 permet de distinguer, permi les femmes vivant en milieu agricole dans l'ensemble du Canada, celles qui sont de langue maternelle française. Elles ont fait encore

un peu mieux et voici la comparaison, pour quelques générations, des Françaises et des Anglaises (Canada, milieu agricole):

Générations	Langue maternelle	
	Anglais	Français
Avant 1896	4,1	8,0
1896-1901	3,6	8,0
1901-1906	3,4	7,6
1906-1911	3,4	7,3
1911-1916	3,4	7,0
1916-1921	3,5	6,7

Il semble vraiment que les Canadiens français, québécois ou autres, ont manifesté une fidélité à la nature peu commune, en matière de procréation.

Par rapport à ce comportement, les familles urbaines se sont détachées, dès les générations nées entre 1860 et 1896 et même avant. La sous-fécondité des «citadines» (qui comprennent les villageoises), par rapport aux «fermières», a été de 40 à 55% pour les femmes nées entre 1860 et 1931, le maximum ayant été réalisé par les générations 1911-1916. Il s'agit des générations les moins fécondes, si l'on excepte les plus récentes, celles qui ont été le plus affectées par la crise des années 1930. Dans la suite, l'écart se réduit à 30% environ.

Montréal a évidemment une fécondité plus faible que celle de l'ensemble des villes et villages, mais assez curieusement, les femmes de la région métropolitaine de Québec ont été plus fécondes que ces dernières. Cependant, même Montréal présente une fécondité bien plus élevée que celle de Toronto, l'excédent par rapport à cette dernière étant de plus de 50% pour les femmes nées entre 1880 et 1896, puis s'abaissant à 20% environ pour les générations 1906-1921.

Mais il ne faut pas perdre de vue le but principal de notre analyse: montrer que l'urbanisation du dernier siècle a entraîné une réduction de la fécondité des familles. Rappelons que dans l'ensemble du Québec, les «urbains» des villes et villages représentaient 23% de la population en 1871 et 63% en 1941. Les pourcentages sont à peu près les mêmes en Ontario. Il est indubitable que l'une des explications principales de l'effet de l'urbanisation réside dans l'accroissement du coût net des enfants.

Mais ce n'est là qu'un aspect de la vie des villes. Avec les villes, une mentalité urbaine s'est développée, qui a d'ailleurs envahi tous les milieux.

Le changement des mentalités

Nous n'allons pas aborder directement la description de cette mentalité nouvelle qui a accompagné l'urbanisation et l'industrialisation. Nous nous contenterons de montrer que la fécondité est sensible à l'un des principaux véhicules de cette mentalité: l'instruction. Mais il faut, à propos des Québécois, faire mention de deux contrepoids longtemps efficaces: la religion catholique surtout, la culture canadienne-française aussi.

On peut imaginer une conception de l'enseignement qui laisse indemne l'ordre des valeurs, les croyances, les sentiments, les sensibilités, les aspirations, etc. En fait, l'instruction modifie tout cela et le Québec n'a pas échappé à cette règle, malgré l'énergie déployée par les pouvoirs en place pour en atténuer les effets sécularisants, libérateurs, a-familiaux, technicisants, individualisants, etc.

Effet de l'instruction

Comparons les descendances des Québécoises non célibataires de plusieurs générations, pour trois niveaux d'instruction: élémentaire, secondaire et universitaire. Jusqu'aux générations 1901-1906, il y a une différence

du simple au double entre les niveaux universitaire et élémentaire. La fécondité supplémentaire des femmes de niveau élémentaire s'atténue ensuite et représente environ 50% de la descendance des femmes qui ont fréquenté l'université, pour les générations 1921-1936.

On trouve des différences analogues, un peu moins fortes cependant, dans l'ensemble du Canada. À instruction égale, les Canadiennes ont une descendance passablement plus faible que celle des Québécoises, les différences étant plus marquées pour les générations anciennes et pour l'instruction élémentaire.

Une constante commence à apparaître: lorsqu'un caractère est favorable à la fécondité (vivre sur une ferme, avoir peu d'instruction, par exemple), l'effet du caractère est plus accentué au Québec ou chez les francophones que chez les autres Canadiens. En d'autres termes, les caractères qui sont liés à une résistance au changement (ici à la baisse de la fécondité) sont plus efficaces au Québec et chez les Canadiens français que chez les autres Canadiens. Disons les choses carrément: l'association des deux qualités, *catholique* et *canadien-français*, a été un puissant frein à la réduction de la fécondité.

Effet de la religion et de la langue

Voyons d'abord les différences de descendance suivant la langue maternelle et la religion. Les différences entre catholiques et protestants sont un peu plus grandes que celles entre Français et Anglais. Elles sont surtout assez impressionnantes, les niveaux variant du simple au double jusqu'aux générations nées autour de 1910. Pour les générations postérieures, elles s'atténuent et finissent par disparaître, du moins entre langues. Il ne faut pas s'étonner de la similitude de ces différences entre langues et religions, puisque ces deux caractéristiques se chevauchent dans une large mesure: presque tous les Français sont catholiques. Et il y a bien d'autres chevauchements: les anglophones et les protestants du

Québec sont plus instruits, plus urbains, plus riches que les francophones ou les catholiques.

D'autres éléments plus subtils se mêlent à cette évolution: hommes et femmes s'aperçoivent qu'ils maîtrisent de plus en plus les conditions de leur vie, que tout n'est pas déterminé à la naissance. Chez plusieurs, cette constatation stimule l'ambition personnelle, le désir d'améliorer son sort, mais surtout, de faire en sorte que le sort de ses enfants soit meilleur que le sien propre. Tout cela incite à la modération en matière de procréation. Ajoutons encore que, probablement à partir de la fin du 19e siècle, la mortalité des jeunes enfants a diminué de façon sensible et qu'il n'était plus nécessaire de mettre au monde six ou sept enfants pour en conduire trois à l'âge adulte.

Cette évolution s'est faite progressivement, certains y ont été sensibles plus que d'autres, les uns plus précocement. Si l'on pense au Québec ou au Canada français en particulier, on peut sans risque affirmer que les transformations évoquées plus haut ont pénétré plus lentement qu'ailleurs en Amérique du Nord.

L'institution familiale

C'est à dessein que nous employons le mot «institution». Nous voulons évoquer par là que la vie familiale obéissait à des normes bien ancrées, respectées de façon générale; que ces normes prescrivaient efficacement ce qui pouvait ou ne pouvait pas se faire; qu'elles donnaient à chaque membre un rôle, des obligations, des droits. Or, pendant la période qui nous occupe, l'institution familiale a changé, surtout dans les villes. Car tout se tient: habitat nouveau, métiers nouveaux, instruction plus poussée, gagne-pain hors du cadre familial, diversité des modes de vie, des distractions, tout cela ne pouvait laisser intacte l'institution familiale.

Comment schématiser cette modification du point de vue de la fécondité? Nous nous inspirerons pour cela de l'exposé qu'en a fait le démographe australien John Caldwell (1978). À l'aube de la période industrielle, la majorité des femmes urbaines étaient confinées à la production domestique, d'ailleurs fort absorbante. Tradition, lois, autorités religieuses, se conjugaient pour accentuer leur soumission et la faiblesse économique où les mettait leur rôle dans le cadre familial. Avec les progrès de l'industrie, une fraction croissante des produits domestiques tombent dans la catégorie des biens échangés sur les marchés. En même temps, ces nouvelles productions offrent des emplois aux femmes et l'on peut penser que le revenu ainsi gagné leur donne un début de pouvoir. D'autre part, les progrès de l'instruction contribuent à leur émancipation, de sorte que de plus en plus de femmes sont à même de faire prévaloir leurs choix, notamment en matière de nombre d'enfants.

Faiblesse économique des mères au foyer

Il est évident que le travail à l'extérieur des femmes mariées ne constituait pas le seul élément de leur émancipation et encore moins des modifications de l'institution familiale. C'est un élément qui a d'ailleurs eu une faible portée, car jusqu'en 1940, moins de 5% des femmes mariées ont fait partie de la population active au Canada et ce devait être encore moins au Québec. L'instruction et la réduction des contraintes sociales dans les villes ont dû jouer un rôle plus important, du moins avant la dernière guerre. Plus tardivement est venue l'émancipation juridique et religieuse. Très tardivement en fait, car au Québec en particulier, les pouvoirs ont résisté longtemps et puissamment à la libération des femmes de la tutelle de leur mari et des directives morales qui fusaient généreusement de la chaire, des confessionnaux et des lettres pastorales.

La résistance des pouvoirs

Pendant la période qui nous intéresse (disons de 1870 à 1940) la culture canadienne-française a été une conservatrice diligente des valeurs, des idées, des coutumes et de la morale du monde rural du 19e siècle. Toutes les sociétés sont conservatrices, sans quoi elles ne survivraient pas. La société canadienne-française l'a été plus que les autres d'Amérique du Nord.

Il faut dire que des autorités puissantes y veillaient: l'autorité civile d'abord, mais plus efficacement encore la hiérarchie catholique. Nous nous contenterons ici de donner quelques exemples de ce conservatisme zélé. On verra en particulier que l'émancipation de la majorité des femmes, malgré le travail de pionnières admirables, s'est faite bien tardivement.

Les lois

Les lois, d'abord, — à la suite de saint Paul il est vrai — ont asservi les femmes mariées à leur mari jusqu'aux années 1960. C'est en 1964 seulement que les femmes mariées ont acquis, au Québec, la capacité juridique des autres adultes. D'autre part, le régime matrimonial de droit (automatique s'il n'y avait pas de contrat de mariage) a été la communauté de biens jusqu'en 1969. Ce régime a, pour l'épouse, des mérites incontestables après la mort de son mari, mais pendant la vie conjugale, il asservit la femme au pouvoir de son conjoint.

Rappelons encore que le droit de vote n'a été acquis par les femmes du Québec qu'en 1940, vingt-quatre ans après la province pionnière, le Manitoba, et quinze ans après Terre-Neuve (la dernière avant le Québec). Que les femmes n'ont été admises au Collège des médecins qu'en 1930 et à la Chambre des notaires qu'en 1955, quelque cinquante ans plus tard qu'en Ontario.

Dans bien des domaines, l'État s'est dérobé devant ses responsabilités en transférant aux Églises, à l'Église catholique en particulier, des pouvoirs qu'ailleurs il assu-

mait... avec les risques et périls que courent les gouvernements qui ne sont pas protégés, eux, par l'autorité divine.

Dans le domaine sur lequel on peut dire qu'elle a, en quelque sorte exercé un pouvoir indu, celui de l'enseignement, la hiérarchie catholique a accompli des choses admirables et bénéfiques. Rôle de suppléance peut-être presque nécessaire. Il n'empêche que l'éducation des filles était orientée par une conception traditionnelle et presque exclusivement familiale de leur rôle, dans le cadre d'une soumission à leur mari et maître.

L'instruction des femmes était souvent mal vue, ou du moins jugée beaucoup moins utile que celle des garçons. Et encore, essayait-on de la limiter à ce qui pouvait contribuer à la formation de la mère-épouse idéale. N'oublions pas que les collèges classiques féminins n'ont pas eu droit aux subventions des collèges masculins avant 1960.

La hiérarchie catholique

La hiérarchie catholique ne disposait pas que de son pouvoir de gérance des établissements et des programmes d'enseignement; elle avait d'autres moyens encore plus directs et plus puissants: les sermons et le confessionnal. Elle exerçait ainsi une maîtrise redoutable d'abord sur les idées, sur la conception du monde, mais plus particulièrement sur la famille, le rôle de chacun, le nombre d'enfants souhaitable et les moyens qu'on pouvait prendre (et surtout ceux qu'on ne pouvait pas prendre!) pour en limiter le nombre.

Qui peut résister à la menace de l'enfer? Aussi étonnant que cela puisse paraître aujourd'hui, c'est bien cela qui attendait les coupables de fautes mortelles et ne pas se conformer aux préceptes de l'Église en matière de procréation en était une. Ces préceptes avaient deux volets: d'une part, il fallait des raisons sérieuses pour limiter délibérément le nombre des enfants (ce volet est souvent oublié, probablement parce que ces raisons sé-

rieuses étaient sujettes à interprétation); d'autre part, à supposer que l'objectif fût justifié, les couples ne pouvaient employer que des moyens qui n'allaient pas contre la nature. En pratique, cela voulait dire l'abstinence (complète ou périodique).

L'enfer à la rescousse

Ces préceptes n'étaient pas présentés comme de pures contraintes dont les fidèles étaient victimes. Ils se rattachaient à une valorisation de la famille nombreuse à laquelle on prêtait toutes sortes de vertus: c'est Dieu qui avait doté les hommes et les femmes du pouvoir de procréer et si beaucoup d'enfants en découlaient, c'est que Dieu le voulait ainsi. En prime, on ne manquait pas de faire remarquer que les évêques et les missionnaires venaient surtout de familles nombreuses, ce qui était bien le signe que celles-ci étaient bénies. Et puis enfin, si l'on n'était pas convaincu, Satan attendait les esprits revêches en enfer. Et ce dernier n'était pas une vague idée dont on pouvait à la rigueur s'accommoder: le prédicateur du Carême donnait annuellement une description parfois fort précise, toujours éloquente, des souffrances qui attendaient pour l'éternité ceux qui mourraient «en état de péché mortel». La nature du feu pouvait rester un peu vague, mais l'éternité de la souffrance, elle, était fortement établie: quel Canadien français catholique de plus de cinquante ans n'a pas entendu parler de ce rocher qu'un oiseau vient frôler de son aile, tous les 1000 ans? Quand le rocher sera usé ...!

Cette doctrine avait encore cours dans les années 1950 à peu près partout au Québec et sans doute dans les années 1960 dans bien des paroisses. Une anecdote rendra peut-être ce compte-rendu plus crédible. Au début des années soixante, un professeur belge réputé fut invité à l'Université de Montréal. Il était catholique pratiquant, père de huit enfants. Étant allé faire ses Pâques, le confesseur lui demanda tout de go si, en matière de procréation, il n'avait rien à se reprocher. Avec une

belle assurance, il fait état de sa nombreuse progéniture et s'entend rétorquer: «Neuf, c'est pas trop!»

Doit-on s'étonner tellement de pareille attitude du clergé catholique? Peut-être pour ce qui est du style. Mais pour le fond, il n'y a rien là que de très ordinaire, chez les chrétiens, sauf un décalage temporel d'un demi-siècle pour les catholiques. Jusqu'à la fin du siècle dernier, les confessions protestantes ont elles aussi entretenu le culte de la famille nombreuse et proscrit les méthodes contraceptives «contre nature». Il est vrai que l'enfer et le confessionnal faisaient défaut.

Bref, s'il y a une chose qui est claire à propos de la diffusion de la contraception, c'est qu'elle s'est faite contre les pouvoirs établis, civils et religieux. Il en fut ainsi en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis; d'ailleurs, les propagandistes britanniques et américains du «birth control» s'en sont rendu compte au prix de leur liberté.

La résistance des pouvoirs fut tenace, mais le bon sens l'emporta. Au Québec ce bon sens a mis un peu plus de temps qu'ailleurs à triompher.

6

Sursaut d'après-guerre et effondrement

Au début des années 1940, les démographes les plus sérieux du monde s'attendaient à la poursuite de la baisse séculaire de la fécondité. Ils en déduisaient d'ailleurs des perspectives de réduction lente et indéfinie de la population des pays occidentaux.

Rappel des faits

On a d'abord pensé que la reprise de la natalité, commencée en 1938-1939 au Canada et au Québec, traduisait simplement la récupération des naissances différées pendant la crise; en 1946, il y eut une forte pointe au Canada, conséquence du retour des combattants un an auparavant. Cette pointe fut beaucoup moins marquée au Québec, puisque les combattants y ont été plus rares que dans le reste du pays.

Baby-boom

Mais la natalité continuait à monter et l'on a assisté pendant vingt ans à une production de bébés tout à fait imprévue. Rappelons que cette poussée de vie a

été constituée de deux éléments de nature assez différente: d'une part, les femmes et les hommes qui arrivaient, au cours de ces années, aux âges de la procréation la plus intense (disons entre 20 et 35 ans), ont eu un peu plus d'enfants que leurs prédécesseurs; d'autre part, une accumulation supplémentaire s'est ajoutée du fait que ces générations successives ont eu leurs enfants de plus en plus jeunes.

Pendant cette période, le Québec achevait sa «revanche des berceaux». Peu à peu, sa fécondité se rapprochait de celles du Canada et des États-Unis. Ce mouvement négatif temporisait donc le regain général, de sorte que la descendance finale (le nombre d'enfants nés de chaque génération) n'a guère augmenté.

Effondrement

Au début des années 1960, arrivèrent à l'âge de la procréation des générations qui eurent un peu moins d'enfants que les générations précédentes. Quelques années plus tard, vers 1967, le «calendrier des naissances» a cessé de se raccourcir et a commencé à s'allonger: l'âge moyen des femmes au mariage ne s'étant guère encore modifié, il est probable que les intervalles entre les naissances se sont allongés.

Encore une fois, le mouvement de fond et le mouvement de calendrier produisaient des effets de même sens, mais dans une direction opposée à celle du «baby-boom». Cette concomitance est fréquente. Au Québec comme ailleurs, c'est le mouvement de fond qui l'emporte, et de loin: entre la génération de femmes nées en 1931 et celle de 1958, la descendance finale a chuté de 55%: de 3,3 à 1,5 enfant (le dernier nombre est une estimation qui ne saurait s'éloigner beaucoup de la réalité).

Jamais la fécondité des Québécois n'a été aussi faible. Ce n'est pas original: on pourrait dire la même chose de presque chaque pays du monde industriel.

Il n'est pas facile d'expliquer pourquoi de tels bouleversements se sont produits. Mais des explications ont été avancées et parmi elles, certaines sont vérifiables empiriquement. Nous n'allons pas dresser un inventaire de toutes les idées émises. Il est plus éclairant de se concentrer sur trois contributions, qui n'ont pas la même portée. On doit la plus connue, la plus commentée, la plus fascinante sans doute, à un économiste américain, Richard Easterlin. C'est aussi la seule qui ait été vérifiée et peut-être aussi la seule qui puisse l'être à l'aide de phénomènes qui se mesurent. En outre, elle a le mérite de couvrir et le baby-boom et l'effondrement qui a suivi, sans parler de son pouvoir de «prédiction». En revanche, les deux explications sociologiques dont nous rapporterons l'essentiel, celles du Français Louis Roussel et du Montréalais de naissance Nathan Keyfitz, ne portent que sur la chute récente.

Une fois encore, nous constaterons que la science économique est plus optimiste que la sociologie. Un économiste britannique a fait remarquer que c'est une question de nature: l'économique interprète l'usage que font les hommes de leur liberté; la sociologie explique en quoi les hommes ne sont pas libres! C'est ce qui s'appelle tirer la couverture de son côté, mais il y a là quelque part de vérité, comme on le verra.

Easterlin ou le confort relatif des jeunes adultes

Il est relativement facile de donner l'essentiel de l'explication d'Easterlin, sans verser dans les caricatures un peu mécaniques qu'on en donne trop souvent. Voici l'idée essentielle: lorsque les jeunes adultes, ceux qui entrent ou viennent d'entrer dans la vie active, estiment que leurs conditions matérielles sont *relativement* confortables, ils ont un peu plus d'enfants; au contraire, lorsqu'ils sont déçus de leur sort, ils en ont moins. Notons bien — ce que plusieurs semblent oublier —

qu'il s'agit de confort ou d'inconfort *subjectifs*. Il ne s'agit pas de savoir si le revenu des jeunes adultes augmente ou diminue; il s'agit du sentiment qu'ils en ont. Dans le langage d'Easterlin, c'est le revenu *relatif* qui compte. Relatif par rapport à quoi? Par rapport à leurs aspirations, ces dernières leur ayant été inculquées par les conditions de vie qu'ils ont connues principalement pendant leur adolescence.

Le confort des jeunes adultes jusqu'en 1965

Appliquons cela aux années 1930-1980. Les années 1930 sont des années de pauvreté et même de détresse pour beaucoup de familles. La fécondité est faible, c'est-à-dire que les générations formées ces années-là sont peu nombreuses. Lorsque les membres de ces générations arrivent à l'âge adulte, à partir de 1948-1950, c'est l'après-guerre, une période de prospérité qui prolonge, malgré les appréhensions, le coup de fouet économique de la guerre. C'est le début de ce que Jean Fourastié a baptisé «les trente glorieuses», une période exceptionnellement longue de prospérité économique. Les jeunes hommes qui entrent sur le marché du travail pendant cette période sont relativement peu nombreux par rapport aux besoins qu'on en a; on leur offre de bons salaires, de sorte que leurs conditions matérielles dépassent ce qu'ils espéraient, compte tenu des conditions modestes ou déplorables qu'ils avaient connues dans leur famille. Ils trouvent que le monde qui les accueille est grand, ils se marient en grand nombre et de plus en plus rapidement et, pour faciliter les choses, leurs jeunes épouses, du moins une part d'entre elles, consentent à délaisser le monde du travail pour quelques années, afin de se donner le temps d'élever trois enfants au lieu de deux. Ne caricaturons pas: la fécondité d'une population est une espèce de moyenne statistique; tous les jeunes adultes masculins n'ont pas connu des conditions matérielles enviables; toutes les jeunes épouses n'ont pas cessé de travailler pendant dix ou douze ans; toutes les jeunes familles n'ont pas eu

trois enfants ou plus. Il a suffi qu'une fraction substantielle des jeunes aient été touchés par ces conditions pour augmenter de 0,1 à 0,5 enfant la descendance finale des familles en cause. Le reste du baby-boom a été accompli par l'accroissement de la proportion des jeunes qui se sont mariés, l'avancement de l'âge au mariage et le raccourcissement des intervalles entre le mariage et les naissances successives.

... suivi de l'inconfort

Ces conditions ont tenu, en Amérique du Nord, jusque vers 1960-1965. Ces conditions, c'est-à-dire, fondamentalement, un revenu *relatif* des jeunes adultes masculins plutôt élevé par rapport à celui de leurs pères quelques années auparavant. Vers 1960, ce revenu relatif s'est mis à baisser. Les conséquences ont suivi: réduction de la fraction des jeunes qui se marient; mariage plus tardif; intensification de l'activité des jeunes femmes mariées afin de compenser l'insuffisance *relative* du revenu des jeunes maris; et enfin réduction du nombre d'enfants par famille.

Pourquoi le revenu relatif des jeunes adultes masculins a-t-il commencé à diminuer vers 1960? Parce que — et cela est une pièce importante de la théorie d'Easterlin — vers 1960, commencent à arriver sur le marché du travail les générations nées après 1940: elles sont de plus en plus nombreuses et deviennent de plus en plus pléthoriques par rapport aux besoins de l'économie; en outre, ces jeunes adultes ont connu, pendant leur adolescence, un niveau de vie qui les rend plus exigeants. Dès lors, le monde dans lequel ils entrent leur paraît étroit; les jeunes femmes mariées ont tendance à rester au travail et plusieurs auront un enfant de moins que dans les familles qui les ont immédiatement précédées.

Nous avons schématisé un peu, mais à peine. Easterlin n'a jamais prétendu que sa théorie expliquait tout. Elle ne comporte pas, en particulier, de relations quantitatives qui permettraient de préciser le *niveau* de la fécondité. Ce qu'Easterlin a voulu expliquer, c'est le

cycle long de la fécondité au cours des années 1935-1985, c'est-à-dire pourquoi il y a eu cette période d'ascension suivie d'une forte réduction. Bien entendu, tout cela ne fonctionne pas comme un mécanisme d'horlogerie. Bien d'autres éléments peuvent intervenir. La théorie rend compte des grands mouvements.

Les critiques d'Easterlin

L'interprétation d'Easterlin a été vérifiée de bien des façons, par Easterlin lui-même et par d'autres auteurs.

Le démographe français Jean-Claude Chesnais l'a fait pour 18 pays et pour la période 1930-1980 (Chesnais, 1986). Le résultat est:

— bon pour: l'Australie, la Belgique, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France et la Norvège;

— médiocre pour: l'Angleterre et le pays de Galles, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède;

— mauvais pour: l'Autriche, l'Italie, le Japon, le Portugal, la R.F.A. et la Suisse.

On voit donc que la théorie d'Easterlin n'explique pas tout. Elle suppose d'ailleurs trois conditions essentielles: a) la contraception est largement utilisée; b) le marché du travail est relativement libre de contraintes artificielles; c) le revenu d'une grande partie des jeunes adultes est déterminé par ce marché.

Stella Kyriazis, qui prépare une thèse sur ce sujet à l'Université de Montréal, a fait ce genre d'analyse pour l'Ontario et le Québec. Les résultats sont meilleurs pour l'Ontario que pour le Québec. On pouvait le prévoir, puisque l'une des conditions, la généralisation de la contraception, était beaucoup moins bien réalisée au Québec, du moins jusqu'au milieu des années 1960.

Il ne faut pas s'étonner que parmi ceux qui ont examiné la thèse d'Easterlin, on retrouve des sceptiques et même des adversaires. Chesnais, lui-même, semble

peu convaincu à la suite de son analyse. Plus près de nous, Georges Mathews s'est lancé dans une attaque en règle contre cette interprétation (1984, chap. 3). Ce n'est pas le lieu d'analyser les épisodes de ce tournoi. On trouve évidemment des opposants du côté des sociologues, qui ne trouvent pas tout à fait le compte de leurs denrées habituelles chez Easterlin. Quant à l'auteur de ces lignes, il avoue entretenir une certaine fascination pour cette explication, confirmée par beaucoup d'analyses intelligentes et qui, après tout, est encore la meilleure qu'on ait trouvée jusqu'à maintenant, du moins pour l'ensemble du cycle de 50 ans.

Des cycles répétitifs pour l'avenir

Son objectif principal est d'interpréter le passage du creux des années 1930 au baby-boom puis au nouveau creux où nous sommes encore. Mais Easterlin a donné à sa théorie une portée plus étendue. Si son explication ne repose pas sur une coïncidence, elle comporte un mécanisme d'auto-entretien du cycle: les générations creuses, nées après 1968 et qui commencent à arriver sur le marché du travail, devraient bénéficier de leur rareté. Le chômage devrait les toucher moins que les générations abondantes du baby-boom et elles devraient être mieux rémunérées. Leur confort *relatif*, sans atteindre celui des jeunes adultes des années 1950, devrait gagner des points. Cela devrait les inciter à avoir un peu plus d'enfants, et l'on aurait donc un second (modeste) baby-boom en perspective. Les enfants qui en seront issus, vingt ans plus tard, seront à leur tour pléthoriques, connaîtront des conditions plus difficiles... et auront moins d'enfants. Cela pourra être vérifié très bientôt et cela ne manque pas de piquant.

Allongement du congé pour les mères

Cependant, cela voudrait dire — Easterlin est explicite là-dessus — un certain relâchement dans l'ardeur avec laquelle les jeunes femmes ont envahi le marché du travail, ce qui est fort peu sympathique du point de vue féministe. Notons que, pour Easterlin, il

n'est pas nécessaire que la moitié des femmes disent un adieu définitif au monde du travail. Il est probable que le quart d'entre elles, allongeant de deux ou trois ans leur congé du marché du travail, afin d'avoir un enfant de plus, suffiraient à produire une nouvelle remontée de la fécondité.

La plupart des sociologues — comme les féministes — ont tendance à donner un caractère irréversible à la dévotion des femmes au monde du travail. Peut-être ont-ils raison? Mais peut-être ne sont-ils pas assez ouverts à l'imagination des humains et, allions-nous dire un peu méchamment, à l'usage qu'ils peuvent faire de leur liberté. On verra.

Deux sociologues à la rescousse

Les sociologues sont mieux outillés que les économistes pour explorer les profondeurs de l'âme humaine et les mystères des institutions sociales. Ces réalités sont difficiles à saisir, mais n'en sont pas moins importantes. Plus importantes peut-être que les conditions matérielles; car si l'analyse d'Easterlin nous explique pourquoi la fécondité a subi cette ample fluctuation, elle ne nous dit pas pourquoi, dans presque tous les pays industrialisés, elle est tombée si bas: 1,4 à 1,9 enfant par femme (ou par homme), suivant les pays, et à des niveaux encore plus faibles pour certaines régions ou groupes sociaux. Nous recourrons aux vues de deux sociologues-démographes pour essayer de comprendre: le Français Louis Roussel et l'Américain d'origine canadienne Nathan Keyfitz. Leurs vues ne s'opposent pas; elles se complètent. Elles ont surtout le mérite de ne pas être confinées à des banalités.

Louis Roussel: le mariage au jour le jour

Voici un spécialiste de la famille aussi modeste que pénétrant. C'est probablement dans un article publié en 1987 qu'il a le plus systématiquement exposé ses idées sur les «causes» de la très faible ardeur à procréer

du monde occidental. Le titre de l'article montre qu'il prend le sujet au sérieux: «Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés». Roussel dit d'abord pourquoi les explications de nature économique ne le satisfont pas, même pas celle d'Easterlin. Il prend du champ: la fécondité n'est pas un phénomène isolé; son effondrement s'est accompagné d'une désaffection tout à fait inédite pour le mariage, d'un recours très fréquent au divorce et, bien sûr, de la cohabitation, ce dernier phénomène recouvrant des états d'esprit et des intentions très diverses. Que faut-il voir là? Pour Roussel, il s'agit du déclin de ce qu'il appelle l'*institution matrimoniale* ou encore de l'*institution familiale*: «S'il fallait d'un mot désigner la raison des changements observés, le terme «désinstitutionnalisation» nous paraît le plus pertinent pour résumer l'évolution récente.» (L. Roussel, 1987, 443).

Il faut expliquer cela et le mieux est de citer quelques passages de ce texte éloquent:

«L'image de la vie familiale, dans une large part de la population jeune, ne s'organise plus autour du projet de *fonder une famille* (l'italique est de nous) stable, dont la meilleure garantie de bonheur serait toujours le respect de l'institution.» C'est l'institution matrimoniale (ou familiale, si l'on préfère) qui balisait les choix importants, fixait les attentes des conjoints, «préfigurait les comportements démographiques» [...] «La réussite du mariage relevait en somme d'une harmonie préétablie entre la loi et la nature, entre l'institution générale et les désirs des couples. C'est cette alliance qui est aujourd'hui dénoncée comme illusoire» (p. 443).

Roussel nous dit comment les choses se dessinent aujourd'hui: «À défaut de normes institutionnelles, sur quel critère se décident donc aujourd'hui les conjoints? Sur les seuls qui offrent une évidence immédiate: la conscience d'une intensité affective ou la conviction d'une convergence des désirs ou des intérêts» (p. 444).

Un peu plus loin: «Le mariage se vit de plus en plus au jour le jour.» On peut se demander, avec Roussel, «pourquoi l'institution matrimoniale, pour une grande partie de la population jeune, a-t-elle soudain perdu sa vertu régulatrice? Pourquoi sommes-nous passés, pour décider de nos comportements matrimoniaux, des critères mesurés sur un temps long, à des motivations immédiates?» Questions qui, pour l'instant, restent sans réponses.

Une éthique du court terme

On voit que Roussel nous entraîne loin du confort relatif des jeunes, et plus profondément dans les mystères de l'âme de nos contemporains. On voit aussi qu'il y a intérêt à associer l'effondrement de la fécondité à d'autres aspects de l'institution familiale. Car si une grande partie des jeunes adultes hésitent, aujourd'hui, à unir leur vie de façon stable à un autre adulte, comment accepteraient-ils facilement la responsabilité d'éduquer deux ou trois enfants, non interchangeables ceux-là, pendant vingt ou vingt-cinq ans? Il y a là, peut-être, une véritable mutation qui est en train de s'accomplir, dans la façon dont nos contemporains «négocient» les avantages et les inconvénients de l'immédiat contre les fruits et les privations du long terme. Nous vivons de plus en plus avec une éthique qui donne un grand poids aux plaisirs du mois qui vient!

Dans son interprétation des tendances récentes de la fécondité et de la nuptialité, Roussel insiste sur un phénomène majeur et inédit: la disparition progressive de la distinction des rôles masculins et féminins. Malgré la multiplicité des systèmes matrimoniaux qu'a connus l'humanité, il note une constante: «tous [...] ont attribué aux hommes et aux femmes des fonctions complémentaires et exclusives [...] L'indistinction totale des rôles serait donc une situation toute nouvelle» (p. 443). Pour l'instant, l'indistinction n'est certes pas totale, mais plusieurs «avancées» vont dans ce sens et pour Roussel, cette mutation est lourde de conséquences. «Il ne s'agit

pas ici d'un réaménagement secondaire: voici que toute une moitié de la population revendique et prend, dans la famille comme dans la société, une place nouvelle; voici que la distinction la plus fondamentale, celle qui séparait et hiérarchisait les sexes, perd de son effectivité. Comment tous les équilibres passés ne s'en trouveraient-ils pas ébranlés?» (p. 442).

Cette «émergence, dans nos sociétés, d'une nouvelle figure de la femme», c'est précisément le thème majeur de l'interprétation d'un autre grand démographe-sociologue, Nathan Keyfitz.

Nathan Keyfitz et la dictature des maris

C'est à un colloque scientifique tenu à la Stanford University, en 1986, que ce démographe d'origine montréalaise a présenté sa conception assez peu rassurante du mécanisme qui aurait présidé à la faible fécondité qui a cours depuis une quinzaine d'années, mais qui n'est que le prolongement d'une plus longue tendance. Pour lui, les femmes n'ont accepté de soigner des bébés et d'élever de jeunes enfants, comme elles l'ont fait dans le passé, que parce qu'elles étaient soumises à l'autorité des hommes. Il ne nie pas le rôle de facteurs plus immédiats comme la contraception, le travail hors foyer, mais derrière ces facteurs, une cause plus fondamentale se profile: l'émancipation des femmes de la tutelle de leur mari, émancipation qui leur est offerte par des emplois acceptables et suffisamment lucratifs pour assurer un niveau de vie convenable. Keyfitz est clair: «La fécondité élevée du passé était associée à l'autorité de l'homme dans la famille, de même qu'au fait que les femmes étaient suffisamment encarcanées («hemmed in») pour que leur temps ne vaille pas grand chose hors du ménage.» (N. Keyfitz 1987, 140). Un peu plus loin: «La démocratisation des prises de décision à l'intérieur du couple [...] s'appuie sur les occasions de travail (extérieur) qui s'offrent aux femmes. [...] ce sont en effet les occasions de travail accessibles aux

femmes qui réduisent la natalité, mais elles le font en libérant les femmes de la dictature de leur mari.»

Ce que nous venons de citer ne rend pas justice à la richesse des vues de Keyfitz, ni aux descriptions qu'il fait de la situation des femmes à diverses époques. Aujourd'hui, une femme a le choix entre occuper un emploi qui n'est pas harassant et qui lui procure argent, camaraderie, sentiment d'être utile, ou bien rester seule à la maison avec de jeunes enfants, sous la dépendance financière de son mari. Pour Keyfitz, le choix est facilement prévisible et le mystère réside plutôt dans le fait que beaucoup de femmes choisissent tout de même d'élever un ou deux enfants. Il évoque, pour expliquer cela, le désir des couples d'avoir quelques descendants; mais ces derniers ne sont pas nécessairement assez nombreux pour assurer la reproduction de la population (Keyfitz 1987, 152).

Ces analyses de Roussel et Keyfitz sont éloquentes, mais il est difficile de les vérifier empiriquement. À coup sûr, elles sont quelque peu moroses: l'un nous dit que l'institution matrimoniale, qui balisait naguère la procréation et l'éducation des enfants, est délaissée par beaucoup de jeunes adultes; le second nous affirme, ou presque, qu'une société où les femmes ne sont pas dominées par leur mari est vouée à la disparition. S'ils ont raison, la morosité devrait envahir les Québécois plus que la majorité des Occidentaux.

Le cas particulier du Québec

Y a-t-il vraiment un cas particulier du Québec en matière de niveau de fécondité? Pas vraiment. Il est vrai que la procréation des Québécois est devenue plus chétive que celle de la majorité des sociétés occidentales, mais elle n'est pas très éloignée de la moyenne, autour de laquelle il y a une forte concentration. Et il y a fort à parier que si tout le monde se ressemble à ce point,

c'est que des facteurs communs sont en cause. Ce qui est vraiment particulier au Québec, ce n'est pas son niveau actuel; c'est plutôt la lenteur avec laquelle, jusque vers 1960, il a suivi le mouvement.

Certes, on peut arguer qu'à fécondité égale, les conséquences, ici, peuvent être plus pénibles que pour d'autres sociétés. Mais c'est là une autre affaire, sur laquelle nous reviendrons.

Certains voudront insister: pourquoi la procréation du Québec se range-t-elle parmi les plus faibles, avec celles de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse et du Danemark? [1] Qu'ont de commun entre elles ces régions du monde et que n'auraient pas les autres? Bien difficile de trouver une réponse plausible.

Pour limiter les facteurs perturbateurs, on peut comparer le Québec à l'Ontario. Voilà deux provinces semblables à bien des égards. Sans doute la langue et la religion diffèrent, mais si ces facteurs jouaient encore, ils donneraient au Québec une fécondité plus élevée. Une différence cependant: le chômage, beaucoup plus corrosif au Québec. D'autres provinces canadiennes souffrent d'un chômage plus important, mais ce sont des provinces beaucoup moins urbanisées. Les jeunes chômeurs ou menacés de chômage, au Québec, sont-ils plus démoralisés que les autres? Nous ne savons pas.

Les mariages sans papiers

Il faut probablement se tourner du côté de Louis Roussel pour trouver un sentier plus prometteur. Comparés aux autres Canadiens, aux Blancs américains et à la plupart des Européens de l'Ouest, les jeunes Québécois se marient légalement beaucoup moins. On est assez mal renseigné là-dessus, parce qu'aux derniers recensements, Statistique Canada invitait les répondants à se

1. On n'est jamais trop sûr des coins du monde qui sont les moins performants: d'une année à l'autre, de nouveaux «champions» apparaissent, souvent parmi ceux qu'on aurait le moins soupçonnés de pouvoir accéder à cette notoriété.

déclarer mariés même si leur union n'était pas sanctionnée par la loi. Cependant, il est possible de faire, au moins approximativement, le partage de ceux qui sont mariés légalement ou «sans papiers». En 1981, environ un quart des femmes «mariées» de 24 à 29 ans vivaient en union libre et la fraction était la même pour les hommes de 26 à 40 ans. Dans le reste du Canada, ces fractions sont comprises entre 15 et 20% (Y. Peron, E. Lapierre-Adamcyk et D. Morissette 1987). Signalons aussi que parmi toutes les provinces canadiennes, c'est au Québec qu'on trouve la plus forte fraction des familles monoparentales (c'est le cas d'un cinquième de celles qui ont de jeunes enfants), de même que la plus forte fraction des naissances hors mariage (près d'un quart des naissances en 1985).

Bref, les jeunes Québécois se distinguent, par rapport aux Américains du Nord et aux Européens d'Occident, par leur désaffection à l'égard du mariage légal, leur engouement pour la cohabitation, les séparations à répétition qui s'ensuivent et un résultat un peu inévitable: une fraction appréciable d'enfants sans père.

Le triomphe du court terme

Cela n'est probablement pas sans lien étroit avec la fécondité particulièrement anémique du Québec. Éviter le mariage et lui préférer les accommodements passagers du concubinage, c'est aussi éviter de s'engager; car si certaines unions de fait peuvent être assimilées au mariage, d'autres en sont loin et sont entreprises pour les commodités du moment: deux mois? huit mois? Qu'importe? Et si l'on évite le mariage à cause de ses contraintes temporelles, il est encore plus impérieux d'éviter une naissance à laquelle s'associent vingt ans de responsabilités diverses. Malgré la légèreté — c'est une litote — de certains partenaires masculins, de jeunes femmes peuvent prendre le risque d'élever seules un enfant. Deux ou trois, c'est l'aventure.

Ces comportements «spontanés», cette stratégie de vie «nature-plus» a imprégné, semble-t-il, toutes les jeunesses occidentales. On obéit un peu partout d'abord à ses pulsions intérieures sous peine d'hypocrisie. Mais pourquoi les Québécois de moins de trente ans seraient-ils en plus grand nombre qu'ailleurs adeptes de cette espèce de morale du court terme? Le système d'enseignement, axé depuis une vingtaine d'années sur le non-effort et la non-sanction, est-il en partie responsable? La paresse non sanctionnée, dans un système d'enseignement, c'est le triomphe du plaisir à court terme sur les avantages du moyen terme.

Il y a d'autres hypothèses possibles. Par exemple, on peut se demander si, après un bon siècle de rigueurs éthiques souvent fort bêtes, particulièrement dans le domaine sexuel, ce peuple catholique obéissant n'a pas eu envie de se lancer dans une grande fête de la licence, cette dernière étant confondue avec la liberté. Un festival de liberté sexuelle, c'était peut-être souhaitable. Mais la nature impose parfois ses contraintes, même dans ce domaine. Il y a en outre des fonctions fondamentales que doit remplir toute société qui veut survivre et qui exigent des perspectives de long terme: le système de droit, le système d'enseignement, sont des fonctions de ce genre. La transmission de la vie aussi. Qu'on aime cela ou pas.

«Un véritable sermon! Quel moralisme!», diront plusieurs. Réaction compréhensible chez ceux qui ont été brimés, rapetissés, étouffés par le gavage de préceptes contre nature et contre vie qui ont déferlé naguère sur les catholiques du Québec. Chez les générations suivantes qui ont été épargnées, cette antimorale est plus un alibi qu'autre chose. Quoi qu'il en soit, il est puéril de croire qu'une société peut se passer d'éthique. Celle-ci est la colonne vertébrale de la vie sociale; c'est une condition nécessaire de l'efficacité collective (et individuelle). Il y a bien des façons de construire une morale (religieuse ou pas). Mais il faut trouver un moyen d'équilibrer les

coûts d'aujourd'hui et les avantages de l'avenir. Une société qui ne sait plus faire cela mourra car elle sera vaincue par celles qui sont plus «efficaces».

7

L'évolution foudroyante de la contraception et de l'avortement au Québec

Des adjuvants...

Si l'on cherche à comprendre l'évolution d'une société en matière de procréation, ce n'est pas du côté de la contraception ou de l'avortement qu'on trouvera les pistes les mieux éclairées. Méthodes contraceptives et abortives, ce sont là d'abord des moyens. On les utilise ou pas, suivant les objectifs qu'on se fixe, les motivations qui animent chacun et aussi, il faut l'ajouter, suivant le caractère plus ou moins accessible ou pénible des méthodes disponibles.

Bref, la contraception n'est pas foncièrement une *cause* de la baisse de la fécondité; elle est un adjuvant. Répétons qu'avec des moyens rudimentaires et parfois pénibles (*coitus interruptus*, abstinence périodique et condom principalement), les Occidentaux ont naguère évité deux à trois naissances sur quatre. Mais les motivations étaient fortes.

... parfois déterminants

Cependant, il faut apporter quelques réserves. Quand on dispose d'un moyen facile et efficace d'éviter une naissance, on hésite moins à faire le choix de différer ou éviter une conception. En d'autres termes, quand le

coût, matériel ou psychologique, de la contraception est faible, des naissances sont évitées qui autrement seraient survenues. C'est, par exemple, le coût psychologique élevé de l'abstinence périodique qui a incité tant de couples catholiques à prendre des risques avec la nature, ... ce qui a donné au Québec un supplément de bébés qui n'étaient pas vraiment souhaités et qu'on peut estimer à près de 15% chez les femmes nées au cours du premier quart du vingtième siècle et qui ont eu la plupart de leurs enfants entre 1925 et 1960. Après 1970, ces enfants non souhaités ne sont pas disparus, mais ils ne durent pas constituer plus de 3 ou 4% des naissances.

Autre réserve à propos du caractère «instrumental» de la contraception: les méthodes efficaces ne sont pas très souples. Comme l'écrit Nicole Gratton, qui a beaucoup étudié l'usage des méthodes contraceptives au Québec, «Du temps de l'abstinence périodique, avoir un enfant pouvait se décider au gré de la couleur de la lune ou de l'optimisme ressenti suite à un bon dîner ou une journée de travail bien remplie. La pilule et le stérilet exigent [...] que la décision soit rationalisée et qu'elle survive au moins le temps d'un cycle menstruel ou de l'obtention d'un rendez-vous chez le médecin!» Et si l'on va jusqu'au bout de l'efficacité en matière de contraception, le destin est presque inflexible: la stérilisation est difficilement réversible. Dans ce cas, on peut dire que la contraception serait vraiment la cause de l'infécondité, s'il advenait qu'après une stérilisation, un couple désirait avoir un enfant.

L'évolution des pratiques contraceptives et abortives n'offre pas qu'un intérêt de nature démographique. Elle est aussi une illustration de la rapidité avec laquelle les mœurs ont changé au Québec. Non seulement les catholiques les plus soumis du monde (en tout cas, ils n'en étaient pas loin) ont-ils délaissé les préceptes de leurs évêques; ils se sont en outre lancés avec une rare hardiesse dans le recours à la méthode la plus destructrice de la nature: la stérilisation.

Évolution de la contraception

La contraception est le comportement délibéré d'une personne ou d'un couple en vue d'éviter la *conception* d'un enfant. On y associe d'habitude les dispositifs intra-utérins (stérilets), bien que leur action intervienne, semble-t-il, après la conception. Il y a toutes sortes de méthodes et plusieurs sont connues depuis fort longtemps. Leur description et leur classement ne présentent guère d'intérêt ici, mais deux de ces méthodes ont chacune une caractéristique stratégique, pourrait-on dire:

a) L'*abstinence périodique* a le mérite d'avoir été la seule méthode autorisée par l'Église catholique (à la condition, bien sûr, que l'objectif fût justifiable). On connaît la raison de cette autorisation: les théologiens l'ont acceptée parce qu'elle n'impliquait aucun acte allant à l'encontre du processus naturel. La nature, dans ce contexte, était conçue comme purement biologique. Nous passons sous silence les exercices de prise de température avec report sur graphique, qui ont égayé les réveils de beaucoup de femmes, en vue de rendre la méthode plus efficace. On commençait à s'éloigner de la nature!

b) *La stérilisation* (de la femme, le plus souvent, mais aussi de l'homme) appelle deux commentaires: d'abord, c'est une méthode radicale, puisque l'effet est définitif, à moins d'une intervention chirurgicale problématique en vue de retrouver la fertilité; d'autre part, l'une de ses versions les plus sévères, l'ablation des organes génitaux de la femme, a été pratiquée dès les années 1930, au Québec, sous le nom populaire de «la grande opération», pour des motifs qui n'étaient pas toujours thérapeutiques. Charité de plusieurs chirurgiens, qui ont pris sur eux de libérer des femmes, sans le dire clairement, des risques ou des difficultés que pouvait entraîner une grossesse ultérieure. Du moins, c'est ce qu'un témoin profane pouvait saisir.

Voyons maintenant l'évolution suivie par les couples du Québec dans l'usage de la contraception. Il n'est pas nécessaire de multiplier les détails pour en

donner une idée claire. Deux enquêtes, faites en 1971 et 1976, ont saisi l'essentiel de cette véritable révolution contraceptive. Elles ont été faites auprès des mêmes femmes (qui ont donc été ré-interrogées à cinq ans d'intervalle).

Retraçons les principaux aspects de l'évolution qu'ont dévoilés ces deux enquêtes:

1. La progression de la fraction des contraceptrices a été rapide: 3 sur 10 dans les promotions antérieures à 1946; près de 9 sur 10 chez les femmes mariées en 1966-1971.

2. La pilule n'a été employée de façon significative qu'à partir des promotions 1961-1965, surtout à partir de l'intervalle qui précède la deuxième naissance.

3. Le recours à la contraception s'accroît avec le rang de l'enfant. Moins de 40% des femmes mariées avant 1965 ont utilisé un contraceptif avant la première naissance. C'était l'époque où la majorité des couples souhaitaient constituer leur descendance rapidement. À cet égard, les femmes mariées après 1966 ont un comportement tout à fait différent de celles qui les ont précédées: parmi les 84% de contraceptrices, sept sur dix utilisent un contraceptif dès après le mariage.

Le règne l'abstinence périodique

4. La continence périodique a été le contraceptif de prédilection des promotions antérieures à 1966. Son usage est plus fréquent que celui de toutes les autres méthodes réunies pour les femmes mariées avant 1960. C'est aussi le cas des promotions suivantes au premier intervalle, donc jusqu'au milieu des années 1960. Avec les promotions de 1966-1971, se termine le règne de la continence: dès le premier intervalle, la pilule l'emporte (33% des utilisatrices); au troisième intervalle, les anovulants dominent nettement: 45% des contraceptrices l'utilisent.

5. Les «autres» méthodes, ce sont surtout, jusque vers 1970, le condom et le *coïtus interruptus*, dont l'emploi est beaucoup moins fréquent que celui de la continence

ou de la pilule. Après 1970, le stérilet prend de l'importance, mais il va rapidement céder la place à la méthode qui, dès 1976, domine toutes les autres, la stérilisation. Nous y reviendrons.

Ajoutons qu'avec la promotion des mariages 1961-1965, disparaissaient à peu près les différences longtemps maintenues, en matière de recours à la contraception, entre catholiques et protestantes, ou entre Anglaises et Françaises. Mais les différences entre niveaux d'instruction persistaient toujours.

La pilule vaincue par la stérilisation

La suprématie de la pilule anovulante fut de courte durée. En 1971, parmi les femmes mariées de moins de 35 ans qui utilisaient une méthode contraceptive, 40% employaient la pilule et elles étaient encore suivies de près par les femmes qui étaient restées fidèles à la continence périodique (32%). Cette supériorité ne pouvait qu'être toute nouvelle, étant donné la mise en marché récente de la pilule. Elle n'allait pas durer: entre 1971 et 1976, une transformation fulgurante dans les mœurs des couples québécois s'est produite: les femmes mariées (quelques maris aussi) se sont littéralement jetées sur le procédé le plus radical: la stérilisation. En 1971, chez les couples dont la femme avait moins de 35 ans, environ 7% étaient volontairement stériles; cinq ans après, chez les mêmes couples, la proportion était devenue 42% [1]; et elle présentait peu de différence suivant la langue, la religion, l'habitat et même l'instruction. La pilule venait au second rang avec 25%.

1. Ce pourcentage est calculé par rapport aux femmes utilisant une méthode contraceptive; par rapport à l'ensemble des femmes, il est de 31%.

La vogue a continué par la suite, de sorte que vers 1982, on a observé les fractions suivantes de couples stérilisées (N. Marcil-Gratton 1985, 112).

Âge de la femme	Pourcentage des couples stérilisés
20-24 ans	3,4
25-29 ans	20,6
30-34 ans	39,4
35-39 ans	62,7
40-44 ans	68,6
45-49 ans	61,6
Ensemble	44,9

On peut s'étonner de voir autant de couples déterminés à n'avoir plus d'enfants, alors que la femme est encore relativement jeune: un sur cinq à 25-29 ans, deux sur cinq à 30-34 ans. C'est bien l'âge de la femme qui importe, car on le soupçonne, dans quatre cas sur cinq, c'est la femme qui s'est fait stériliser.

Décision prématurée?

Prendre une décision aussi définitive avant l'âge de 30 ans, c'est faire un pari bien risqué sur ses intentions futures; et d'ailleurs, d'après les enquêtes et les analyses de Nicole Marcil-Gratton, à qui nous avons emprunté ce qui est rapporté ici, un quart de ces stérilisées précoces le regrettent dans la suite. Comme le fait remarquer cet auteur, c'est dommage pour elles et aussi pour leur société: c'est souvent avant d'avoir le troisième enfant (parfois le deuxième) que cet acte définitif est posé. Or, c'est souvent la carence du troisième enfant qui fait qu'on est loin du remplacement des générations. «Encore faudrait-il, ajoute-t-elle, que les individus les plus suceptibles de l'engendrer ne se placent pas inutilement dans l'impossibilité de se l'offrir et de l'offrir en même temps à la société» (N. Marcil-Gratton 1985, 118). Ajoutons une réflexion intéressante, tirée d'un article plus récent où Evelyne Lapierre-Adamcyk s'est associée à Nicole Marcil-Gratton (non encore publié): «Comme quoi à rechercher une maîtrise absolue sur sa

propre destinée, on peut parfois arriver à en perdre le contrôle».

Il est bien difficile de dire où se trouve la sagesse en cette matière. Probablement du côté de la modération avant l'âge de 35 ou 40 ans. À cet égard, les Québécois sont peut-être un peu plus sages que les autres Canadiens. Si le recours à la stérilisation est assez également répandu au Canada, la stérilisation *précoce* (avant trente ans) est plus fréquente dans les Maritimes et les provinces de l'Ouest, de même que chez les anglophones, les protestantes et les femmes moins instruites.

Comment peut-on protéger les intéressées contre une décision parfois prématurée? Il semble que les médecins québécois procèdent avec prudence, sans substituer leur propre jugement, toutefois, à celui de l'intéressée. Autrefois, ils le faisaient: une convention du corps médical voulait que pour envisager la stérilisation, une femme respectât ce qu'on a appelé «la règle du cent»: l'âge de la femme multiplié par le nombre d'enfants qu'elle avait eus devait donner 100, quitte à faire cadeau de 10 points. Les mères de deux enfants étaient donc exclues.

Loin de nous l'idée de préconiser le retour à cette règle, qu'il faudrait d'ailleurs appliquer aux hommes, car un tiers des stérilisations sont maintenant des vasectomies. En 1985, elles étaient presque aussi nombreuses (18 000) que les ligatures de trompes (22 000). S'ajoutaient à cela 18 000 hystérectomies. Cela signifie que chaque année, on stérilise la moitié des effectifs d'une génération entière. Sur le plan collectif comme sur le plan individuel, cela ne prêterait pas à conséquence si ces interventions se pratiquaient chez des personnes de 40 ans ou plus; mais l'âge médian est en fait d'environ 32 ans (âge de la femme), ce qui fait une grande différence. On ne saurait brimer la volonté des individus pour des objectifs collectifs; mais quoi faire pour les protéger contre une décision parfois trop axée sur le court terme, dans une société où même le conjoint est souvent une réalité de court terme?

Le recours à l'avortement

En 1971, près de deux mille femmes mariées et interrogées avec beaucoup de ménagements n'avaient aucun avortement provoqué à déclarer. Ces avortements eussent été illégaux et l'on comprend la discrétion de ces femmes. On ne saura jamais combien de fœtus étaient supprimés à l'époque où ces suppressions étaient toujours criminelles. La clandestinité de cette pratique et l'ignorance complète de ses résultats a permis les estimations les plus fantaisistes. Certains ont même avancé des nombres annuels de femmes mourant des suites de ces avortements interdits tout à fait remarquables: ils dépassaient le nombre de décès, toutes causes de mortalité réunies, chez les femmes de 15 à 50 ans!

Depuis 1969, nous connaissons le nombre des avortements appelés pudiquement «thérapeutiques» et qui sont pratiqués dans des conditions assez proches de ce qu'exige la loi pour être déclarés. En 1986, il y en eut près de 16 000. Y en a-t-il beaucoup d'autres qui sont pratiqués clandestinement? Nous ne le savons pas, mais il serait bien étonnant qu'avec l'élargissement que les autorités québécoises ont donné à l'application de la loi, il y en ait encore un nombre substantiel, du moins du point de vue de la démographie, le seul auquel nous nous plaçons ici. Essayons de préciser la signification de ces 16 000 avortements provoqués et connus.

Ils représentent, en 1986, 19% des naissances vivantes, ce qui est un peu moins que ce qu'on observe en Ontario (21%) et la moitié de ce qui se passe aux États-Unis (41% en 1984). On est parfois porté à penser que si ces avortements ne se produisaient pas, il y aurait autant de naissances vivantes supplémentaires. Ce n'est pas exact, car pour éviter une naissance vivante, il faut plus qu'un avortement. En réalité, le problème est passablement plus compliqué. En pratique, réduire le nombre des avortements, c'est rendre la loi plus sévère ou réduire les services qui s'en occupent. Tout le problème est de

savoir si la réduction des avortements légaux ne sera pas en grande partie compensée par un accroissement des avortements clandestins. Des estimations faites pour divers pays laissent entendre que cette substitution est importante.

Voyons maintenant les choses du point de vue de ce qu'on pourrait appeler «la femme québécoise moyenne». Combien d'avortements subit-elle, au cours de sa vie? Les démographes du Bureau de la statistique du Québec ont fait le calcul: si, au cours de sa vie, une femme était soumise au risque de se faire avorter qui caractérisait les Québécoises en 1986, elle aurait trois dixièmes d'avortement; ou si l'on veut, 100 femmes en subiraient 30. C'est peu par rapport à l'effet de la contraception. En effet, une femme qui se marierait à 23 ans et resterait mariée jusqu'à 50 ans, aurait en moyenne 9 ou 10 enfants, en supposant que la durée de l'allaitement est relativement courte. La Québécoise moyenne en évite sept ou huit par la contraception et peut-être deux dixièmes d'enfant par le recours à l'avortement.

Ces mises au point ne sont pas inspirées par le désir de favoriser la libéralisation de l'avortement. Ceux qui connaissent l'auteur de ces lignes savent aussi les réserves qu'il entretient à cet égard. Mais le respect de la vie humaine est une chose; la démographie en est une autre.

Libération de la contrainte des préceptes

Quelle rapidité dans l'évolution de la pratique contraceptive, au Québec! Mais derrière ces pratiques, ce sont surtout les mentalités qui ont changé, principalement chez les catholiques de langue française. On peut penser qu'entre la fin de la dernière guerre mondiale et le milieu des années 1960, donc en vingt ans, les Québécois catholiques sont passés d'un asservissement quasi complet aux préceptes de leurs évêques, à une libération à peu près aussi complète. Il vaut la peine de rapporter

ici un épisode qui a facilité les choses. Au milieu des années 1960, un flottement «doctrinal» s'est produit: le bruit courut que le pape allait peut-être annoncer une attitude plus libérale en matière de contraception. Il n'en fallut pas plus pour que beaucoup de couples catholiques se comportent en bons protestants et règlent ces problèmes avec leur conscience. Plusieurs confesseurs emboîtèrent le pas, de sorte que, lorsque l'encyclique attendue fut publiée (*Humane vitae*, en 1968), maintenant la rigidité d'antan, il était trop tard. Les habitudes étaient prises, plusieurs passèrent outre, si bien qu'on a vu des couples catholiques pratiquants aller d'un confesseur à l'autre, à la recherche de l'un de ceux qui étaient «compréhensifs». On imagine mal, aujourd'hui, 20 ans après seulement, un pareil *magasinage de curés* pour régler une question de sens pratique.

D'ailleurs, déjà en 1971, le problème était réglé pour au moins trois quarts des couples du Québec: à une enquête faite cette année-là, trois quarts des Québécoises de moins de 35 ans étaient en désaccord avec la position de l'Église catholique sur la contraception; et seulement 20% croyaient que les préceptes de l'Église étaient contraignants. Depuis au moins vingt ans donc, les Québécois sont devenus, aussi bien dans leur comportement que dans leur mentalité, des Occidentaux comme les autres. Des nuances persistent, bien sûr, et même plus que des nuances. Mais on ne peut qu'être frappé par les ressemblances, bien plus que par les différences. Les conséquences seront également partagées.

8

Les conséquences de la sous-fécondité

C'est à long terme que la fécondité produit ses effets les plus profonds. Si elle reste très faible, et *a fortiori* si elle diminue encore, certaines conséquences risquent d'être dramatiques. Les plus graves sont probablement de nature collective: vieillissement et forte réduction de la population; mais il ne faudrait pas négliger des difficultés ou des appauvrissements de caractère plus individuel: rareté des frères et sœurs, des oncles, tantes et cousins, rareté aussi des descendants (enfants ou petits-enfants) qui pourraient assister ceux dont ils tiennent la vie.

Moins d'enfants, plus d'argent

Concédons toutefois que les effets immédiats d'une faible fécondité peuvent être bénéfiques. Pour la collectivité, c'est moins d'écoles à construire, de maîtres à former, de loisirs à organiser. Et si la baisse de la fécondité n'est pas trop rapide, ce qui n'a pas été le cas cependant, les effectifs de ceux qui en tirent leur gagne-pain peuvent suivre le mouvement assez facilement. Sur un plan individuel, il est clair que la réduction du nombre des enfants accroît le niveau de vie matériel,

d'abord en réduisant les dépenses, aussi en facilitant le travail à l'extérieur. Il va de soi que sur ce plan, les «CIDRES» (Couples Inféconds à Double Revenu) sont particulièrement choyés, encore qu'ils doivent trouver ailleurs et souvent de façon coûteuse, des distractions et des plaisirs que les jeunes parents se voient offrir gratuitement par leurs jeunes enfants. Les chiens, chats, perruches peuvent compenser quelque peu et sont beaucoup moins coûteux que les enfants, mais ils sont beaucoup moins intelligents.

Nous allons exposer dans ce chapitre deux inconvénients collectifs (vieillissement et réduction de la population) puis évoquer rapidement quelques difficultés individuelles.

Vieillissement de la population

Causes du vieillissement

Le vieillissement de la population est affaire de proportion: celle des jeunes diminue, celle des vieux augmente. Toutes les sociétés y sont irrémédiablement condamnées: cela va de soi pour celles qui sont encore jeunes; celles qui sont déjà vieilles vieilliront davantage. Rappelons brièvement les facteurs en cause:

a) *Baisse de la mortalité*. Tant qu'elle n'a pas été réduite jusqu'au niveau que nous connaissons, la baisse de la mortalité a augmenté la fraction des jeunes et très légèrement accru celle des vieux. L'explication est simple: dans le passé, la réduction de la mortalité a surtout bénéficié aux enfants. Mais lorsque l'espérance de vie à la naissance dépassera 80 ans, ce sera grâce à la réduction de la mortalité des vieux, ce qui augmentera leur fraction.

b) *Baisse de la fécondité*. C'est le facteur dominant et à peu près le seul, dans le passé, qui a fait passer la fraction des plus de 65 ans de 2 ou 3% à plus de 15% dans certains pays. Il n'a pas encore fini de produire ses effets.

Bref, pour les populations comme celle du Québec, qui ont une très faible fécondité depuis peu de temps, ce dernier phénomène est loin d'avoir produit tous ses effets et, si la descendance finale par femme reste à 1,5 enfant, cela conduira à plus de 25% de personnes de plus de 65 ans. Mais il y a fort à parier que la mortalité va continuer à diminuer, entraînant ainsi un vieillissement supplémentaire.

Pour savoir comment, à quelle vitesse, le Québec cheminera vers ce vieillissement, il faut faire des calculs perspectifs. Une fois qu'on a fixé les hypothèses concernant la fécondité, la mortalité et les migrations futures, ces calculs sont un jeu d'enfant, ou presque. Le Bureau de la statistique du Québec et Statistique Canada font assez souvent des exercices de ce genre. Nous allons ici utiliser l'un des plus récents du B.S.Q.

Pour les fins que nous poursuivons, la simplicité et la clarté sont de mise et nous allons supposer qu'il n'y a pas de migrations, ou plutôt que les divers courants se compensent. Comme la composition par âge est peu affectée par les migrations, à long terme, nous ne perdons pas grand chose et nous gagnons beaucoup en clarté. Fort heureusement, le B.S.Q. a fait récemment des calculs perspectifs sans migration et en supposant que la vie moyenne (ou espérance de vie) à la naissance atteindrait progressivement 79,5 ans pour l'ensemble des deux sexes, vers 2010, ce qui constitue une hypothèse raisonnable, quoique peut-être conservatrice. Pour la fécondité, un large éventail de possibilités a été retenu, ce qui nous convient bien, puisque nous voulons nous faire une idée de l'effet de divers niveaux de fécondité sur la proportion des personnes âgées. Quatre valeurs ont été retenues pour la descendance finale: 1,2 enfant par femme, 1,4 enfant, 1,8 enfant et enfin 2,1 enfants. On nous a aimablement communiqué les résultats de ces perspectives pour l'année 2061, ce qui donne assez de temps pour que se manifeste l'effet de la fécondité sur la fraction des vieux. En fait, dès 2030, cet effet se sera

à peu près entièrement manifesté. On trouvera, au tableau 8.1, pour chacun des niveaux de fécondité, la fraction des personnes de 65 à 80 ans et de 80 ans et plus, en 2061, qu'on pourra comparer à ce qu'elle était en 1986.

TABLEAU 8.1

Pourcentage des personnes de 65 à 80 ans et de 80 ans et plus dans l'ensemble de la population, Québec 1986 et 2061 suivant quatre hypothèses de fécondité

	1986 (observation)	2061 — Descendance finale =			
		1,2 enfant	1,4 enfant	1,8 enfant	2,1 enfants
Population totale (milliers)	6 754	3 449	4 162	5 705	8 323
Pourcentage des:					
65 à 80 ans	7,9%	24,0%	21,3%	16,6%	14,6%
80 ans et plus	1,8%	13,8%	11,4%	8,3%	5,7%
65 ans et plus	9,7%	37,8%	32,7%	24,9%	20,3%

Source: Bureau de la statistique du Québec, résultats non publiés.
Remarque: Dans le cas des quatre hypothèses de fécondité, la mortalité est la même (vie moyenne de 79,5 ans) et il n'y a pas de migrations.

20%, 33% ou 40% de vieux?

Même si la descendance revenait au niveau nécessaire au remplacement des générations (2,1 enfants), la fraction des plus de 65 ans serait le double de ce qu'elle était en 1986: 20,3% contre 9,7%. Avec une descendance voisine de celle de l'Amérique du Nord aujourd'hui (1,8 enfant), la fraction serait d'un quart et avec celle que frôlent les jeunes Québécois d'aujourd'hui (1,4 enfant), elle serait d'un tiers. Enfin, avec 1,2 enfant — ce qui n'a jamais été observé pour un pays entier mais qui n'est pas invraisemblable — il y aurait, dans l'ensemble de la population, tout près de 40% de plus de 65 ans. Si cela arrive, on peut souhaiter qu'ils soient en bonne santé! Et ajoutons que ces pourcentages pourraient tous être un peu plus élevés si la vie moyenne continuait à croître au-delà de 79,5 ans. Si elle atteignait 85 ans, c'est 3 ou 4% de plus qu'il faudrait ajouter.

C'est, comme on le sait, la fraction des grands vieillards qui va augmenter le plus, relativement parlant; si, pour fixer les idées, on compte tous ceux de plus de 80 ans, leur pourcentage passe de 1,8% en 1986, à une valeur comprise entre 5,7% (trois fois plus) et 13,8% (près de huit fois plus).

Nous avons dit, un peu plus haut, que ces résultats, qui concernent l'année 2061, allaient être atteints, ou à peu près, bien avant: vers 2030 ou 2035, donc dans moins de 50 ans. Évoquer l'an 2000, comme on le fait souvent, ce n'est rien dire; c'est entre 2010 et 2030 que le vieillissement va vraiment s'emballer.

Sombre tableau

Faut-il s'inquiéter de ces tendances? Voyons-en les conséquences et l'on jugera. Pour fixer les idées, nous allons adopter une perspective que nous qualifierions de modérément sombre: la descendance finale des femmes se stabiliserait à 1,6 enfant et l'espérance de vie ne dépasserait pas 72 ans. Ce sont des hypothèses retenues (parmi d'autres) par Hervé Gauthier et Renée Malo, du B.S.Q., vers 1982, et qui ont été utilisées par André Lux dans un article majeur intitulé: «Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXI[e] siècle» (A. Lux, 1983). Voici, très résumées, les principales conséquences qu'il note:

1. En 2050, 26% de la population serait âgée de plus de 65 ans et presque le quart des vieux auraient plus de 80 ans.

2. Les vieux seront surtout des vieilles, surtout parmi les très vieux: au-delà de 80 ans, il y aura deux femmes pour un homme.

3. 30% du corps électoral aura plus de 65 ans et 20% seulement aura moins de 35 ans; en 1980, ces groupes représentaient respectivement 12 et 44% des électeurs.

4. Comme un vieux coûte deux fois plus cher à l'État qu'un jeune, la charge des dépenses publiques en

faveur des dépendants va augmenter de 65 à 130%, suivant que l'âge de la retraite s'établit en moyenne à 65 ou 60 ans. Notons en passant la très grande sensibilité du coût des dépendants (principalement des vieux) à l'âge de la retraite.

5. Les besoins en soins hospitaliers qui devront être assumés par chaque actif vont augmenter de 90% si les taux d'activité restent ce qu'ils étaient en 1978.

6. En supposant que les plus de 65 ans jouiront, en moyenne, d'un revenu égal à la moitié du revenu des actifs, le prélèvement des vieux sur la production sera de 25% vers 2030 et dans la suite.

C'est peut-être la dernière conséquence qui présentera les plus grands défis et ils seront de taille. Il y a bien des moyens financiers susceptibles d'assurer le revenu des vieux: quelques-uns travaillent, mais la plupart doivent compter sur des pensions, publiques ou privées, sur l'aide sociale ou sur des revenus de placement. Quelles que soient les techniques financières, c'est une certaine partie de la production des adultes qui doit être acheminée vers les personnes retraitées. Si ce «prélèvement» des vieux se faisait entièrement en vertu d'un système de pension de type répartition («pay as you go»), cela voudrait dire que les actifs adultes devraient consentir à une cotisation de 25% de leur revenu pour assurer aux vieux un revenu égal à la moitié du leur.

Consolations illusoires?

Ce sont là, nous semble-t-il, des perspectives peu réjouissantes. Certains auteurs, ayant fait une analyse de ces perspectives, en tirent une impression qu'ils veulent rassurante; mais pour réussir une pareille anesthésie, ils font une hypothèse bien bizarre: le progrès technique, qui va facilement doubler le revenu réel des actifs, va permettre d'absorber cet énorme accroissement du poids des pensions et des services de santé. Cela suppose que les pensions et le coût des services de santé ne progressent pas au rythme du revenu réel des actifs. C'est

possible pour les pensions, mais cela suppose qu'on ne s'éloigne guère de la mesquinerie avec laquelle plusieurs vieux sont traités encore aujourd'hui ou qu'on revient à la mesquinerie bien plus marquée qui régnait naguère. Cela paraît bien peu souhaitable. Quant aux services de santé, il faudrait être magicien pour n'en pas faire augmenter les coûts au rythme des revenus, puisque la plus grande partie de ces coûts est constituée par les revenus du personnel de ce secteur. La seule façon de réduire les coûts de la santé repose sur l'invention de techniques thérapeutiques plus efficaces, exigeant moins de travail. Rien, semble-t-il, ne le laisse prévoir et il est bien fragile de s'appuyer là-dessus pour rassurer ses concitoyens. Alfred Sauvy avait bien raison d'écrire que le vieillissement produit son propre analgésique!

Il n'y a pas que les aspects financiers qui peuvent poser problème. On ne sait pas à quoi peut ressembler une société comprenant un quart de vieux, ou, pour être plus précis, de plus de 65 ans. Si la moitié d'entre eux, en vertu d'une thérapie qu'on peut souhaiter, mais qu'on ne voit guère poindre, retrouvaient la fougue de leur trentaine, le problème appréhendé serait dissipé. Sans ce miracle, on a sans doute raison de craindre qu'une société ainsi constituée ne s'enferme dans le passé, se refuse au progrès et à l'innovation. On prête à Alfred Sauvy — encore lui — l'image de vieux cerveaux échangeant de vieilles idées dans de vieilles maisons. Certes il y a des vieux dont le dynamisme et l'intrépidité font rougir beaucoup de jeunes et peut-être allons-nous entrer dans une époque où la majorité des vieux seront les champions des remises en question et de l'innovation, mais on ne saurait s'appuyer sur cette éventualité pour édifier une stratégie d'adaptation au vieillissement.

La chute éventuelle de la population

Il tombe sous le sens que si la fécondité est insuffisante pour assurer le remplacement des générations, la population concernée va diminuer, à moins qu'une immigration suffisante ne vienne combler les vides. Mais la population québécoise ne saurait trop compter sur les courants migratoires pour se renflouer, ceux-ci ayant presque toujours eu un effet net négatif. Nous allons laisser de côté, pour commencer, cet élément difficilement prévisible.

Une période de répit

Ce qui devrait étonner quelque peu le lecteur non initié à la démographie, c'est que malgré une fécondité qui n'assure pas le remplacement depuis plus de quinze ans — et une assez forte émigration nette au surplus — la population du Québec continue à augmenter légèrement. Elle va même continuer à le faire jusqu'au tournant du siècle ou un peu plus tard, suivant l'allure que prendront la fécondité et les migrations. Il y a donc une espèce de sursis dans les effets de la sous-fécondité qui n'est qu'une illustration de l'inertie habituelle des mécanismes démographiques.

Si l'on suppose que les migrations sont nulles (ou plutôt que l'immigration est exactement compensée par l'émigration) et si l'on se donne une hypothèse vraisemblable concernant la mortalité future, on peut estimer ce que sera la population, d'ici une centaine d'années, selon que la fécondité future sera plus ou moins forte. C'est ce qu'ont fait les démographes du Bureau de la statistique du Québec, à l'occasion d'un exercice dont ils ont bien voulu nous communiquer les résultats. Attention: ce ne sont pas là des prévisions; il s'agit de calculs permettant de savoir de façon très précise ce qui arriverait *si* telle ou telle hypothèse se réalisait.

Après la trêve?

On a supposé que la mortalité continuerait de baisser, lentement, jusqu'en 2010. La vie moyenne à la

naissance serait alors de 76,2 ans pour les hommes et 82,7 ans pour les femmes, soit une moyenne de 79,5 ans. Cela est plutôt conservateur, les démographes le sont presque toujours dans ce domaine, mais tout à fait vraisemblable. Quatre niveaux de fécondité ont été retenus, qui correspondent aux descendances finales suivantes: 1,2, 1,4, 1,8 et 2,1 enfants. Ces niveaux sont atteints entre 1986 et 2000 suivant le cas, mais cela importe assez peu quant aux résultats à long terme, qui nous intéressent ici.

TABLEAU 8.2

Population future du Québec (1986-2086) suivant diverses descendances finales (nombres en milliers)

N.B.: — La vie moyenne atteint 79,5 ans en 2010 et reste ensuite à ce niveau. Il n'y a pas de migration.

Année	Descendance finale			
	1,2 enfant	1,4 enfant	1,8 enfant	2,1 enfants
1986	6 754	6 754	6 754	6 754
2000	6 953	7 065	7 198	7 626
2010	6 844	7 044	7 351	7 960
2020	6 520	6 821	7 317	8 288
2030	5 933	6 346	7 082	8 414
2040	5 157	5 673	6 663	8 360
2050	4 301	4 920	6 170	8 328
2060	3 520	4 225	5 742	8 321
2070	2 867	3 634	5 392	8 366
2086	2 050	2 843	4 881	8 423

Source: Bureau de la statistique du Québec, résultats non encore publiés.

Que deviendrait alors la population du Québec? Les résultats apparaissent au tableau 8.2. Ceux de la dernière colonne sont presque sans surprise: un niveau de fécondité correspondant à 2,1 enfants par femme fait passer la population de 6,8 à 8,3 millions vers 2020, grâce à l'inertie des mécanismes démographiques, dont nous venons de parler. Ensuite, les effectifs sont stables.

Les trois autres niveaux de fécondité produisent d'abord une légère augmentation; un sommet est atteint entre 1998 et 2013, suivi d'une certaine stabilité temporaire. Ce n'est qu'à partir de 2020 que la baisse est nettement engagée (ou 2010 si la descendance est 1,2 enfant). Le rythme de croisière, si l'on peut dire, est bien établi à partir de 2040: en dix ans, la population diminue de 7% si la fécondité se fixe à 1,8 enfant, 13% si elle se stabilise à 1,4 enfant et 17% si la descendance est de 1,2 enfant. Ces taux se maintiennent par la suite.

Ces évolutions conduisent à des effectifs fort réduits par rapport à ceux d'aujourd'hui, sauf évidemment si le nombre d'enfants par femme se maintient à près de deux. En 2086, la population du Québec ne serait plus que de 28 à 70% de ce qu'elle est maintenant: deux à cinq millions d'habitants.

Ces calculs ignorent le rôle possible des migrations. Si la «tradition» québécoise se maintenait, c'est-à-dire si le Québec continuait à être perdant dans ses échanges avec l'extérieur, les résultats rapportés plus haut seraient plus faibles. Nous n'allons pas augurer de l'évolution future des courants migratoires et de leurs effets à long terme sur les effectifs, mais nous pouvons donner une idée de l'effet d'une migration nette (positive ou négative) de 10 000 par an, soutenue de façon constante pendant une période indéfinie, en faisant des hypothèses raisonnables sur la mortalité et la fécondité. Voici l'effet approximatif de cette migration nette annuelle de 10 000:

Au bout de 10 ans:	150 000
Au bout de 25 ans:	350 000
Au bout de 50 ans:	710 000
Au bout de 75 ans:	1 050 000
Au bout de 100 ans:	1 370 000

Ces nombres sont à ajouter ou à retrancher des résultats du tableau 8.2, suivant le sens de la migration nette. L'effet n'est pas négligeable. Pour combler ou

prévenir un «déficit» de trois millions d'habitants au bout d'un siècle, il faut une migration nette positive de 22 000 par an. Mais il s'agit bien de migration *nette*. Le nombre d'immigrants nécessaires pour obtenir ce solde peut être cinq fois plus grand, si la propension à émigrer est forte, chez les immigrés eux-mêmes, leurs descendants ou chez les personnes établies depuis longtemps.

On voit donc qu'à long terme, une faible fécondité a des conséquences importantes. Il y faut du temps, cependant: trente ou quarante ans au Québec. Une réduction de la population de 1% par an (donc de 25% environ tous les quarts de siècle) est-elle un désastre? Être quatre millions en voie de *décroissance* dans 70 ans, ce n'est pas la même chose que le même nombre en voie de *croissance* il y a 40 ans. Deux aspects doivent être distingués: le nombre des habitants et la vitesse de croissance.

L'importance du nombre

Le nombre des habitants d'un territoire détermine en partie la dimension des marchés, dont dépend l'efficacité de la production, du moins pour une part. Le libre-échange, plus facile à proposer qu'à implanter, peut compenser pour la petitesse des marchés intérieurs, mais difficilement pour les produits associés à la langue ou à la culture. Et il n'y a pas que l'aspect économique: la qualité des productions intellectuelles dépend grandement de la *densité* des artisans qui les produisent. Cela vaut pour les découvertes scientifiques comme pour la littérature, le théâtre ou la musique. Il y a cependant un avantage au petit nombre: la nature est plus accessible à chacun.

L'intérêt de la croissance

La plupart des économistes qui ont réfléchi au lien possible entre taux de croissance démographique et vigueur économique, croient qu'il y a probablement un lien positif entre les deux. La croissance du nombre des consommateurs assure mieux l'expansion des marchés,

encourage la formation du capital dans les secteurs publics ou privés, rajeunit l'âge moyen de ce capital, bref entretient un climat propice aux affaires. L'économiste québécois Georges Mathews (1984) a fait de ces questions l'essentiel de son plaidoyer en faveur du redressement de la fécondité et il y a certainement une grande part de vérité dans cette position. On pourrait ajouter que dans une perspective de réduction de la population, il devient encore plus malséant pour un gouvernement de faire porter aux générations futures le poids des dettes accumulées.

Tout compte fait, on ne voit pas quel avantage net une société peut tirer de sa décroissance démographique. Elle risque au contraire de perdre un précieux stimulant.

Le point de vue individuel

Nous serons bref sur l'effet d'une très faible fécondité sur la vie personnelle de chacun. Bien entendu, il peut exister des situations bien différentes d'un individu à l'autre, mais il y a des cas plus typiques que d'autres. Voici comment se répartiront probablement les jeunes adultes d'aujourd'hui suivant le nombre d'enfants qu'ils auront eus (nous schématisons):

25% n'auront pas eu d'enfant;
20% auront eu un seul enfant;
35% auront eu deux enfants;
20% auront eu trois enfants.

Cette distribution correspond à 1,5 enfant par femme, en moyenne. Un quart des personnes, donc, devront passer toute leur vieillesse sans l'appui d'au moins un de leurs enfants, mais cette fraction est moins inédite qu'on pourrait le penser, car parmi les membres des générations du début du siècle, c'est à peu près ce qu'on a observé.

Ce qui est très différent des familles anciennes, c'est la présence ou l'absence des frères et sœurs. D'après notre modèle, un huitième des enfants n'auront jamais ni frère ni sœur, un peu moins de la moitié n'en auront qu'un (ou une) et quatre sur dix en auront deux.

Mais il peut être futile de pousser ces estimations plus avant, étant donné la fragilité et la multiplicité des unions que semblent devoir connaître beaucoup de personnes. Beaucoup des frères et sœurs de naguère seront remplacés par des demi-sœurs ou demi-frères, sans compter les enfants du conjoint nouvellement arrivé. Tout cela paraît bien imprévisible.

Si la fécondité reste au niveau qu'elle a atteint avec les générations nées vers 1960 et qui ont aujourd'hui à peu près trente ans, la société québécoise, plus que la grande majorité des pays industrialisés, va suivre un chemin rocailleux. Au fil du temps, les difficultés vont s'ajouter les unes aux autres, chacune continuant à s'amplifier. C'est d'abord la croissance du nombre et surtout de la fraction des vieux qui va grever les budgets de l'État et alourdir les cotisations aux fonds de pension. Les vieux vont devenir de plus en plus vieux (on devrait dire de plus en plus vieilles). Les adultes aussi, d'ailleurs, ce qui va rendre la population active moins souple, moins adaptable et le corps électoral probablement plus conservateur. Ce vieillissement va atteindre une espèce de plateau vers 2030; altitude: 25% de plus de 65 ans. Il est plus que probable que ces personnes âgées seront mieux équipées que les vieux d'aujourd'hui en pensions de retraite ou autres revenus. Il n'est pas sûr que ces assurances financières vont rendre la société moins engourdie.

C'est à peu près au moment où cet état de vieillissement aura atteint sa maturité, pourrait-on dire, qu'une deuxième difficulté va se manifester: la réduction de la population va devenir de plus en plus sensible pour atteindre 10% par décennie. Avant l'an 2000, déjà, le nombre des jeunes adultes aura commencé à fléchir; après 2010, ce sera le tour des vieux adultes et presque en même temps celui de l'ensemble de la population. Réduction lente d'abord, puis de plus en plus rapide.

Tout cela ressemble plus à la débilité qu'à la vigueur. Et c'est cette société que certains voudraient voir accueillir et intégrer des flots d'immigrants, nécessaires pour occuper les places vides. Cela est-il possible? La solution est-elle aussi simple? Ces questions sont l'objet du chapitre suivant.

Cette évocation de l'avenir à faible fécondité est peut-être pessimiste. Espérons-le. Mais on aimerait savoir pourquoi il faut s'abstenir de redouter ce qui se dessine aussi clairement. Il n'y a même pas matière à réjouissances pour les amoureux de l'«environnement», comme disent les anglophones. Car la dégradation des milieux n'a pas grand chose à voir avec le nombre d'habitants.

9

Une politique de population: procréer ou intégrer des immigrants?

Devant les perspectives (et non les prévisions!) que nous venons d'évoquer, plusieurs attitudes sont possibles, disons même raisonnables:

a) Attendons. Peut-être la fécondité va-t-elle se redresser d'elle-même? Nous avons d'ailleurs vu que l'explication d'Easterlin le laisse entrevoir.

b) Essayons de favoriser la naissance de quelques enfants supplémentaires. Il en manque en ce moment 35 000 pour assurer le remplacement des générations. Cela, en gros, pourrait se traduire par un enfant de plus chez la moitié des couples (nous serons plus précis un peu plus loin).

c) Ouvrons nos portes aux immigrants. Les candidats sont nombreux. Le Québec est assez généreux pour les accueillir convenablement. En les choisissant bien et en pratiquant une politique énergique de francisation, ces nouveaux venus ou leurs enfants deviendront les Québécois francophones de demain, avec le multiculturalisme en prime.

Bien entendu, on peut faire un mélange des deux dernières attitudes, ou même des trois.

Attitudes possibles et raisonnables, avons-nous dit. Choix également sages? Cela reste à voir. Quand on aborde le domaine de la sagesse, la connaissance scientifique ne suffit plus et l'on entre dans un monde où les passions, les intérêts, les idéologies, peuvent jouer un rôle important, voire déterminant. Raison de plus pour garder son sang-froid et pour intégrer quelques analyses et quelques calculs souvent étrangement absents.

Examinons donc les trois attitudes.

Les mérites de l'inaction

On peut, au moins temporairement, refuser d'intervenir. C'est une attitude qui a certainement ses mérites, puisque foncièrement, c'est celle de presque tous les gouvernements du monde industrialisé libre.

La plupart des pays européens viennent de réduire sensiblement le nombre des immigrants étrangers; certains ont même encouragé fortement les étrangers admis à retourner dans leur pays d'origine [1]; quant à la fécondité, la France seule — depuis assez longtemps d'ailleurs — a mis en œuvre une politique de redressement de la natalité. Sur ce dernier point, ou bien les gouvernements considèrent que la faible fécondité ne cause pas encore de difficulté sérieuse; ou bien ils déclarent ne pas disposer de moyens suffisamment sûrs pour s'engager dans une politique nataliste; ou encore ils se cachent un peu puérilement derrière le principe de la liberté individuelle en cette matière. Quant au resserrement de l'immigration internationale, le chômage et les escarmouches interethniques requièrent peu de démonstrations éloquentes pour faire comprendre qu'une détente est souhaitable — à tort ou à raison.

1. Il est vrai que les pays dits «d'immigration» continuent à recevoir des immigrants (Australie, Canada, États-Unis par exemple), mais ce n'est pas en vue de corriger des lacunes démographiques, du moins pas principalement.

Cet immobilisme est-il par ailleurs sans danger? En matière d'immigration, on peut toujours rectifier le tir rapidement: les quotas peuvent être relevés, les services d'accueil amplifiés; d'autant plus que les candidats ne sont pas près de disparaître, bien que les Européens risquent de se raréfier davantage. En revanche, une politique de redressement de la natalité — outre que son efficacité est incertaine — demande beaucoup plus de préparation, du moins si l'on veut agir avec cohérence. Et d'une certaine façon, le temps perdu ne se rattrape pas: les enfants qui ne voient pas le jour au cours d'une période déterminée ne seront jamais remplacés ultérieurement par des enfants qui auraient eu leur âge. De surcroît, les enfants dont la naissance aurait été souhaitable mais qu'on a dédaignés, pour ainsi dire, en se disant qu'il sera toujours temps d'y voir, ce sont autant d'adultes en moins qui, dans vingt ou trente ans, ne seront pas là pour procréer. Bref, plus on attend, plus la côte à remonter sera raide, car les déficits sont cumulatifs.

Un enfant de moins aujourd'hui un parent de moins demain

Le recours à l'immigration

Plaçons-nous bien dans le contexte particulier où l'immigration se présente, dans cette étude. Il ne s'agit pas d'examiner les divers aspects d'une politique d'immigration dans son entier. Il s'agit ici de jauger la valeur d'une stratégie qui consiste à corriger une natalité défaillante par des immigrants. Ces derniers peuvent être analysés à bien d'autres points de vue, en particulier s'il s'agit d'immigration internationale. Par exemple, on peut souhaiter que des familles déjà immigrées fassent venir leurs proches; on peut désirer diversifier davantage le patrimoine culturel ou encore remplir des devoirs de fraternité humaine à l'égard de personnes qui sont persécutées ou maltraitées dans leur pays. Ces aspects ne nous occupent pas ici.

Qui seront les parents des bébés québécois?

Le problème que nous allons nous poser est simple: remplacer les berceaux vides du Québec par des immigrants, cela fait combien d'immigrants par année? Nous ne faisons pas de distinction, pour l'instant, entre immigrants internationaux ou interprovinciaux, quitte à y revenir plus loin. Remplacer les berceaux vides est un objectif vague; voici deux façons de le préciser:

a) Substituer des immigrants aux naissances qui manquent par rapport au niveau de remplacement des générations. Il faudrait alors 34 000 immigrants *qui restent* chaque année.

b) Lorsque la population du Québec commencera à diminuer, on comblerait les vides au fur et à mesure. Comme, pour l'instant, grâce à la forte proportion d'adultes et la faible proportion de vieux, les naissances l'emportent largement sur les décès (l'excédent est de l'ordre de 35 000 par an), aucune immigration n'est encore nécessaire pour répondre à cet objectif.

Cependant, entre la dimension de la lacune à combler et le nombre annuel d'immigrants que le Québec devrait recevoir, deux éléments s'insèrent, dont l'estimation est d'ailleurs difficile:

a) Les immigrés du Québec, qu'ils viennent d'autres provinces ou de l'étranger, ont une très forte propension à émigrer (vers d'autres provinces ou d'autres pays). On peut estimer l'intensité de ce phénomène pour les immigrés étrangers et l'on constate que la fraction de ceux qui ont quitté le Québec est de 25% après cinq ans de séjour; 40% après dix ans; 50% après vingt ans; et 60% après 30 ans. À ce point de vue, seuls des immigrants nourrissons, venant sans leurs parents, sont assimilables à des enfants nés au Québec.

b) Il n'y a pas que les immigrés qui quittent le Québec; ceux qui y sont nés le font aussi et cela augmente d'autant l'immigration nécessaire.

En outre, les immigrés ont des enfants et meurent, de sorte que l'effet *net* de 1 000 immigrants n'est pas simple, car la fécondité de ces immigrés et leur propen-

sion à émigrer, varient suivant leur provenance, ce qui rend les calculs assez problématiques.

Dans une étude récente, on a estimé ce que devenait une vague de 1 000 immigrants étrangers, au Québec, compte tenu de tous ces phénomènes (Henripin et Pelletier, 1986, 150). Voici les résultats[2]:

À l'arrivée:	1 000
Au bout de 5 ans:	880
Au bout de 10 ans:	760
Au bout de 20 ans:	660
Au bout de 30 ans:	620
Au bout de 40 ans:	600
Au bout de 50 ans:	560

Une estimation analogue pour les immigrants venant des autres provinces est beaucoup plus difficile, voire impossible, mais on sait que leur propension à émigrer est plus forte que celle des étrangers.

70 000 immigrants ... par an!

Même en supposant que ces estimations reflètent assez bien le passé, il n'est pas sûr qu'elles soient valides pour le futur. En étant plutôt généreux quant au pouvoir du Québec de garder ses immigrés, on peut supposer que, vingt ans après son arrivée, une vague de 1 000 immigrés étrangers est devenue un groupe de 700 personnes, en comptant les enfants nés au Québec. Après soixante ans, on compterait à peu près 600 descendants ou survivants.

Dans ces conditions, pour remplacer 35 000 naissances manquantes, (c'est le premier objectif décrit plus haut), il faudrait environ 55 000 immigrants, auxquels il faudrait ajouter ceux qui doivent remplacer les quelque 5 000 à 10 000 émigrants provenant des Québécois de naissance. Au total donc, il faudrait environ 70 000 immigrants par an, qu'il faut prendre comme un ordre de grandeur, sans plus.

2. En supposant que la descendance finale est de 2,1 enfants.

Supposons maintenant qu'on poursuit le deuxième objectif: à partir du moment où la population du Québec commencerait à diminuer (disons vers 2010), on comblerait les vides en accroissant l'immigration. C'est pour ce genre de stratégie que Henripin et Pelletier (1986 et 1987) ont estimé le nombre d'immigrants nécessaires. Voici leurs résultats:

Période	Nombre annuel d'immigrants nécessaires
2000-2010	47 000
2010-2020	66 000
2020-2030	97 000
2030-2040	121 000
2040-2050	132 000
2050-2060	130 000
2060-2070	127 000
2070-2080	124 000

Quelques lecteurs distraits ne l'ont pas compris, mais les auteurs ont bien précisé qu'il ne s'agissait pas là de *prévisions*; le but de leurs calculs hypothétiques était précisément de montrer que cette stratégie était probablement irréalisable. [3] En supposant une amélioration substantielle de la propension des immigrés à rester au Québec, il faudrait, à partir de 2030, environ 100 000 immigrants par an.

On peut se demander d'où viendraient de telles quantités d'immigrants. Dans le contexte où nous nous plaçons — maintien d'une faible fécondité — il y a peu de chances que les autres provinces du Canada, les États-Unis, l'Europe ou le Japon aient de gros contingents à offrir, car ils souffriront probablement, eux

3. Ces calculs sont confirmés par les résultats de l'application de modèles utilisés par Réjean Lachapelle (1986). Ses calculs supposent que tous les immigrés restent. Si l'on tient compte de leur forte émigration, on arrive à des résultats tout à fait conciliables avec ceux de Henripin et Pelletier.

aussi, de la même anémie démographique. Bien sûr, il y aura toujours un va-et-vient entre le Québec et le reste du Canada, un peu aussi avec les États-Unis. Mais le Québec, qui a presque toujours été perdant dans ses échanges avec le reste du Canada, ne pourra plus compenser, en partie du moins, par la venue d'Européens ou d'Américains. Les bassins d'immigrants éventuels où l'on devra puiser sans doute la majorité des immigrants nécessaires, c'est dans le Tiers monde qu'on les trouvera. La majorité? Mettons la moitié, pour fixer les idées, car on ne peut prévoir. Et d'ailleurs, encore une fois, cette stratégie nous paraît plus proche d'une fable que d'une éventualité plausible.

Comment s'intégreront-ils?

Comment peut-on imaginer l'intégration d'environ 50 000 immigrants débarquant chaque année à Montréal et venant de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique? Marc Termote (1988) a fait un calcul intéressant qui rejoint un peu nos préoccupations. Quarante mille immigrants étrangers, suppose-t-il, arrivent au Québec, chaque année, pendant quarante ans. Ils ont des enfants, certains repartent, d'autres meurent. Huit dixièmes d'entre eux s'établissent sur l'île de Montréal, comme c'est le cas maintenant. Quelle situation trouve-t-on au bout de quarante ans? Elle est étonnante: sur cette île dont la population était de 1 750 000 en 1986, on trouverait 1 150 000 immigrés ou enfants d'immigrés! Commentaire de Marc Termote: «Un tel afflux de plus d'un million de personnes en 40 ans sur un territoire comme l'île de Montréal ne pourrait que provoquer des problèmes très sérieux, de tout ordre, surtout lorsqu'on considère que cette nouvelle immigration aurait fort probablement un profil très différent de celui des vagues d'immigration plus anciennes...» On peut l'endosser pleinement. Il est même probablement d'une grande discrétion. «Problèmes très sérieux», écrit Termote. C'est presque une litote, car il suffit de lire les journaux pour constater que sur tous les continents les groupes humains qui diffèrent par la langue, la religion, le clan, la physionomie, le costume

même, «ont du mal à s'entendre», ce qui est un euphémisme audacieux: on s'est coupé la gorge récemment au Tibet, en Inde, au Sri Lanka, en Afghanistan, en Iran, en Irak, au Liban, à Chypre, en Mauritanie, au Sénégal, en Ouganda, au Zimbabwe, au Nigeria, au Rwanda, dans une bonne partie de l'Afrique noire en fait, au Nicaragua, en Colombie, en Argentine, au Chili, pour des désaccords entre partis, clans, ethnies, religions. Quant à l'Europe, elle a passé des siècles à en faire autant et quelques épisodes récents sont loin d'être rassurants: massacre des Juifs ou des Arméniens, violences en Irlande, en U.R.S.S. ...

Mixages difficiles

Il faut croire que la grande majorité des humains ont besoin de sentir qu'ils appartiennent à un clan (au sens très étendu du terme) qui les protège et dont ils partagent l'histoire et les mœurs. Dès qu'un groupe se sent en nombre suffisant, il essaie de faire valoir ses coutumes, sa langue, de prendre quelque pouvoir. Cela est tout à fait normal et se voit partout. Seulement, cela heurte la majorité, qui peut même sentir son pouvoir menacé. D'où une sensibilité, souvent exacerbée d'ailleurs et même ridicule parfois, à tout ce qui s'affiche collectivement comme différent. C'est le problème des Sikhs en Inde, des Noirs aux États-Unis, des Chinois et Japonais à Vancouver, des Haïtiens et des Juifs trop visibles à Montréal. Ces réactions sont parfois puériles. Elles n'en existent pas moins, irritent les victimes qui se défendent et l'on a droit à quelques escarmouches.

Avec moins de puérilité, une majorité accepte mal le pouvoir d'une minorité dans un domaine important de la vie collective. Rien ne ressemble plus à un Canadien français qu'un Canadien anglais. Et pourtant, les premiers n'ont pas accepté la domination des seconds dans les grandes entreprises, non plus que celle des Juifs dans certains domaines. Ils l'ont fait savoir — l'a-t-on déjà oublié — avec quelques bombes. Bien entendu, cette

violence n'était pas le fait de la majorité. Elle ne l'est d'ailleurs à peu près jamais.

Cela se joue par oreille...

Faut-il pour autant fermer les portes à tous ceux dont les caractères s'éloignent trop de ceux de la majorité? Certainement pas. Mais il ne faut pas aller plus vite que ce qu'une société est prête à absorber. C'est une question de dosage, qui doit tenir compte des différences, de la capacité d'adaptation des nouveaux venus, de la capacité d'accueil des hôtes, de la ségrégation, du chômage. Le dosage ne peut se préciser à l'avance. Cela se joue par oreille, ... tout en essayant d'éduquer les hôtes et d'aider les arrivants.

Des québécois réticents

Les Québécois sont-ils plus aptes que d'autres à recevoir beaucoup d'immigrants qui ont toutes les chances d'être plus différents d'eux que ceux qui les ont précédés? Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette vertu n'a pas été démontrée.

En tout cas, il est clair que les Québécois, qu'ils soient de langue anglaise ou française, ne souhaitent pas une augmentation de l'immigration. Plusieurs enquêtes d'opinion l'ont démontré. En 1985, une enquête du Centre de sondage de l'*Université de Montréal* a révélé que 20% seulement des Québécois étaient favorables à un accroissement de l'immigration.

Deux ans plus tard, un sondage de CREATEC nous a appris que la moitié des francophones et des anglophones du Québec pensaient que les immigrants (venant de l'étranger) avaient un effet négatif sur l'économie et la vie sociale et que les deux tiers des francophones croyaient que les immigrés constituaient une menace pour la langue française (D. Bolduc et P. Fortin 1988, 6). On ne déduit sans doute pas une politique d'immigration de ces opinions, mais on ne peut les négliger non plus.

Il faut aussi répéter que l'immigration ne contribue que relativement peu à freiner le vieillissement. De ce point de vue, elle constitue une solution bien partielle, comme nous l'avons vu au chapitre 2.

Accueillir ou céder la place?

Rappelons, avant de terminer cette section, la question dont nous sommes partis: peut-on remplacer les berceaux vides par des immigrants? Si ces berceaux restent aussi vides qu'ils le sont maintenant, cette stratégie pourrait conduire, entre 2030 et 2080, à une population «québécoise» assez bizarrement constituée: quatre personnes sur dix seraient nées hors du territoire de la province. En moins d'un siècle, les descendants des Québécois d'aujourd'hui (toutes ethnies et langues comprises) seraient devenus minoritaires.

«What do you say»

On peut se demander quelle langue parleraient les Chinois, Arabes, Sud-américains, Africains qui viendraient s'établir au Québec. Un certain nombre se mettront au français. La majorité le feront-ils? Et il faudrait une très forte majorité de francophones pour que le français garde sa position dominante. Dans un monde où l'anglais sera devenu à peu près la seule langue internationale — qu'on aime cela ou pas — pourquoi les Asiatiques, les Africains et même les Sud-américains apprendraient-ils la langue que persistent à leur imposer de force quatre ou cinq millions de francophones qui perdent le quart de leurs troupes tous les vingt-cinq ans?

Certains lecteurs penseront qu'ils sont en train de lire un plaidoyer contre l'immigration. Ce n'est pas le cas; il s'agit, si l'on tient à ce mot, d'un plaidoyer contre la stratégie qui consiste à guérir l'anémie démographique des Québécois en matière de procréation *par le seul recours à l'immigration*. L'immigration peut aider; elle ne peut tout faire et il faut se tourner du côté du redressement de la natalité.

Retransmettre la vie qu'on a reçue

Le redressement de la fécondité n'est certes pas une solution facile et certains peuvent penser qu'il est inaccessible, mais au moins c'est une solution complète. Il corrigerait éventuellement les deux inconvénients que la chute a provoqués ou provoquera: maintien des effectifs et ralentissement du vieillissement qui se stabiliserait à un niveau moins avancé. Et si cela peut rassurer les apôtres du multiculturalisme inconditionnel, loin d'être le concurrent de l'immigration, le redressement de la fécondité la rendrait peut-être plus facile. En effet, dans plusieurs pays (le Canada et la France, par exemple) la natalité et l'immigration internationale ont fluctué dans le même sens. Les corrélations ne sont pas des preuves, non plus que les anecdotes. Mais parfois les faits sont évocateurs. Ne serait-il pas plus facile, dans certaines écoles de Montréal, d'acclimater à la langue française bon nombre d'élèves récalcitrants, s'ils étaient entourés de plus de camarades francophones? L'anémie ne prédispose pas à recevoir des invités.

Tout se tient

On peut d'ailleurs se demander si les anémies collectives ne se tiennent pas toutes ensemble: anémie de la procréation; anémie de la langue parlée et écrite, la plus grave, probablement, parmi les groupes humains de la planète qui parlent français; anémie morale devant les projets à long terme ou encore en matière de respect des infirmes et des malades. Le Québec n'est pas seul dans cette galère; il est seulement l'un des coins du monde dont la fécondité est la plus rachitique.

L'apathie à l'égard de ces faiblesses est étonnante. Comme Alfred Sauvy l'écrivait à propos du vieillissement, c'est un mal qui produit son propre analgésique. Non seulement on n'agit pas, on ne réagit pas, mais on ne voit pas, on ne reconnaît pas. Le diagnostic est escamoté, enrobé, reporté, travesti, assaisonné, atténué, expédié vers l'avenir.

L'espèce humaine en voie de disparition

Il est admirable de voir plusieurs de nos concitoyens s'alarmer parce que les baleines bleues ou blanches, les phoques, les caribous, certaines espèces d'oiseaux sont en voie de disparition. C'est malheureux. Ne l'est-il pas autant de voir tous les pays occidentaux saisis en même temps d'une maladie collective qui réduit leur procréation bien au-dessous du niveau qui assure leur reproduction? Quand il s'agit d'espèces animales qui meurent à cause d'actions étourdies des humains, cela se corrige si on le veut. Mais dans le cas de l'anémie procréatrice, la situation est bien plus angoissante parce qu'on ne connaît pas bien la cause profonde de cette défaillance collective. Insistons sur le mot «collective». Il ne s'agit pas de blâmer quiconque de ne pas avoir d'enfant ou de n'en avoir qu'un. Ce qui est inquiétant, c'est que le fonctionnement d'une société soit tel qu'il produise une aussi grande fraction de jeunes adultes qui choisissent de rester inféconds ou de n'avoir qu'un enfant.

Nous allons d'abord décrire diverses variantes de deux objectifs possibles d'un programme de redressement de la natalité. Suivra l'examen des justifications d'une action nataliste. Les stratégies et les mesures à prendre feront l'objet du prochain chapitre.

Choix personnel, objectif politique

Plusieurs objectifs sont défendables. Tous ont aussi un prix, y compris, pourrait-on dire, l'absence d'objectif. Le choix à faire est une question politique: il dépend du caractère souhaitable du niveau visé, des coûts pour y arriver, de la réaction des électeurs, des acteurs et des groupes de pression, de même que des chances de réussite. Tout ce que nous pouvons faire pour l'instant, c'est concrétiser quelques objectifs éventuels, c'est-à-dire donner, pour quelques descendances moyennes vraisemblables, diverses distributions des femmes suivant le nombre d'enfants mis au monde. Pour se guider, il est utile de considérer l'évolution passée et l'on trouvera quelques points de repère, au

tableau 9.1, qui couvrent les générations de 1880-1896 à 1956-1961.

Plusieurs éléments de ce tableau doivent être soulignés. D'abord, un quart des femmes nées entre 1880 et 1906 sont restées infécondes. Or, c'est probablement ce qui arrivera à la génération 1956-1961 et cette abstention de la procréation, de la part d'une aussi grande fraction de femmes, n'est donc pas un phénomène inédit. Au fil des générations la fraction des femmes qui ont plus de six enfants diminue: 37,5% pour les générations 1880-1896; 21% pour celles de 1911-1916; avec les femmes nées entre 1941 et 1946, ces familles sont presque disparues (de même que celles de cinq enfants). Signalons enfin la concentration progressive des femmes dans les catégories de un à trois enfants: 24% des plus anciennes à 70% des plus récentes.

TABLEAU 9.1

Descendance moyenne et distribution des femmes québécoises suivant le nombre d'enfants mis au monde, pour quelques groupes de générations, nées entre 1880 et 1961

	Générations					
	1880-96	1901-06	1911-16	1931-36	1941-46	1956-61*
Descendance moyenne (nombre d'enfants)	4,8	3,8	3,3	3,0	2,0	1,5
Nombre d'enfants mis au monde (%):						
0	24,9	28,7	26,2	16	19	26
1	7,1	9,9	10,9	9	15	20
2	8,7	11,2	14,3	20	35	36
3	8,2	9,2	11,7	20	20	14
4	7,1	7,5	8,9	14	7	4
5	6,5	6,1	6,8	9	2	—
6 et plus	37,5	27,4	21,2	12	2	—
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100	100	100

* Cette génération a été partiellement observée et partiellement estimée par Madeleine Rochon (étude non publiée).

Source: J. Henripin 1968, 52 et 115; E. Lapierre-Adamcyk 1988, 241.

Comment partager la besogne?

Quelle distribution nous réserve l'avenir? Nous n'en savons rien, mais il est intéressant d'imaginer quelques distributions associées à deux descendances moyennes possibles: 1,8 enfant, à mi-chemin entre la fécondité des femmes de 25 à 30 ans d'aujourd'hui et le niveau de remplacement; 2,1 enfants, qui correspond précisément à ce niveau. Le tableau 9.2 présente deux distributions pour le niveau 1,8, cinq pour le niveau 2,1.

TABLEAU 9.2

Descendances futures possibles et distributions correspondantes suivant le nombre d'enfants mis au monde

Nombre d'enfants mis au monde	Descendance moyenne						
	1,8 enfant		2,1 enfants				
	A	B	C	D	E	F	G
0	25%	20%	20%	25%	15%	17%	64
1	15	23	20	20	15	15	0
2	35	30	25	18	33	17	0
3	10	14	15	15	23	44	0
4	10	10	10	8	10	6	0
5	5	3	5	7	4	1	6
6 et plus	—	—	5	7	—	—	30
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Les distributions A et B, qui correspondent à 1,8 enfant, diffèrent relativement peu. La distribution A laisse à peu près intacte la fraction des femmes infécondes et réduit celle des femmes qui n'ont qu'un enfant au profit des familles de quatre et cinq enfants. L'une et l'autre exigent que, sur 100 femmes, 30 femmes ajoutent un enfant.

Le passage à une descendance de 2,1 est évidemment plus exigeant et se prête à une grande variété de distributions. Nous en avons prévu cinq au tableau 9.2. C'est la distribution C qui se rapproche le plus de la distribution observée pour la génération 1956-1961 (tableau 9.1). La distribution D est un peu plus étalée et

les familles de deux enfants perdent la moitié de l'importance qu'elles ont dans la génération 1956-1961. En revanche, la distribution E est plus concentrée: 56% des femmes ont deux ou trois enfants et 14% seulement en ont quatre ou cinq (aucune n'en a six). La distribution F est encore plus concentrée: 44% des femmes ont trois enfants et 7% seulement en ont quatre ou cinq.

Un modèle inédit

La distribution G a un caractère très particulier et correspond à une façon de transmettre la vie tout à fait différente de ce que l'humanité a toujours connu: deux tiers des femmes restent infécondes et l'autre tiers (avec leur mari sans doute) se chargent d'élever les enfants; ces derniers couples en auraient chacun cinq ou six. Ce qui est vraiment inédit, ici, ce n'est pas d'avoir six enfants. Rappelons que plus du tiers des Québécoises nées avant 1900 ont eu six enfants ou davantage (18% en ont eu dix et plus!). Ce qui tranche nettement sur les habitudes passées, c'est que deux tiers des femmes restent infécondes. Il en serait ainsi des hommes, probablement, de sorte qu'on aurait deux grandes catégories d'adultes: des éducateurs de familles nombreuses, qui seraient sans doute fortement assistés par l'État; d'autres, qui resteraient étrangers à cette activité. Certains lecteurs pourraient trouver cette dernière situation monstrueuse. Peut-être l'est-elle; nous ne préconisons pas cette spécialisation de la fonction éducative; mais déjà, et ce n'est pas nouveau, un quart des femmes et des hommes renoncent à cette fonction. Si cette fraction doublait, on ne serait pas loin de la distribution G du tableau 9.2. Et alors, à moins d'accepter la disparition progressive de la société, il faudrait bien que les femmes et les hommes féconds élèvent un grand nombre d'enfants. Des modifications importantes en résulteraient dans l'aménagement des villes, des logements, des moyens de transport et sans doute de bien d'autres choses. En outre, on peut penser qu'il en découlerait un appauvrissement du stock génétique.

Bien d'autres comportements pourraient survenir. Nous nous sommes limités ici à deux niveaux de fécondité (1,8 et 2,1 enfants) et cela suffit à produire plusieurs modèles. Ils illustrent probablement assez bien les éventualités les plus plausibles.

Quel but doit-on atteindre?

Nous ne voyons pas de raison impérieuse pouvant justifier des efforts en vue de dépasser le niveau de remplacement des générations: 2,1 enfants par femme. Cela peut être souhaitable, et on pourrait s'en réjouir, mais nous ne voyons pas ce qui pourrait en faire une nécessité. Faut-il atteindre à tout prix le niveau de remplacement? À tout prix, sans doute pas; mais on ne saurait négliger le caractère un peu maladif d'une espèce vivante qui ne se reproduit pas. Jusqu'où peut-on accepter de descendre? Cela dépend des inconvénients qui résultent d'un niveau trop faible, du coût du recouvrement de la santé et de la possibilité de recourir à quelque prothèse.

Premier écueil: le vieillissement

Nous avons examiné, au chapitre précédent, les inconvénients d'une faible fécondité: vieillissement accentué et réduction de la population. C'est le vieillissement qui semble «imposer» le seuil de tolérance le plus élevé. Il est possible de s'en convaincre en examinant les conséquences d'un redressement de la fécondité qui serait à mi-chemin entre la fécondité récente (1,5 enfant) et le niveau de remplacement (2,1 enfants). On vise donc 1,8 enfant. Sans migration, cela conduit à une population de sept millions en 2030 et six millions vers 2050. Cela laisse tout de même du champ. Cependant, dès 2030, un quart de la population serait âgée de plus de 65 ans (voir le tableau 8.1) et le tiers d'entre eux auraient plus de 80 ans. Ce n'est peut-être pas une calamité sans pareille; mais il nous semble que cette situation est fort indésirable.

Le redressement de la fécondité au niveau de remplacement des générations entraîne déjà un vieillisse-

ment considérable: 20% de plus de 65 ans. Pour notre part, il nous semble peu souhaitable de tolérer une fraction plus élevée. Une immigration nette positive peut améliorer un peu les choses: à supposer que le Québec puisse bénéficier constamment d'une immigration nette de 10 000 personnes, cela ne réduirait la fraction des vieux que de 1 ou 1,5% (voir le chapitre 2). Accueillons cet apport, mais ne perdons pas de vue sa faible efficacité en matière de rajeunissement.

Le prix? Inconnu

Même si l'on admet que le retour au niveau de remplacement est hautement souhaitable, encore faut-il que le prix n'en soit pas trop élevé. Quel est ce prix? Personne ne peut répondre à cette question. Il peut être nul si la fécondité revient spontanément à ce niveau. Il peut aussi être énorme si le chômage des jeunes persiste et si une éthique du court terme prédomine nettement, aussi bien chez les jeunes adultes que dans l'ensemble de la société.

Visa le noir Tua le blanc...

Il importe, à cet égard, de tenir compte d'un aspect important de l'effet des remèdes qu'on peut envisager. En effet, presque toutes les mesures natalistes, outre leur effet éventuel sur la natalité, contribuent à améliorer les conditions de vie de beaucoup de personnes qui peuvent légitimement bénéficier d'une aide substantielle. On peut choisir à peu près n'importe quelle mesure pour l'illustrer. Nous proposerons, dans le chapitre suivant, un assouplissement considérable de l'organisation du travail afin de concilier la poursuite d'une activité professionnelle et l'éducation des jeunes enfants: souplesse des horaires, temps partiel, congés courts et prolongés, etc. Supposons que ces mesures, associées à bien d'autres d'ailleurs, ne fassent pas croître la natalité. Elles auront néanmoins grandement amélioré les conditions de vie de beaucoup de parents — de mères en particulier — qui sont contraints à des tours de force pour concilier leur travail et l'éducation de leurs enfants.

... Ce n'est pas si mal

Cette espèce de «consolation» n'est pas sans importance. À n'en pas douter, une politique pronataliste qui mérite ce nom sera coûteuse. Et devant les risques d'insuccès, on peut hésiter à la mettre en place. Mais si de toute façon, les mesures prises sont justifiées par l'allègement du fardeau de ceux et celles qui ont des enfants, cela devrait être suffisant pour les adopter. Dans les circonstances actuelles, les citoyens qui élèvent deux enfants ou plus rendent un fier service à leurs pairs: ils mettent au monde et éduquent ceux qui feront vivre les moins féconds lorsqu'ils seront devenus trop vieux pour produire l'équivalent de ce qu'ils consomment. Le futur médecin, la future infirmière qui leur sauveront la vie, peut-être, seront là parce que certains de leurs amis auront eu deux, trois, quatre enfants.

Cela mérite quelque assistance financière et un peu d'époussetage des façons de faire qui ne conviennent plus tout à fait.

À propos d'une politique éventuelle de population, le titre de ce chapitre posait la question du choix entre procréer davantage ou intégrer des immigrants. Y a-t-il vraiment un choix? Et pourquoi pas les deux à la fois?

Thérapie requise plutôt que prothèse

Une population est une espèce d'être vivant composé d'organes qui ont chacun leur rôle et dont le fonctionnement doit assurer la survie et le maintien en santé. Si les adultes, qui doivent produire les nouveaux membres de la société, ne remplissent pas cette fonction convenablement, il faut essayer de guérir cette déficience plutôt que de se précipiter sur quelque prothèse qui remplace ou assiste l'organe déficient. Si la société ne produit plus assez d'enfants pour remplacer ses membres

décédés et maintenir une composition par âge saine, sa santé est défaillante et il faut essayer de la guérir.

Des invités... non des géniteurs

Recourir à l'immigration comme substitut à une fécondité anémique, c'est faire jouer un rôle essentiel à ce qui devrait remplir un rôle d'appoint. En d'autres termes, les immigrants constituent une ressource précieuse pour une société parce qu'ils l'enrichissent, matériellement et culturellement, non pas parce qu'ils viennent remplir une fonction à la place d'indigènes devenus trop indolents pour faire le travail eux-mêmes. À l'occasion, des immigrants peuvent aussi corriger des irrégularités ou des lacunes particulières.

Intégrer des immigrants, plus d'immigrants, c'est un supplément de vie et de force qu'une société se donne ou plutôt dont les étrangers lui font cadeau. On doit les inviter et les recevoir parce qu'on les estime, pas pour faire certains travaux négligés. Recourir à ce supplément, ce n'est pas seulement ouvrir les portes à l'immigration étrangère; c'est aussi garder les immigrés, ce que le Québec réussit peu. C'est aussi, progressivement et tout en respectant leurs particularités, les assimiler dans une certaine mesure ou du moins amener leurs descendants à adopter les modes fondamentaux de fonctionnement de la société d'accueil, ce qui n'élimine pas des emprunts précieux et l'assimilation se fait aussi dans ce sens-là.

Lorsque les immigrants se substituent aux naissances de façon massive, la société hôte se fait progressivement remplacer par les nouveaux venus et leurs descendants et elle finit, à toutes fins utiles par disparaître. C'est ce qui arriverait au Québec, entre 2030 et 2080 environ, si la fécondité se maintenait à 1,5 enfant et si l'on voulait maintenir les effectifs à sept millions par des apports de l'étranger. Le problème n'est pas génétique; il est de nature culturelle. Mais les nouveaux venus, dit-on, vont épouser des personnes du crû et la culture originelle va se transmettre et imprégner ces vagues successives venant des divers continents. Certains

le feront sans doute, mais il est peu probable qu'ils le fassent en assez grande proportion pour juguler la disparition de la culture originelle. Ce n'est pas d'hier que les Québécois francophones côtoient des étrangers, pourtant assez proches de leur culture pour la plupart. Cependant l'hétérogamie des francophones est restée très faible.

Il n'appartient pas à l'auteur de cette étude de dire à ses concitoyens ce qu'ils doivent faire. Son rôle est beaucoup plus modeste: il s'agit de dévoiler, dans la mesure du possible, les conséquences des choix fondamentaux. Ces conséquences ne sont pas évidentes et l'analyse scientifique n'est pas apte à tout élucider. À bien des égards, elles sont tributaires du bon sens de l'essayiste plus que de la rigueur du scientifique. Ce n'est pas une raison pour jouer les ingénus.

Les sociétés dynamiques accueillent généreusement des immigrants et elles ont aussi un comportement procréateur qui est loin du rachitisme. Les deux vont ensemble plutôt qu'ils ne s'opposent.

Il faut donc recevoir des immigrants, les accueillir, les garder... et éduquer suffisamment d'enfants pour réussir cette opération difficile.

10

Comment faire?

Si la fécondité ne se redresse pas spontanément à un niveau jugé suffisant, ou si, après s'être relevée, elle retombe, comme le laisserait entendre l'interprétation d'Easterlin, les sociétés affectées devront faire quelque chose. Dans ces circonstances, la question n'est probablement plus de savoir s'il faut réagir, mais quand et comment. Car il est difficile d'imaginer que l'ensemble du monde occidental se laissera mourir à petite vitesse, faute d'avoir pris les moyens pour que deux adultes donnent le jour et élèvent deux enfants, en moyenne, au cours de leur vie. Avant d'examiner ce qu'on pourrait faire, il faut dissiper quelques confusions.

De quelques confusions

Natalisme

Il faut s'entendre sur le sens du mot *natalisme* ou *politique nataliste* ou encore *pronataliste*. Ces mots sont utiles, mais ils ont un sens plutôt général. Ils traduisent soit la conviction que la natalité est insuffisante, soit l'action entreprise en vue de la redresser. Il

n'y a rien là, semble-t-il, de bien effrayant; mais la terminaison de ces mots les associe à quelque idéologie dangereuse et perfide. Il n'en est rien. Bien sûr, on peut imaginer des outrances dans cette direction comme dans n'importe quel domaine, mais on peut souhaiter une hausse de la natalité sans entretenir de nostalgie pour la vie de nos arrière-grands-mères ni pour les patriarches régnant sur leur tribu.

Fascisme

Mais il y a parfois une confusion plus grave, qui doit tirer son origine d'exemples historiques malheureux. On associe parfois les affirmations favorisant la natalité aux systèmes politiques fascistes ou totalitaires. Il est vrai que Mussolini et Hitler ont souhaité un accroissement de la natalité; que Staline a fait des déclarations qui dénotaient un souci évident de puissance par le nombre, ce qui ne manque pas de cynisme après les massacres humains dont il fut responsable; et que dans un cas au moins de pays démocratique, celui de la France, une loi (celle de 1920) a donné priorité à la natalité sur la liberté d'utiliser des contraceptifs. Empressons-nous d'ajouter que cette loi est maintenant abolie et qu'il faudrait beaucoup d'imagination pour trouver des traces de fascisme dans les politiques familiales françaises appliquées depuis la dernière guerre mondiale par les gouvernements, qu'ils se qualifient de gauche ou de droite.

Bien sûr, une politique pronataliste peut être fasciste ou totalitaire. Mais c'est par les *moyens* qui sont adoptés que ces caractères se manifestent: refus de diffuser des connaissances contraceptives pour des motifs démographiques; jeu de yo-yo avec les lois concernant l'avortement, non pour des motifs qui tiennent au souci de protéger la vie des fœtus, mais par opportunisme démographique, comme cela s'est vu pendant quarante ans dans l'empire soviétique.

En revanche, on peut fort bien favoriser les naissances sans brimer la liberté de quiconque et c'est sans doute là la pierre de touche de ce qui est d'inspiration totalitaire ou démocratique. Allons plus loin. Respecter, renforcer la liberté des personnes, n'est-ce pas leur donner les moyens de se conformer à ce qu'elles jugent bon de faire ou de ne pas faire? Du moins tant que cela ne brime pas la liberté des autres. Eh! bien, en matière de procréation, ne pourrait-on pas définir comme société vraiment libre, celle qui permet à ses membres d'avoir des enfants s'ils le souhaitent et de n'en pas avoir s'ils n'en veulent pas? Ce qui justifie une situation parfois jugée contradictoire: liberté de contraception et politique favorisant la natalité. Liberté de ne pas avoir d'enfant, donc, mais aussi liberté d'en avoir. La contradiction n'est qu'apparente.

... ou liberté

Deux conditions préalables

On ne bâtit pas une politique de redressement de la fécondité dans n'importe quel décor. Ce dernier comporte deux éléments de nature fort différente: un discours clair et des perspectives professionnelles et matérielles rassurantes pour les jeunes adultes.

Discours clair

Il est important que ceux et celles dont l'opinion a du poids, dont le discours porte et qui ont quelque responsabilité à l'égard du bon fonctionnement de la société, expriment clairement leur jugement sur le caractère indésirable d'une fécondité dont la faiblesse évidente persiste. Ceux dont le discours porte, ce sont, bien entendu, d'abord les responsables politiques. Ces derniers ont été fort discrets jusqu'à tout récemment, particulièrement ceux dont les convictions et la sensibilité laissaient attendre un peu plus d'ardeur. Depuis deux ans, quelques leaders politiques y font allusion, parfois clairement, parfois plus vaguement, en évoquant plutôt l'avenir démographique que le redressement de la nata-

lité. Manifestement, plusieurs ont peur de désigner trop clairement un objectif qui suscite le hérissement de certaines militantes (il y a aussi des militants). Celles-ci prétendent faire le bonheur des femmes par l'imitation des hommes, y compris, quand il le faut, l'obsession de ces derniers pour leur carrière. Ce ne sont pas tous ou toutes les féministes qui sont ici visés. Il s'agit d'une minorité fort intelligente, instruite et courageuse. Allan Bloom, qui est à l'occasion fort méchant, les a appelées les «féministes stridentes».

Il semble que ce militantisme, qui a des mérites incontestables, terrorise moins depuis quelque temps.

Cependant, il n'y a pas que le discours des politiciens qui compte. Celui des journalistes est fort important et c'est peut-être, au Québec, le groupe de «parleurs» qui s'est le plus activement soucié du problème. En outre, on s'attendrait à ce que les directeurs d'entreprises et les chefs syndicaux manifestent leur intérêt, à l'occasion, pour cette question. Très rares sont ceux qui l'ont fait. Quant aux artistes, à peu près aucun des nôtres n'a trouvé le moyen de chanter la vie dans ce qu'elle a de plus fondamental.

L'avenir des jeunes adultes

Il y a un autre élément essentiel à placer pour consolider la scène: des perspectives d'emploi relativement stable et de rémunération satisfaisante pour les jeunes adultes. On ne peut s'attendre à ce que ces derniers s'engagent hardiment dans l'aventure familiale s'ils n'ont à se mettre sous la dent que les restes du festin des adultes plus vieux. Ces derniers devront probablement relâcher quelque peu leur emprise sur les postes les plus alléchants et qui, grâce au rempart syndical, ont tendance à devenir inexpugnables.

En revanche, il faudrait que les jeunes travailleurs aient reçu une formation qui corresponde aux besoins du marché. Les responsables des systèmes d'enseignement pourraient sans doute manifester plus de clair-

voyance et de courage dans l'orientation professionnelle des élèves. Ce ne sont pas les bacheliers en philosophie ou en «science» de l'éducation qui vont produire les futurs moteurs d'avion ni les services de santé des cohortes de vieux qui s'annoncent.

Quelques principes de réflexion et d'action

Un bien collectif rare

Avant toute action, il importe d'acclimater les esprits à la «nature nouvelle» des enfants. Ceux-ci ont toujours été un bien collectif absolument essentiel, puisqu'ils assurent la permanence de la société, sans substitut possible. Naguère, du point de vue de la collectivité, les enfants étaient un bien quasi libre: les adultes les produisaient, les élevaient, souvent en surabondance, à peu près sans rien demander à personne, même pas les services de santé gratuits. Ils se contentaient de huit ou dix ans d'instruction gratuite et assumaient les autres coûts sans regimber. Ce n'est plus le cas: aujourd'hui, les enfants sont devenus un bien *rare*. Or, la rareté se paie. Et il faudra que les sociétés industrielles se fassent à l'idée qu'une compensation financière importante doit être versée à ceux et celles qui acceptent de former leurs futurs citoyens. Citoyens qui d'ailleurs produiront les biens et services nécessaires à tous, y compris les inféconds devenus vieux et qui auront besoin des producteurs fournis par leurs contemporains géniteurs.

Donner une compensation financière aux jeunes parents, cela signifie, si l'on ne croit pas aux miracles, transmettre à ces parents des ressources puisées chez les autres: les non-chargés de famille. Il n'y a pas là qu'un transfert entre personnes différentes; il y a aussi transfert entre diverses étapes de la vie: l'impôt frappera plus durement les jeunes adultes qui n'ont pas commencé à élever leurs enfants et rendra un peu plus tard l'équivalent, sous forme de subventions diverses, à ceux qui auront entrepris de faire naître et d'élever des enfants. C'est un peu de l'épargne forcée. Par ailleurs, une fois

les enfants élevés, l'impôt devrait de nouveau prélever davantage.

Fonction propre des allocations familiales

Ces allocations familiales de diverse nature ont une fonction particulière qu'on a tendance à perdre de vue. Elles n'ont pas pour but principal de réduire la pauvreté. Elles le feront très probablement et c'est tant mieux, mais ce n'est pas là leur fonction propre. Elles sont d'abord destinées à égaliser le niveau de vie entre les chargés d'enfants et les autres, *quel que soit ce niveau de vie*. À ce point de vue, on doit aider les riches comme les pauvres. On dira que la lutte contre la pauvreté est plus importante et nous le concéderons volontiers. Mais cette lutte est l'affaire de politiques spécifiques, pas des politiques de redressement de la natalité.

La neutralité de l'État

Enfin, nous rappellerons ici, à la suite de Pierre Fortin (1988, 943-946) un principe important: la neutralité de l'État à propos de deux choix: le travail rémunéré à l'extérieur et le mode d'éducation ou de surveillance des jeunes enfants. En pratique, cela signifie que les fonds publics ne doivent pas être versés plus généreusement aux mères qui travaillent qu'aux mères qui ne le font pas, au cours des mois qui précèdent ou suivent la naissance. On aura compris que cela met en cause les congés de maternité rémunérés exclusivement pour les mères travailleuses. Il y a là une injustice assez flagrante.

D'autre part, une autre injustice doit être réparée: il n'y a pas de raison, en principe du moins, que l'État subventionne, directement ou indirectement, les parents qui font élever leurs enfants dans une garderie, plutôt que d'embaucher chez eux une gardienne (ou un gardien) ou encore de faire le travail eux-mêmes. Le battage qu'on a fait à propos des garderies subventionnées par l'État est tout à fait inconsidéré. On doit donner des moyens financiers suffisants aux parents et ces derniers décideront de les utiliser comme ils le jugent bon. L'État, du

moins pour les enfants de moins de trois ou quatre ans, n'a pas à mettre son nez dans ce choix.

Ces principes sont loin d'être négligeables. Leur mise en oeuvre, si on les juge acceptables, ne sera pas chose facile. La réflexion et l'action sont souvent faussées par des idées fallacieuses et ce n'est pas un mince travail que de rectifier ce qu'il faut bien appeler une perception incorrecte de la réalité.

Les mesures natalistes

Il ne suffit pas de parler et de percevoir correctement la réalité. Il faudra agir. Que doit-on faire pour redresser la natalité? Certainement beaucoup de choses. L'action la plus importante ne concerne pas les mesures qui font partie de l'arsenal nataliste traditionnel. Il faut en effet, en priorité, chercher à supprimer les obstacles les plus puissants qui se dressent sur le chemin des parents potentiels. Il semble bien qu'aujourd'hui, et davantage encore demain, l'obstacle majeur réside dans l'extrême difficulté de concilier l'éducation des jeunes enfants et la poursuite d'une activité professionnelle soutenue. Il faut donc essayer de réduire cette incompatibilité.

Le monde du travail

Le monde du travail a ses seigneurs: ce sont les adultes masculins d'âge mûr. C'est par eux et pour eux que ce monde a été fabriqué, à un moment où le conflit que nous évoquons n'existait pas, puisque les seigneurs faisaient élever leurs enfants par leur femme, qui restait confinée à la vie domestique. Le monde a changé. Deux révolutions se sont produites au cours des quarante dernières années: la majorité des femmes mariées travaillent hors du foyer et cela concerne presque autant les mères de jeunes enfants; d'autre part, ces femmes ont à leur disposition tous les moyens d'éviter les naissances indésirées. Elles sont donc en mesure de faire des choix entre les enfants et le travail. Une proportion de plus

en plus grande font le choix qu'ont fait tous les hommes depuis longtemps: préférence à la vie professionnelle, rémunérée, souvent stimulante ou du moins distrayante.

Nous n'allons pas ici essayer de décrire ce qui doit être fait pour assouplir ce monde du travail. Nous n'en avons pas la compétence et d'ailleurs, c'est là l'affaire d'une concertation entre les pouvoirs publics, les directions d'entreprises, les chefs syndicaux et les intéressés. «Les intéressés», au masculin et au féminin, car le partage des tâches doit être repensé et cela concerne les hommes aussi bien que les femmes. Sans aller dans le détail des mesures à prendre, il semble évident qu'elles devront comprendre:

— des congés parentaux prolongés (deux ou trois ans);

— une grande variété de régimes de travail (temps partiel de diverses formes et horaires souples);

— la possibilité de se retirer temporairement du marché du travail, sans perdre le contact avec son entreprise et en entretenant, en améliorant même, sa compétence professionnelle;

— le droit à des congés quand la santé des enfants le requiert;

— l'organisation d'un système de garderies et d'aide familiale qui permettent aux deux parents de poursuivre leur activité professionnelle;

— l'extension des heures d'ouverture des commerces, services (publics et privés), au bénéfice des parents qui doivent se conformer à des horaires de travail rigides. Les heures d'ouverture des services de santé, en particulier, sont anachroniques;

— l'organisation du système scolaire en fonction des enfants dont les parents travaillent. Cela comprend la surveillance des enfants à midi, en fin d'après-midi et... la suppression des grèves des instituteurs qui ont la responsabilité d'enfants de moins de 13 ou 14 ans. Ces grèves sont, elles aussi, un anachronisme évident.

Les mesures financières et sociales

La réduction du niveau de vie d'une famille, provoquée par un enfant supplémentaire, ne constitue probablement pas la difficulté majeure de la majorité des familles. C'est cependant le cas d'un grand nombre et il semble évident qu'un appui financier important doit être donné aux familles. Cet appui financier doit être particulièrement vigoureux lorsque les enfants coûtent le plus cher (en dépenses et en revenu perdu), c'est-à-dire quand ils ont moins que cinq ans. D'autre part, d'un point de vue nataliste, il y a lieu de moduler les allocations familiales en fonction du rang de l'enfant et l'accent doit être mis sur les enfants de rangs trois et plus, peut-être aussi sur le deuxième.

Modulation des allocations suivant l'âge ... et le rang

À cet égard, il faut faire la part des gratifications psychologiques que reçoivent les parents de leurs enfants: celles qu'apporte le premier compense probablement, pour la majorité des couples, la baisse de niveau de vie matériel qui résulte de l'apparition de ce premier enfant. La compensation pourrait alors être nulle, comme c'est le cas en France. Ce n'est probablement pas pour des raisons financières ou strictement matérielles que certains adultes ne se marient pas ou adoptent le mode de vie des «CIDRES» (Couples Inféconds à Double Revenu). Il y a probablement là plutôt le choix d'un style de vie axé sur la liberté (à l'égard des engagements à long terme, des distractions, de la vie professionnelle, des voyages, des vacances). L'allocation familiale au premier enfant serait alors de peu de poids.

Un peu pour les mêmes raisons, l'allocation au deuxième enfant pourrait être modeste: ici nous avons affaire à des parents qui ont déjà fait le choix de l'aventure familiale «complète»; un deuxième enfant réduit le niveau de vie de plusieurs, mais probablement pas d'une façon très sensible chez la majorité des familles et cet enfant est souvent désiré d'emblée, par exemple pour éviter l'enfant unique.

Coût des enfants

Le soutien purement financier peut prendre d'autres formes que l'allocation mensuelle, par exemple une prime à la naissance. Nous n'allons pas entrer dans ces distinctions. Il est peut-être plus utile de donner un aperçu de l'ampleur possible de l'aide qu'on pourrait accorder. On peut estimer que pour une famille de revenu moyen, le coût des enfants correspond aux ordres de grandeur suivants, en comptant non seulement les dépenses, mais aussi le manque à gagner:

	Coût direct	Manque à gagner	Coût total
Un enfant (7 ans)	3 800 $	3 500 $	7 300 $
Deux enfants (2 et 7 ans)	5 100	6 900	12 000
Trois enfants (0, 2 et 7 ans)	6 400	8 700	15 100

L'aide financière des gouvernements

Ces estimations doivent être interprétées comme des moyennes vraisemblables et proviennent d'une étude que nous avons faite avec Évelyne Lapierre-Adamcyk (1986). Bien entendu, les situations individuelles peuvent s'en écarter grandement. En 1989, l'aide financière des deux gouvernements représentait environ 30% des coûts estimés plus haut pour les familles de un ou deux enfants et 50% pour les familles de trois enfants. Cela comprend cependant les réductions d'impôt liées à la présence des enfants.

L'effort financier du gouvernement provincial est maintenant un peu plus important que celui du gouvernement fédéral (1,8 milliard de dollars et 1,5 milliard respectivement). On sera peut-être étonné de l'ampleur de cette aide. Elle se répartit entre 25 à 50 programmes différents (le nombre varie suivant les auteurs), ce qui la rend probablement peu efficace, du point de vue nataliste. À peu près aucun couple n'est en mesure d'estimer la valeur de l'aide dont il bénéficierait s'il décidait, par exemple, d'avoir un enfant de plus, ce qui fait disparaître une bonne partie de l'effet d'encouragement de cette aide.

Il serait donc recommandable de simplifier et d'amplifier.

Un impôt malséant

On doit aussi s'interroger sur la sagesse de notre système d'impôt sur le revenu personnel (fédéral et provincial). Si les enfants sont des biens collectifs rares, dont la société doit encourager la production, est-il convenable d'imposer les familles sur la partie de leur revenu qui est absolument nécessaire pour couvrir le coût des enfants? Nous serions tentés de répondre: non! Cependant, il faut en décider en fonction des autres types d'aide financière, ce qui montre la nécessité d'une réflexion et d'une action cohérentes.

Regroupons ici quelques commentaires à propos de mesures disparates.

Logement

Le logement mérite certainement une attention particulière. On pense toujours à l'aspect financier, fort important il est vrai. Les urbanistes et les architectes devraient imaginer des ensembles d'habitation qui combineraient, mieux que les logements actuels, l'espace de jeu pour les enfants, la surveillance des parents ou de leurs remplaçants, la sécurité et un coût abordable pour la majorité. Des modèles existent qui mériteraient d'être promus et peut-être améliorés.

Des droits à une pension supplémentaire pourraient être accordés à ceux et à celles qui ont élevé un certain nombre d'enfants, surtout si ces parents se sont privés d'une partie de ces droits en se retirant temporairement du marché du travail.

Les bébés aux urnes

Voici maintenant un moyen de rajeunir le corps électoral et de donner du poids aux familles. Les enfants auraient le droit de voter et ce droit serait exercé par leurs parents jusqu'à leur majorité. C'est certainement une entorse à la démocratie mécanique; certains diront à la démocratie tout court. Est-ce si sûr? Voilà en tout cas une mesure qui ne coûte pas cher: quelques frais

d'administration, un rien à côté des dépenses électorales. Elle a également une valeur symbolique incontestable.

Enfin, beaucoup de services pourraient être mis sur pied pour alléger la tâche des parents. Il s'agit surtout de prendre en charge *une partie* des loisirs des enfants pendant les congés et les vacances. Cela existe déjà partiellement. Si on les étendait et si on les généralisait, que d'emplois créés!

Profession: mère

On rejoindrait ainsi une idée fort originale de Keyfitz. S'inquiétant des difficultés de concilier une fécondité suffisante et le nouveau style de vie des femmes, il fait un parallèle entre l'évolution de la tâche des parents et celle des médecins. Ces derniers ont beaucoup limité l'ampleur de leur tâche: cinq jours par semaine, travail de nuit exceptionnel, suppression des visites à domicile, spécialisation dans une fonction médicale particulière. Peut-être, écrit-il, cette limitation des tâches — déjà commencée d'ailleurs — est-elle l'une des clefs du maintien d'une fécondité suffisante (N. Keyfitz 1987, 152-153). Il s'agirait, pour employer ses propres termes, de *professionnaliser* la maternité, comme la médecine est passée d'une vocation à une profession.

On pourrait imaginer bien d'autres mesures, mais nous avons évoqué les principales. À n'en pas douter, la réponse que doit donner la société — et non seulement le gouvernement — au défi de la fécondité, est fort complexe et coûteuse. Choisir, au gré des circonstances ou des pressions, deux ou trois mesures, c'est du bricolage, pour employer l'expression de Louis Roussel. Il faudra, pour faire face à ce défi, de fortes doses de

réflexion, de cohérence, de concertation, d'imagination et de courage. Il y aura des oppositions. Celle des féministes flamboyantes existe déjà. On peut s'attendre à celle de tous ceux qui refuseront de payer la note, en argent ou en changements d'habitudes.

Appelons les choses par leur nom

Terminons ce chapitre en dénonçant l'étonnante dilution du problème de la fécondité. On a évité de parler de politique de redressement de la natalité en noyant cet objectif précis dans l'expression *politique de la famille*. Il y a évidemment une très forte parenté entre ces deux vocables et ce glissement paraît très acceptable. Seulement, quand on parle de politique de la famille, on évacue toute préoccupation concernant le nombre d'enfants qu'ont les familles. C'est de la prestidigitation habile, mais elle ne règle pas grand chose.

En France, parler de politique familiale, c'est d'abord évoquer des mesures qui allègent le fardeau des parents. Au Québec, on a trop souvent évacué tout souci quant à la quantité et la qualité des enfants «produits» par les familles. C'est un peu comme si un ministre de l'éducation n'avait d'intérêt que pour le bien-être des enseignants et le bonheur des élèves; aucun souci quant au nombre et à la qualité des finissants et des diplômés.

Il est peut-être temps de cesser de jouer avec les mots.

Conclusion

Cheminement singulier que celui de la population québécoise en matière de procréation. Jusqu'aux trois quarts du 19e siècle, donc pendant deux siècles et demi, les Canadiens français ont fait partie d'un groupe humain, celui de l'Amérique du Nord, qui a atteint et maintenu l'une des plus fortes fécondités du monde. C'est à titre de Nord-américains que les Québécois eurent alors un comportement remarquable et ils ne se singularisaient guère par rapport à cet ensemble.

Vers 1875, la contraception commence à se répandre dans l'ensemble de l'Occident. L'Amérique du Nord, le Québec en particulier, sont touchés par cette véritable révolution des mœurs qui déclenche un mouvement de baisse séculaire de la fécondité. Mais les couples nord-américains suivent ce mouvement avec moins d'ardeur que les Européens et dans cette Amérique, une petite société, celle du Québec ou celle des Canadiens français, résiste davantage. Sa fécondité commence à baisser à peu près en même temps que celle des autres Occidentaux, mais beaucoup plus lentement. Il en est

résulté une surfécondité considérable par rapport aux autres Occidentaux et aussi par rapport aux autres Canadiens.

Cela a permis aux Canadiens français, dans l'ensemble du Canada aussi bien qu'au Québec, de faire contrepoids à une immigration qui venait gonfler continûment le nombre des Canadiens de langue anglaise. On a appelé ce contrepoids «la revanche des berceaux», ce qui donne à un phénomène spontané une allure de stratégie qu'il n'a probablement eue que dans l'esprit de quelques observateurs. Cette revanche des berceaux s'est terminée au milieu des années 1960, lorsque la fécondité des Québécois s'est alignée sur celle de l'Amérique du Nord.

D'ailleurs, c'est tout le monde industriel qui converge maintenant vers un comportement, sinon identique, du moins très semblable: vers le début des années 1970, presque toutes les grandes régions industrialisées sont passées au-dessous du seuil de remplacement des générations: 2,1 enfants par femme ou par homme. Aujourd'hui, Japon, Europe et Amérique du Nord ont un niveau compris entre 1,7 et 1,8 enfant. Certains pays s'écartent de ces valeurs mais assez peu; presque tous se placent entre 1,5 et 2,0 enfants. Seuls l'Irlande et quatre pays d'Europe de l'Est, qui sont d'ailleurs peu industrialisés, dépassent le seuil de 2,1.

Le Québec, qui a la plus faible fécondité de toutes les provinces canadiennes, s'associe évidemment aux pays qui ont les niveaux les plus faibles: Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Luxembourg, R.F.A. et Suisse avaient récemment un indice synthétique de fécondité de 1,3 à 1,5 enfant. Il est difficile de découvrir ce qui serait particulier à ces pays par rapport à leurs voisins... et qui singulariserait aussi le Québec par rapport au reste de l'Amérique du Nord.

Cette fécondité chétive n'est donc pas propre au Québec. C'est un avatar du monde technique, instruit, sécularisé, urbanisé, soumis au souci du confort, au désir de liberté et à la publicité des marchands. Curieux usage du pouvoir de dominer la nature. Le démographe français Jean Bourgeois-Pichat, toujours perspicace, a fait remarquer, en 1988, que la révolution industrielle n'a pas eu qu'un aspect technique: elle a été accompagnée de la liberté individuelle et celle-ci a entraîné la liberté collective de ne pas se reproduire, donc de disparaître. C'est le choix que le monde occidental fait depuis quinze ans. On peut le dire autrement: si l'on suppose que les femmes qui ont aujourd'hui vingt ans, n'auront pas encore retrouvé un comportement fécond correspondant au remplacement des générations, nous aurons eu au moins vingt-cinq générations d'affilée qui n'auront pas retransmis complètement le stock de chromosomes qu'elles ont reçu.

Nous sommes-nous inventé une civilisation de mort, comme le pensait un historien français? La question est posée. Aux Québécois d'une façon un peu plus aigüe qu'aux autres Occidentaux, mais c'est bien à l'ensemble des Occidentaux qu'elle est posée. On peut parier que le remède ne sera pas propre à un pays particulier, même s'il prend des formes différentes dans l'un ou l'autre. Chose presque assurée, des habitudes de pensée, des modes d'organisation, devront être remis en cause. Les enfants vont sans doute devenir des biens de plus en plus coûteux pour la société. Le monde du travail devra s'assouplir. On peut souhaiter, avec les féministes, une participation beaucoup plus importante des hommes à l'éducation des enfants, mais rien n'assure que ce souhait se réalisera. En gardant son sang-froid, il est permis de se demander si des femmes et des hommes pourront inventer une forme de société où les rôles masculins et féminins seront indistincts tout en réussissant à vaincre le temps, c'est-à-dire à durer. Rappelons, à la suite de Louis Roussel, qu'aucune société humaine

n'a connu ce régime de l'indistinction des rôles de chaque sexe. Il serait naïf de croire que ce genre de solution apparaîtra à coups de slogans et de revendications.

Et si la solution n'est pas de ce côté, la trouvera-t-on en poursuivant l'idée de Keyfitz: professionnaliser la maternité comme on a professionnalisé la médecine, en limitant les responsabilités des mères? Les formules concrètes restent à trouver.

Et peut-être les Occidentaux ne trouveront-ils pas de solution. Peut-être vont-ils rester accrochés à leurs petits bonheurs immédiats, s'engourdissant dans la vieillesse, s'anesthésiant du mieux qu'ils pourront, devenant béatement insensibles aux lois de la nature les plus élémentaires.

L'humanité ne s'éteindra pas avec eux. Ils seraient tout simplement remplacés par d'autres.

Mais parions que cela ne se terminera pas ainsi. Après tout, trois à cinq dixièmes d'enfant par adulte, cela se trouve!

Études citées

Bolduc, D. et P. Fortin, *«L'opinion des Québécois en matière d'immigration...»*, Québec, Université Laval, Département d'économique, 1988, cahier 8807, 75 p.

Caldwell, John, «Toward a Restatement of Demographic Transition Theory», dans *Population and Development Review*, vol. 2 nº 3-4, déc. 1978.

Charbonneau. Hubert, *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975, 268 p.

Charbonneau, Hubert *et al.*, *Naissance d'une population*, (Cahier nº 118 de l'I.N.E.D.), Paris, P.U.F., 1987, 232 p.

Chesnais, Jean-Claude, *La transition démographique*, (Cahier nº 113 de l'I.N.E.D.), Paris, P.U.F., 1986, 580 p.

Fortin, P., «Les allocations pour enfants et la politique des naissances au Québec...», dans *L'Action nationale*, vol. LXXVIII, nº 10, déc. 1988.

Henripin, J., *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968, 425 p.

Henripin, J. et E. Lapierre-Adamcyk, *Essai d'évaluation des coûts de l'enfant*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1986, 84 p.

Henripin, J. et L. Pelletier, «Un quart d'allogènes au Québec dans 100 ans?», dans *Cahier québécois de démographie*, vol. 15, nº 2, oct. 1986.

_____«Trois correctifs à «Un quart d'allogènes...?», dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 16, nº 1, avril 1987.

Henripin, J. et Y. Péron, «The Demographic Transition of the Province of Québec», dans *Population and Social Change*, London, Edward Arnold, 1972.

Keyfitz, Nathan, «The Family That Does Not Reproduce Itself», dans Davis, K., Bernstam, M.S. et Ricardo-Campbell, R., *Below Replacement Fertility in Industrial Societies*, New York, The Population Council, 1987, 360 p.

Lachapelle, Réjean, «Une extension de la notion de population stationnaire: faible fécondité et immigration compensatrice», dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 15, nº 2, oct. 1986.

Lapierre-Adamcyk, E., «Les «causes» de la sous-fécondité des sociétés industrialisées», dans *L'Action nationale*, vol. XXVIII, nº 5, mai 1988.

Lux, André, «Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXIe siècle» dans *Recherches sociographiques*, vol. XXIV, nº 3, sept-déc., 1983, p. 335-377.

Marcil-Gratton, Nicole, «De la pilule à la stérilisation: impact sur la vie fertile des couples», dans *Cahiers des sciences familiales et sexologiques*, nº 9, juin 1985.

Mathews, Georges, *Le choc démographique*, Montréal, Boréal Express, 1984, 207 p.

Péron, Y., E. Lapierre-Adamcyk et D. Morissette, «Le changement familial: aspects démographiques», dans *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, nº 2-3.

Roussel, Louis, «Deux décennies de mutations démographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés», dans *Population*, mai-juin 1987.

Termotte, Marc, «Ce que pourrait être une politique de migration», dans *L'Action nationale*, vol. LXXVIII, nº 5, mai 1988.

Table des matières

Avant-propos 7

1. *La procréation humaine, son potentiel et son usage* 9

2. *Équilibre et déséquilibre des régimes démographiques* 15

3. *L'abondance du passé* 23

4. *La revanche des berceaux et le triomphe de la contraception (1870-1985)* 31

5. *Y a-t-il une explication à la baisse séculaire?* 43

6. *Sursaut d'après-guerre et effondrement* . . 61

7. *L'évolution foudroyante de la contraception et de l'avortement au Québec* 77

8. *Les conséquences de la sous-fécondité* . . 87

9. *Une politique de la population: procréer ou intégrer des immigrants?* 101

10. *Comment faire?* 121

Conclusion 135

Études citées 139

Dans la même collection

Laurent Laplante
Le suicide

Jacques Dufresne
La reproduction humaine industrialisée

Gérald LeBlanc
L'école, les écoles, mon école

Jean Blouin
Le libre-échange vraiment libre?

Jacques Dufresne
Le procès du droit

Vincent Lemieux
Les sondages et la démocratie

Michel Plourde
La politique linguistique du Québec 1977-1987

Laurent Laplante
L'université. Questions et défis

Jean-Pierre Rogel
Le défi de l'immigration

Jacques Henripin

Démographe
Professeur
à l'Université
de Montréal

De fructueux procréateurs qu'ils étaient autrefois, les Québécois ont fini par faire de leur territoire une terre d'infécondité. Jacques Henripin décrit cette évolution, non seulement avec des statistiques, mais en liaison avec le contexte social et la transformation des mentalités. Transformation radicale que l'auteur interprète, à l'aide des meilleurs esprits de sa discipline. Il en prévoit aussi les conséquences pour le siècle prochain et suggère quelques stratégies de redressement.

ISBN 2-89224-101-4

10